DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13230 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 12 AOÛT 1987

La voie étroite du libéralisme en Corée du Sud

Les ouvriers sud-coréens sont-ils en train de prendre le relais des étudiants ? On peut se poser la question alors que l'agitation sociale gagne, depuis quelques jours, les principales villes industrielles de Corée du Sud et met en cause non seulement le niveau des exportations, mais, plus généralement, une croissance économique assez exceptionnelle.

Les deux phénomènes sont, bien évidemment, liés. Le mouvement ouvrier de revendication a commencé à bourgeonner dans l'atmosphère de libéralisation qui prévaut depuis le 1er juillet, date de l'annonce officielle, par le président Chun Do Hwan, d'un programme de démocratisation qui a mis fin à trois semaines d'impressionnantes manifestations. Depuis, il n'a cessé de s'étendre et semble d'autant plus difficile à contrôler que sa spontanéité est due à l'absence d'organisation ouvrière indépendante.

Depuis la fin de la guerre, la société sud-coréenne est demeurée étroitement contrôlée par des dictatures militaires plus ou moins déguisées. Le général Chun Do Hwan n'a cédé que lorsque les classes moyennes, fruit de l'expansion économique, ont fini sinon par rejoindre les rangs des manifestants étudiants et dissidents, du moins par s'irriter de l'intolérance du régime à leur égard. Pour cette dernière raison avant tout, M. Roh Tae Woo, héritier désigné du président Chun, a dû annoncer le rétablissement des libertés fondamentales, acceptant pour l'essentiel les revendications émises par l'opposition et calmant, au moins provisoirement, le jeu politique.

Il aurait été étonnant que les travailleurs ne profitent pas de la brèche ainsi ouverte pour revendiquer le droit de s'organiser en syndicats indépendants et de bénéficier également de l'enrichissement du pays, dont ils ont été les principaux artisans. Leurs conditions de vie se sont dégradées ces dernières années, alors que la Corée du Sud rejoignait le groupe des nouveaux pays industrialisés.

M. Roh, maintenant en première ligne, devra donc soit s'accommoder durablement de cette agitation sociale ou accepter les revendications des ouvriers, au risque de compromettre l'expansion économique. Il lui sera difficile de se cantonner longtemps dans la neutralité qu'il préconise actuellement dans le conflit patronat-ouvriers.

Dans ce climat d'agitation sociale, la rentrée politique de septembre s'annonce d'autant plus délicate pour le pouvoir. En regagnant leurs universités, les étudiants vont être tentés de pousser les avantages déjà acquis. En outre, le gouvernement et l'opposition vont devoir reprendre le débat sur la réforme de la Constitution, un domaine dans lequel aucun compromis ne semble se dessiner pour l'instant.

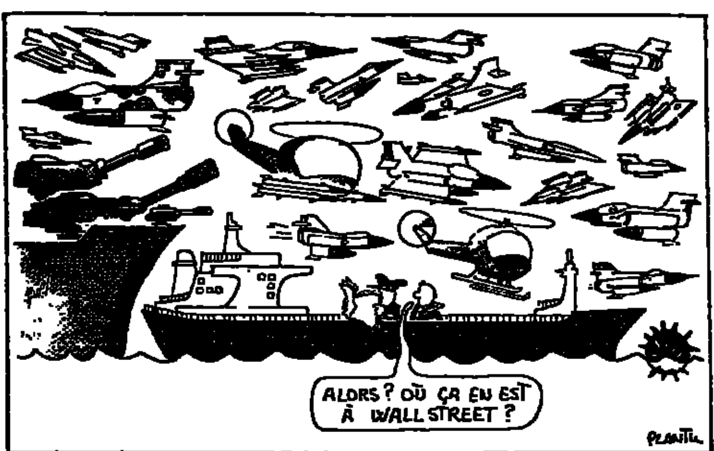
Que la Corée du Sud, face au régime monolithique du Nord, se soit engagée sur la voie du libéralisme ne fait guère de doute, d'autant que ses principaux alliés, à commencer par les Etats-Unis, l'y encouragent fortement. Mais l'opération ne saurait se limiter aux seules institutions. C'est toute une société qui réclame une bouffée d'oxygène, au grand dam de certains chefs de l'armée, qui s'en inquiètent déjà presque ouvertement.

(Lire page 5 l'article de PHILIPPE PONS.)

Un pétrolier endommagé au sud d'Ormuz

Brusque montée de la tension dans le conflit du Golfe

L'Iran a pilonné le port irakien d'Oum-el-Qasr et les plates-formes d'Al Bakr et d'Al d'Ommya à la suite du bombardement, le lundi 10 août, par Bagdad de ses installations pétrolières. La tension dans le Golfe a connu ainsi une brusque escalade alors qu'un pétrolier était endommagé par une mine au sud du détroit d'Ormuz, dans le secteur où se rassemblent les bâtiments entrant ou sortant du Golfe. D'autre part, un chasseur F-14 américain aurait tiré samedi, sans l'atteindre, deux missiles sur un avion iranien.



Lire nos informations page 4

L'accord entre Brown Boveri Co et ASEA

Les Suisses et les Suédois créent un géant de l'électricité

Les groupes suisse Brown Boveri Co (BBC) et suédois ASEA ont annoncé, le lundi 10 août, la fusion de leurs activités dans la construction électrique. Avec un chiffre d'affaires d'environ 100 milliards de francs et 160 000 salariés, la nouvelle société sera l'une des toutes premières mondiales du secteur. Ce regroupement de sociétés de taille équivalente devrait leur permettre de lutter à armes égales avec des géants comme Siemens (RFA), Hitachi (Japon), General Electric (Etats-Unis) et CGE (France).

La fusion d'ASEA et de BBC constitue une victoire pour le groupe suédois et une solution pour la société helvétique dont les activités étaient en retrait. Sur un marché mondial de l'équipement électrique (centrales thermiques, hydrauliques et nucléaires, ferroviaires, etc.), quasiment stagnant, la compagnie suédoise a réussi ces dernières années a plus que doubler de taille, en prenant position dans des secteurs de pointe, comme la robotique.

A l'inverse, BBC, restée malencontreusement sur des créneaux en récession, voyait ses activités stagner et ses profits régresser.

Ce « mariage à 50/50 » a été bien accueilli par les milieux financiers, qui soulignent les complémentarités notamment géographiques des deux partenaires. Leurs ressemblances, permettent une meilleure utilisation de leurs potentiels de recherche et de développement (6 % du chiffre d'affaires globale). Le nouveau groupe sera dirigé par le patron d'ASEA.

Lire page 17 les articles d'ALAIN DEBOVE et d'ERIC LE BOUCHER

Un an après la dissolution du Parlement

Le Koweït, émirat despotique

Il y a un peu plus d'un an, le Parlement koweïtien, qui a été l'un des facteurs essentiels de la cohésion nationale, était dissous. Récemment de passage au Koweït, notre collaborateur explique les raisons pour lesquelles l'émir Jaber a dû se résoudre à prendre cette décision, qui porte atteinte à la réputation de libéralisme éclairé des dirigeants de Koweït.

Le nouvel et imposant bâtiment de l'Assemblée nationale construit sur le front de mer par un célèbre architecte danois n'a servi que cinq mois. Inauguré en grande pompe en février 1986, il s'est vidé de ses occupants le 3 juillet de la même année, lorsque l'émir régnant a dissous le Parlement en invoquant « *la mauvaise utilisation faite par les députés de la pratique démocratique* ». Depuis, l'admirable bâtisse, aux formes élégantes qui rappellent celles d'une tente dressée dans le désert, abrite « provisoirement » les bureaux du secrétariat du conseil des ministres. Triste fin d'un beau rêve, et ce n'est certes pas de gaieté de cœur que cheikh Jaber a dû se résoudre à mettre fin à une tradition démocratique qui, depuis près de vingt ans, faisait la fierté des Koweïtiens qui aimaient répéter à leur hôtes étrangers que, « *sans le Parlement, le Koweït ne serait plus le Koweït* ».

Pourtant, le Koweït a appris à vivre sans son Assemblée nationale, quitte à apparaître comme l'expression d'une monarchie absolue, à l'image de l'Arabie saoudite et des autres émirats du Golfe. Le grand bénéficiaire de cette situation a été la famille régnante des Sabah dont les membres contrôlent maintenant la plupart des postes-clés du gouvernement et n'ont plus à rendre compte de leurs activités et décisions à qui que ce soit.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Un juge face à l'énigme Gordji

Gilles Boulouque, l'anti-shérif

La « guerre » des ambassades est au point mort entre la France et l'Iran. Le juge Boulouque souhaite toujours entendre M. Wahid Gordji, réfugié à l'intérieur des locaux diplomatiques iraniens.

A première vue, le juge Boulouque n'a rien d'un foudre de guerre. Rien non plus de ces « shérifs » que l'on croise aujourd'hui, effet secondaire de la lutte antiterroriste, dans les couloirs du Palais de justice de Paris. Non, avec ses lunettes en ellipse et son allure timide, M. Gilles Boulouque, l'homme par qui est arrivée la rupture franco-iranienne, ne paie pas de mine. A croire même qu'il cultive la modestie puisque la magistrature ne compte déjà que trop de héros.

« *Ça va ? Pas trop dur ?* » Sur le passage de M. Boulouque, un gendarme en faction dans la galerie d'instruction du Palais de justice s'inquiète. Le magistrat, il est vrai, vient de payer, fin juillet, son tribut à la crise franco-iranienne, d'une côte cassée lorsque sa voiture blindée – banal accident de la circulation – a été emboutie à un carrefour. En outre, il instruit seul, désormais, le dossier des attentats parisiens de l'an dernier. A trente-sept ans tout juste, ce qui fait de ce « petit juge » le plus jeune magistrat chargé actuellement d'une affaire importante de terrorisme.

Dernier « fardeau » et non des moindres, le contentieux entre Paris et Téhéran. Plus de deux mois après avoir émis sa convocation, le 3 juin, M. Boulouque attend toujours d'interroger, à titre de témoin, l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Wahid Gordji. Enfin, il attendait, car il a fini par prendre quelques jours de vacances comme la plupart des policiers chargés de l'enquête et comme M. Robert Pandraud lui-même.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 7.)

Fabergé au musée Jacquemart-André

L'œuf mystère de Saint-Pétersbourg

Le nom de Fabergé, dynastie de protestants français établis à Moscou, joailliers et créateurs d'objets précieux, est synonyme de magnificence, de perfection absolue.

Le jour de Pâques 1885, le tsar Alexandre III présente à sa femme, Maria Feodorovna, un œuf de poule, qu'il tient couché dans la paume de sa main droite.

Cet œuf n'est pas plus ou moins taché, ou coloré. Il est tout à fait blanc. Il a la taille normale d'un œuf : 6 centimètres.

Depuis l'assassinat de son beau-père, Alexandre II, quatre ans plus tôt, Maria Feodorovna est abattue, anxieuse. Mais là, voyant cet œuf, pour une fois, elle rit. C'est ce qu'espérait son époux.

Maria Feodorovna croit à une plaisanterie. La coutume veut, en effet, en Russie comme ailleurs en Europe, que des œufs, symboles de vie, de printemps, liés à la résurrection du Christ, soient échangés le jour de Pâques. Mais pas de simples œufs frais, tels quels. Depuis le Moyen Age, en France et dans d'autres pays, ils sont passés dans un bain de teinture, souvent rouge. En Russie, ils sont peints, avec des motifs.

Et depuis le dix-huitième siècle, dans plusieurs pays, les orfèvres collectionnent des œufs d'or, d'argent, d'émail, ou de pierre. En Russie, il y a une tradition d'œufs miniatures, que les femmes portent en pendentifs.

Maria Feodorovna reçoit l'œuf « ordinaire » dans sa main. Il est bien plus lourd que nature. Elle le regarde de plus près. Elle distingue, tout autour de l'œuf, une ligne, comme si la coquille avait été incisée par une très fine lame.

Elle comprend alors que l'œuf est une surprise. Elle a d'ailleurs décrit une fois, à Alexandre, un œuf, presque un jouet, qui l'amusait beaucoup lorsqu'elle était une petite fille, chez son père, le roi du Danemark. Apparemment c'était un vrai œuf, comme celui-ci, mais il était en ivoire. Il s'ouvrait, et dedans il y avait une poule, en émail, avec des yeux de diamant. Et dans la poule, il y avait une bague.

Cet œuf-ci est en émail blanc. Maria Feodorovna l'ouvre. Dans la main gauche, elle tient une moitié de la coque, doublée d'or. Dans la main droite, le jaune dur de l'œuf, tout rond, émerge de la coque. Il est en or.

Elle ouvre ce jaune à son tour. Dedans elle trouve une poule, en or, avec des yeux de rubis. Elle ouvre la poule : dedans il y a une réplique, minuscule, de la couronne impériale, en diamants.

Cet œuf sort des ateliers de Peter Karl Fabergé, à Pétersbourg, rue Bolchaïa-Morskaïa. Fabergé a trente-neuf ans, depuis 1870 il dirige la joaillerie que son père Gustav a créée en 1842.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 11.)

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

L'obsession de la « désinformation »

« L'Allemagne est une usine à mensonges ! » s'exclamait-on en 1916, mais les Français n'hésitaient pas non plus à tenter de corrompre les journaux d'outre-Rhin. La désinformation avait une longue tradition... et un bel avenir.

par Jean-Noël Jeanneney

LE ministre actuel des armées, M. André Giraud, a sonné l'alarme en novembre 1986, devant l'Assemblée nationale, en évoquant à la tribune *« une forme de menace jusque-là inédite »*, expliquant : *« Le terrorisme ne se déclare plus seulement par des actions violentes, telles que des attentats au cœur même de nos cités, mais engage des actions insidieuses de désinformation, utilisant toutes les ressources des canaux médiatiques. Il détourne à son profit le formidable pouvoir qu'offrent l'ubiquité et l'instantanéité de l'information et cherche ainsi à désorganiser le fonctionnement de ce qui constitue l'un des cœurs de la vie politique des démocraties, à savoir le débat et l'expression publique. Ses actions de désinformation visent à perturber les relations internationales, à affaiblir le fonctionnement des alliances, à atténuer la volonté et l'esprit de défense. Elles cherchent à décourager l'opinion et à inciter à des attitudes de renoncement, plutôt que de résistance. Nous devons considérer qu'il s'agit là, désormais, d'un nouveau chapitre de la défense. »*

Et M. Giraud annonça bientôt la naissance d'un observatoire de la désinformation, destiné à organiser la contre-offensive : *« Il s'agit de ce que j'ai appelé la « guerre des médias ». Pour nous prémunir contre les actions de désinformation qui s'appuient sur les lignes de force des déséquilibres internationaux, il faut que nous en démontions le mécanisme avec l'aide des professionnels compétents et que nous mettions au point ce que j'ai appelé les armements et les logiciels de la guerre médiatique. »*

Inédite vraiment, cette guerre médiatique ? La dénomination, oui. Mais la chose, point ! Lisant ces déclarations, j'ai songé à proposer au ministre une épigraphe pour sa déclaration d'intention : l'exclamation d'Alphonse Aulard, le célèbre historien de la Révolution, s'écriant au creux de la Grande Guerre, dans *le Journal* du 12 octobre 1916 : *« L'Allemagne est une usine à mensonges ! »*

Je ne sais si les enseignements du premier conflit mondial, à cet égard, parviendront à rassurer un peu M. Giraud ou s'il craindra qu'ils nous endorment au chaud de rapprochements illusoires. Mais enfin ils valent un regard.

Le général Serrigny, proche collaborateur de Pétain, écrivait après la victoire, dans le même *Journal*, le 16 février 1920 : *« L'âme des foules ne se remue-t-elle pas au gré des désirs du gouvernement ? L'Etat peut et doit manier le sentiment public, suivant les besoins de sa politique. »* Qu'il le souhaite, je le veux bien ; qu'il le doive, peut-être ; mais qu'il le puisse ? Je suis, à cet égard, plus sceptique que le général Serrigny.

DANS les deux camps, entre 1914 et 1918, on exagère démesurément l'efficacité de la propagande occulte des autres pays chez soi, et éventuellement la sienne propre chez les autres. D'où découle un flot d'argent dépensé. D'où naît l'obsession de jouer de la vénalité qu'on prête aux plumes étrangères pour les guider vers la complaisance d'un défaitisme stipendié. Les résultats sont le plus souvent infimes. Mais toutes sortes de mécanismes psychologiques et politiques aboutissent à en cacher la médiocrité lamentable. Ainsi peut continuer de fonctionner la machine qu'alimentent de fantasmes calculés une foule d'intermédiaires s'engraissant de la naïveté des gouvernants.

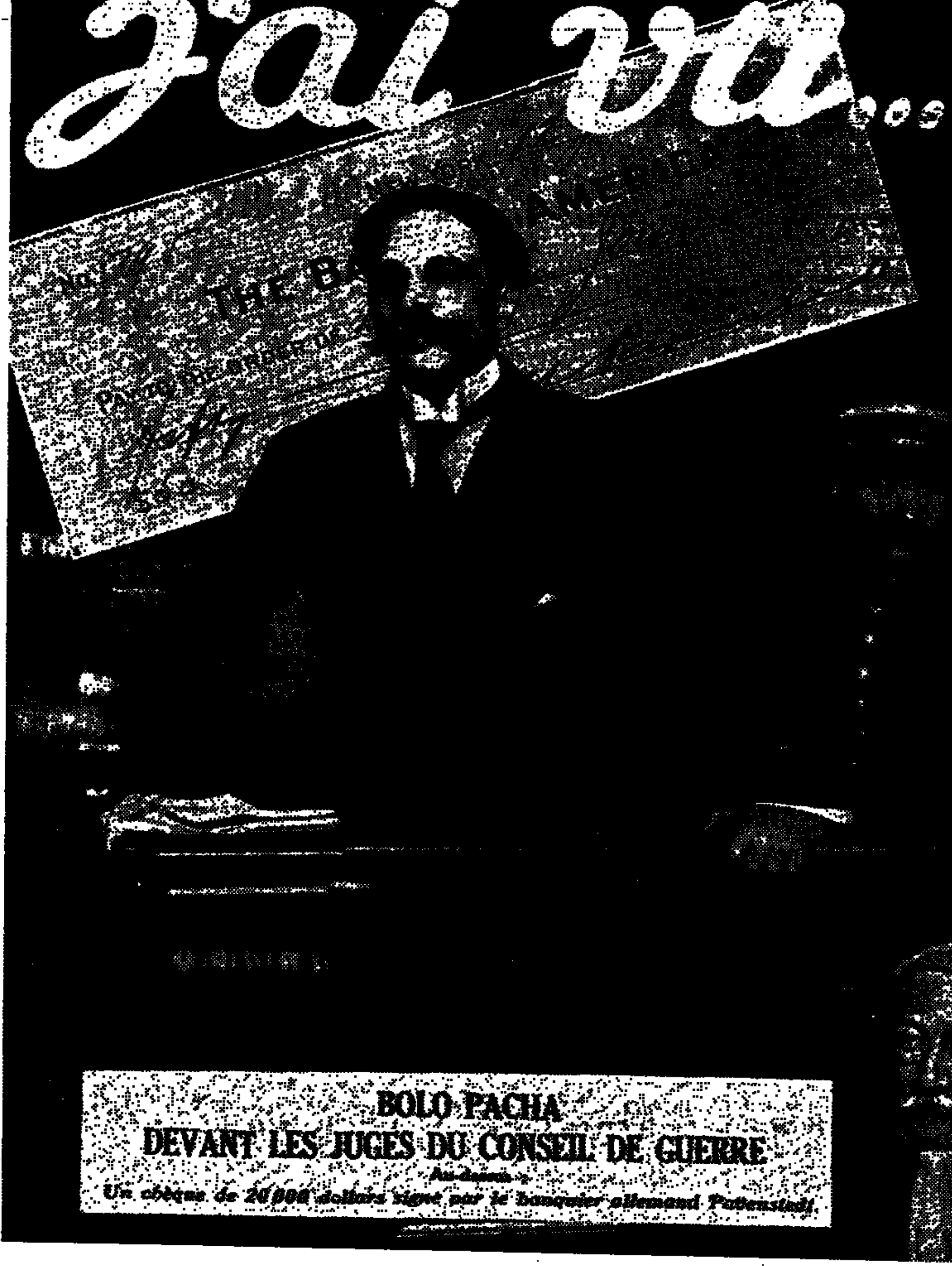
Le procès, en 1918, du fameux Bolo Pacha, agent de l'ennemi (et ami proche de l'imprudent Joseph Caillaux, pour le malheur ultérieur de celui-ci !), fournit à cet escroc qui n'avait plus rien à perdre et qu'attendait le poteau l'occasion de s'étonner sardoniquement de la crédulité des Allemands, qui s'étaient laissé tondre par toutes sortes d'aigrefins, habiles à manier le vent et à les persuader de leur génie corrupteur. Au premier rang, le fameux khédive Abbas II Hilmi, qui, après avoir été déposé par les Anglais à la fin de 1914, se mit au service de Berlin en échange de beaucoup d'or, proposant l'influence imaginaire de son réseau de complices faméliques. Bolo, à la barre, dit son étonnement en ces termes : *« La bande de chats maigres qui était autour du khédive avait trouvé moyen de battre monnaie sur le dos de l'Allemagne (...). Je ne peux arriver à comprendre comment les Allemands ont pu se laisser prendre. Il se serait agi d'acheter* le Temps, le Figaro, l'Homme libre, la Guerre sociale ! *Autant vouloir prendre la lune avec les dents !* (1) » En cours de route, régulièrement, l'argent s'égare dans des poches avides. Et les actions souterraines de corruption n'aboutissent qu'à quelques effets minuscules. On ne réussit à stipendier que des feuilles *(le Bonnet rouge...)* qui ont un tirage à peu près confidentiel et qui sont en tout cas bien incapables de modifier en rien l'esprit public, donc de peser sur l'issue de la guerre.

Le même mécanisme, exactement le même, s'observe en sens inverse, de la France vers l'Allemagne, dans l'affaire de la *Kölnische Zeitung* (2). Cas typique. Il s'agit d'un grand journal catholique rhénan, fondé en 1860, de longue date installé dans l'estime de sa région, et influent. Au début de 1918, à l'initiative de l'attaché militaire français à La Haye, le général Boucabeille (les Pays-Bas étaient neutres), le gouvernement Clemenceau prête attention à des propositions faites à notre légation par un citoyen hollandais, nommé Fritz Domsdorf. Celui-ci se fait fort d'organiser la corruption des responsables de la *Kölnische Zeitung*, de telle sorte que ce quotidien se fasse l'avocat des thèses françaises sur l'Alsace-Lorraine et sur les conditions de la paix future. Plusieurs rencontres ont lieu au couvent de Tillburg. Soutanes, clôture et encens : une atmosphère à la Belphégor est ainsi créée par l'intervention dans le jeu du Père Domsdorf, frère du susnommé et missionnaire du Sacré-Cœur de Jésus.

Les impératifs du silence

Les sages réticences du ministre de France à La Haye, Allizé, sont balayées par l'attaché militaire et par l'envoyé spécial du gouvernement français que Clemenceau dépêche en Hollande, l'ancien ministre Marc Réville. Tout se passe comme si, du côté français, les services concernés éprouvaient le besoin frénétique de se trouver utiles et, du coup, ravalaient leur sens critique au-dessous de la ligne du raisonnable. Les références de l'intermédiaire sont incertaines. La somme demandée, toute considérable qu'elle soit, paraît mesquine par rapport à l'enjeu. Les chemins de la transaction en Allemagne restent incertains : qu'importe ! on a si passionnément envie d'aboutir !

Que croyez-vous donc qu'il advint ? La chose la plus naturelle du monde, au moins aux yeux de l'observateur distancié : dans les colonnes de la *Kölnische Zeitung*, rien ne changea. Jusqu'à l'armistice du 11 novembre, on n'y discerna pas la moindre inflexion dans la gallophobie affichée. La légation française finit par s'inquiéter. Le 2 novembre 1918, quelques jours avant l'Armistice, Fritz Domsdorf obtint un passeport pour se rendre à Cologne et se faire, promit-il, expliquer la situation. Puis il s'évanouit dans la nature. Les archives, depuis cette date, n'ont pas gardé trace de lui. A titre de commission, il avait empoché 15 000 francs — à l'époque, l'équivalent d'un an de traitement d'un ministre plénipotentiaire français de première classe... — et 400 000 marks, à destination du journal... évaporés !



KHARBINE/TAPABOR

Avant sa disparition, pour gagner du temps, Domsdorf expliqua à ses dupes que le motif de leur déception tenait à la *« surveillance extrêmement sévère de la censure allemande »*. On atteint aux limites du cocasse pur, dans ces affaires, quand les agents brodent sur le thème suivant : *« Vous observez la publication que je suis censé corrompre. Oui, oui ! je le sais bien, vous constatez qu'elle persévère dans ses positions. Oui, oui ! mais c'est tout naturel ! Et vous ne devez pas vous en étonner. Car si les responsables modifiaient ostensiblement la ligne du journal, ils inspireraient des soupçons, seraient probablement démasqués, et l'évolution ultérieure promise deviendrait du coup évidemment impossible. »* En somme : *« En durcissant notre ton contre vous, nous déguisons mieux le fait que vous nous avez achetés, fait qui, connu, ferait naturellement capoter toute l'opération... »* Et ainsi aboutit-on à l'inverse de ce pour quoi l'on a été stipendié, dans l'idée qu'un jour, plus tard, on pourra changer ! Pendant ce temps, l'argent coule à flots et les intermédiaires, pour reprendre un terme du jargon des « distributeurs de publicité », à l'époque, *« étouffent »* — autrement dit, détournent les fonds à leur seul profit...

Ajoutons cet effet supplémentaire que le secret épais, qui est intrinsèque à ces actions, conduit à compartimenter strictement les initiatives, avec cette conséquence souvent repérée et décrite : la rivalité des différents services concernés, qui agissent sans se tenir mutuellement au courant et, par là, se neutralisent les uns les autres.

DANS ces affaires, la simple raison s'incline vite devant les impératifs du silence, et le simple bon sens est rare, tel celui de ce ministre de France en Suède qui écrivit au Quai d'Orsay, dès le mois d'août 1914, pour le dissuader de tout effort financier dans la presse de son pays : *« Trois journaux de Stockholm sont ouvertement pro-allemands... Les journaux radicaux ou socialistes pencheraient plutôt vers nous »* (mais sans croire à la victoire française). Une *« subvention »* ne pourrait être accordée *« qu'à un journal de deuxième ordre »*, dont l'influence déjà médiocre deviendrait nulle dès qu'il serait soupçonné d'avoir été acheté. Et la sagesse ingénue du ministre conclut : *« La meilleure propagande serait une victoire décisive !* (3) »

Ainsi fonctionne le royaume de la naïveté... Je n'ai pas voulu, le décrivant, nier la possibilité de toute action de « désinformation » ou de « contre-désinformation ». Il est sûr qu'en temps de paix les risques sont moindres et, par conséquent, l'efficacité moins aléatoire. Les journalistes vénaux — ils pullulaient en France avant 1914 et dans l'entre-deux-guerres — ne risquent plus le poteau, à peine le discrédit. Les archives de l'ambassade de Grèce à Londres et Paris ont révélé de puissants effets de corruption dans la presse française, au moment de la discussion du traité de Versailles, afin de peser contre les Turcs, dans l'esprit des négociateurs (4). Il reste que même alors le résultat est difficile à mesurer et ne peut guère être démontré, d'ordinaire, que sur des points techniques, à la marge.

La force d'une presse libre

L'HISTOIRE devrait suggérer aux responsables d'aujourd'hui de ne guère croire aux « coups » réussis dans ce champ, ni aux siens ni à ceux des autres. Et de réserver pour d'autres interventions les moyens matériels et humains dont une démocratie dispose pour organiser sa propagande et son rayonnement culturel. S'il est vain presque toujours de prétendre à peser sur les attitudes à court terme par le détour des médias, il est pertinent de chercher à modifier sur la longue durée les mentalités et les images collectives que chaque nation se construit des autres, à modeler la culture des élites et les stéréotypes des foules. Seulement, cela ne s'obtient pas par des menées souterraines, mais bien plutôt, et plus efficacement, au grand jour. Au temps de la première guerre mondiale, on ne pouvait agir que par la presse écrite. Depuis lors, les radios à longue portée ont pu jouer, à partir des années 30, un rôle essentiel, et l'on sait leur influence dans la seconde guerre mondiale (5). Demain, les images télévisées transmises par satellite déborderont aussi très ouvertement les frontières.

Ne soyons pas trop pessimistes. Certes, l'efficacité des démocraties sur ce chapitre souffre parfois de la diversité des doctrines et des centres de décision en face des dictatures qui peuvent diffuser des messages simples, à partir d'une source unique. Mais en retour elles tirent grand profit de l'attention avec laquelle on les écoute de l'autre côté de tous les rideaux de fer, où l'on est sevré de nouvelles exactes. La réciproque n'est pas vraie, et je doute que les pages de publicité achetées naguère dans tous les journaux occidentaux importants par les ambassades de Corée du Nord à la gloire de Kim Il Sung aient été beaucoup lues et aient pesé sur les esprits et sur les âmes.

Tel est décidément l'enseignement de l'histoire, pour M. Giraud : dans ce champ-là, les plus tortueuses manœuvres ponctuelles n'ont guère de force devant l'influence d'une presse libre. Ce poignard est en fer blanc.

(1) *Cf.* Fred Kupferman, « Les débuts de l'offensive morale allemande contre la France (décembre 1914 - décembre 1915) », *Revue historique*, janvier 1973, p. 91 à 114.

(2) Affaire étudiée par Jean-Claude Montant, « Une tentative d'infiltration française dans la presse allemande : la *Kölnische Zeitung*, février-décembre 1918 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1980, p. 658 à 685.

(3) Cité par Jean-Jacques Becker, *les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Laffont, 1980, p. 61-62.

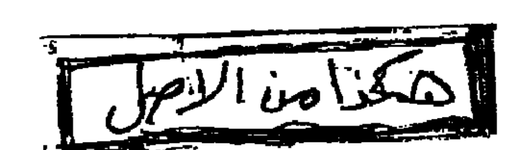
(4) Dimitri Kitsikis, *Propagande et pressions en politique internationale, la Grèce et ses revendications à la Conférence de la paix (1919-1920)*, Paris, PUF, 1963, 540 p.

(5) *La Guerre des ondes, Histoire des radios de langue française pendant la deuxième guerre mondiale*, ouvrage publié sous la direction d'Hélène Eck, Paris, Armand Colin, Lausanne, Payot, Bruxelles, Complexes, Montréal, Hurtubise, 1985, 382 p.

Demain : le tsar, Gorbatchev et le désarmement

La grève des ...

L'Anglo-American, première entreprise sud-africaine



temps



PACHA
J CONSEIL DE GUERRE

AFRIQUE DU SUD

La grève des mineurs affecte largement la production

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Si personne ne conteste l'importance du mouvement de grève déclenché le dimanche 9 août dans les mines d'or et de charbon sud-africaines, le taux de participation varie suivant les sources, et les répercussions du mot d'ordre sont encore difficiles à évaluer. Trois cent quarante mille mineurs noirs, selon le NUM (National Union of Mineworkers) et entre 220 000 et 230 000 d'après la Chambre des mines, organisme patronal regroupant les principales sociétés minières, ont cessé le travail. Des chiffres qui attestent de l'amplitude du conflit, puisque suivant l'estimation la plus basse, un peu plus de 40 % des mineurs noirs (au total 530 000) ont répondu à l'appel lancé par le NUM (*le Monde* du 11 août).

« Une affaire entre employeurs et employés »

Cette organisation a affirmé que la production avait été arrêtée dans quarante-quatre mines sur les quarante-six où elle est reconnue tandis que la Chambre des mines estime que vingt-neuf seulement sont *« touchées de façon significative »*, soit moins du tiers des quatre-vingt-dix-neuf affiliées (cinquante-cinq de charbon et quarante-quatre d'or). Néanmoins, fait remarquer un porte-parole de cette institution, M. Johann Liebenberg, le nombre de grévistes est *« disproportionnellement élevé »* en raison du fait qu'ils sont concentrés sur *« un petit nombre de grands centres d'extraction »*. M. Liebenberg a précisé qu'il était encore trop tôt pour savoir dans quelle proportion la production avait été réduite dans les mines où le mot d'ordre a été suivi. Il a fait état de quelques incidents sporadiques, notant que dans l'ensemble la situation avait été relativement calme.

De son côté, le NUM, au cours d'une conférence de presse, a signalé qu'au moins onze de ses membres avaient été arrêtés, qu'un de ses locaux avait été investi par la police, qu'il y avait eu quelques jets de gaz lacrymogènes et des tirs de balles en caoutchouc et qu'enfin certains mineurs avaient été contraints de descendre dans les puits à la pointe du fusil. Dans l'ensemble cependant aucun incident grave ne s'est produit au cours de cette première journée de grève. A l'exception de la mine de Randfontein, à 100 km à l'ouest de Johannesburg, qui a été fermée par la direction, les mineurs ne sont pas retournés dans leur région d'origine comme le leur avait demandé le NUM afin de limiter les risques d'affrontement. Comme toujours en pareil cas, le syndicat et les sociétés minières se sont rejeté la responsabilité des quelques heurts, s'accusant mutuellement d'intimidation.

M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, a insisté sur le caractère *« âpre et résolu »* de la lutte *« pour un salaire décent »* qui vient de s'engager, mais a néanmoins offert de reprendre les pourparlers, affirmant que les revendications étaient *« négociables »*. Il attend que la Chambre des mines fasse le premier pas, estimant que la balle est maintenant dans le camp du patronat et que *« le NUM a fait tout ce qu'un syndicat respectable pouvait faire »*.

Pour l'instant, aucune proposition n'a été avancée par l'organisation minière qui fait face au plus important conflit qu'elle ait jamais eu à résoudre. Il est difficile de prévoir si celui-ci va se durcir et s'il est engagé pour une longue période. Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre du travail M. Pietie du Plessis, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans cette confrontation sociale qui est *« une affaire entre employeurs et employés »*. M. du Plessis a simplement souligné que si le gouvernement pouvait être d'une aide quelconque il était à l'entière disposition des parties.

Fin de la discrimination dans l'emploi

Par un heureux hasard, semble-t-il, le Parlement a voté lundi soir en deuxième lecture l'abolition par 116 voix contre 19 d'une loi datant de 1911 interdisant l'accès aux mineurs noirs à treize catégories professionnelles exclusivement réservées aux Blancs. Ce texte, qui depuis plusieurs années faisait l'objet de controverses par Chambre des mines interposée entre le très conservateur syndicat des mineurs blancs et le NUM était le dernier vestige de la discrimination dans le domaine de l'emploi. Le gouvernement tergiversait, craignant de mécontenter les mineurs blancs qui s'inquiétaient de voir leurs collègues noirs les chasser de leur emploi protégé.

La pierre d'achoppement de cette législation raciale était le *blasting certificate* (certificat de dynamitage) qui constituait une barrière infranchissable pour les Noirs désireux d'accéder à des tâches qualifiées, même s'ils en avaient les capacités requises. Une discrimination qui est enfin levée. Reste encore à savoir si le nouveau texte, qui n'a pas encore été publié à *la Gazette gouvernementale*, ne cache par quelques embûches destinées à empêcher un accès totalement libre à ces emplois jusqu'à ce jour réservés. Lors de la présentation du projet, certaines critiques avaient été formulées sur l'introduction de mesures de contrôle qu'exerceraient des fonctionnaires gouvernementaux et qui permettraient de réinstaurer de façon voilée certaines barrières. La disparition de ce *job reservation* n'en constitue pas moins une réelle avancée qui survient à point nommé.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Assez faible répercussion sur le marché de l'or

La grève des mineurs noirs en Afrique du Sud, premier producteur mondial de l'or, n'a eu pour l'instant que d'assez faibles répercussions sur le marché du métal précieux. Le lundi 10 août à New-York, l'or avait même baissé pour revenir de 464 à 461 dollars l'once. Mardi, son prix à Londres est un peu remonté pour s'élever aux alentours de 464 dollars l'once, soit 3 dollars au-dessus de son niveau de la veille. Mais on est loin encore des 476 dollars atteint la semaine dernière, juste après l'aggravation de la crise dans le Golfe.

Le phénomène n'est guère surprenant. Certes, l'attitude que le gouvernement de Pretoria adoptera face au mouvement constitue une inconnue majeure. Mais les analystes font valoir que des débrayages similaires au cours des dernières années avaient toujours été rapidement réglés.

En fait, la quasi-inertie des marchés tient à une toute autre raison. Comme pour le pétrole, le risque de pénurie est à peu près inexistant. De sérieuses brèches ont été creusées ces dernières années dans le monopole de l'Afrique du Sud. Alors que la production d'or de ce pays a tendu plutôt à glisser (685 tonnes en 1981, 638 tonnes en 1986), elle a augmenté très vite dans les autres pays. En cinq ans, la production a doublé au Canada (107 tonnes en 1986), au Brésil (67 tonnes) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (36 tonnes). Elle a été multipliée par trois aux Etats-Unis (108 tonnes), par quatre en Australie (75 tonnes), pour augmenter de 60 % aux Philippines (40 tonnes). Et ce n'est pas fini avec les nouveaux filons découverts, notamment en Australie. Ensemble ces six pays producteurs alignent 433 tonnes d'or pour l'année écoulée.

Avec les ventes soviétiques d'or, qui, bon an mal an, atteignent quelque 150 tonnes, la pénurie ne menace pas vraiment. Les statistiques fournies par le FMI en témoignent. En quinze ans, les réserves d'or des banques centrales occidentales se sont accrues pour atteindre l'an dernier 29 500 tonnes, soit 41 % des réserves monétaires totales (32 % en 1971).

A. D.

L'Anglo-American, première entreprise sud-africaine

Puissant conglomérat industriel et minier, l'Anglo-American Corporation of South Africa Limited est la plus importante société sud-africaine. Employant au total quelque 300 000 personnes dans le monde, elle détient des intérêts dans des compagnies minières, industrielles et de portefeuille. Elle possède ainsi plus du tiers du capital de la société De Beers (négoce de diamants), près du quart de celui de Rustenburg (platine) et exploite 12 mines d'or, 4 d'uranium et 15 de charbon. C'est l'Anglo-American qui a racheté en novembre dernier, avec la De Beers, le capital de la Barclays Bank sud-africaine, lorsque la banque britannique a décidé de se retirer du pays.

Malgré une implantation internationale, l'Anglo-American retire l'essentiel de ses revenus (près de 85 %) d'Afrique du Sud et de Namibie. Le bénéfice net consolidé du groupe a, à nouveau, cru de 26 % lors du dernier exercice, s'achevant au 31 mars, pour atteindre 1,5 milliards de rands (près de 4,5 milliards de francs). Parmi les valeurs qui animent les dirigeants du conglomérat, le dernier rapport annuel place en premier lieu *« l'engagement à établir une égalité des chances pour tous les Sud-Africains »*. La politique sociale doit viser, lit-on toujours dans ce rapport, à *« fournir à chacun des employés du groupe une rémunération juste, sans discrimination, et déterminée de manière à permettre à tous, même aux moins bien payés, de satisfaire leurs besoins de base »*...

TUNISIE : les attentats contre quatre hôtels

Le Djihad islamique revendique à Paris la responsabilité de l'opération du 2 août

L'organisation du Djihad islamique a revendiqué, le lundi 10 août, dans un communiqué parvenu au bureau parisien de l'agence Reuter, la responsabilité des attentats qui ont fait treize blessés — dont douze touristes étrangers — le dimanche 2 août dans des hôtels du sud de Tunis.

« Au nom de Dieu le tout-puissant, peut-on lire dans ce texte, *l'organisation du Djihad islamique en Tunisie, groupe Habib-Dhaoui (1), revendique l'opération du 2 août dans les quatre hôtels du Sahel tunisien. »* Le ou les rédacteurs du texte affirment avoir voulu, *« par cette opération symbolique, venger notre martyr Habib Dhaoui, assassiné par le régime satanique de Bourguiba »*. Le Djihad affirme également dans son texte avoir *« lancé un premier avertissement au pouvoir corrompu et entamé la politique du coup par coup face aux agressions criminelles du pouvoir »*. *« Nous frapperons partout les intérêts vitaux de la clique au pouvoir »*, conclut le texte, qui texte constitue la première revendication des attentats du 2 août en Tunisie.

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI) a réitéré en revanche, lundi, dans un communiqué publié à Paris, son rejet de toute responsabilité dans ces attentats.

Ce communiqué confirme, par ailleurs, que MM. Salah Karkar et Hamadi Jebali (*le Monde* du 11 août), recherchés par la police pour leur implication *« probable »* dans les attentats, sont des dirigeants du MTI. Cette *« accusation grave et sans preuve »* signifie *« la détermination du régime à éliminer un adversaire politique qui a su, durant ces derniers mois de provocations et de répression barbare, se maîtriser et persévérer dans la ligne modérée et légaliste »*, affirme le communiqué. En conclusion, le MTI dénonce *« le comportement irresponsable du régime »*, qui ne cesse de *« pousser le pays dans le cercle vicieux de la violence »*.

(1) NDLR. — Habib Dhaoui avait été condamné à mort le 10 juillet 1986 par le tribunal militaire et exécuté le 31 du même mois pour avoir dirigé un groupe de vingt-six Tunisiens accusés d'attaques à main armée contre des agences bancaires et des postes de police. Lors du procès il s'était réclamé du Djihad islamique, expliquant que son groupe, qui comprenait un militaire, le lieutenant Kilani, condamné et exécuté en même temps que lui, se livrait à ces agressions pour se procurer armes et argent afin de déclencher une guerre civile pour renverser le régime *« vendu à l'impérialisme »*. A l'époque, le Mouvement de la tendance islamique (MTI) s'était désolidarisé du Djihad islamique. Un autre membre de cette organisation, qui est toujours demeurée dans la clandestinité, aurait été arrêté ces dernières semaines à Tunis lors d'une manifestation de rue organisée par le MTI.

Exécution d'un condamné dans l'affaire de Gafsa

TUNIS
de notre correspondant

Sept ans après sa participation à l'attaque de la ville de Gafsa, capitale phosphatière du centre sud de la Tunisie, Mohamed Ben Salah Ghodbani a été exécuté, le lundi 10 août, à Tunis. Un communiqué du ministère de la défense nationale a expliqué que, grièvement blessé dans sa fuite lors des faits retenus contre lui, Ghodbani n'a pu comparaître que le mois dernier devant le tribunal militaire qui l'a condamné à mort. Son pourvoi en cassation et sa demande de grâce au président de la République ont été rejetés.

A la suite de l'attaque de la ville de Gafsa, en janvier 1980, par un commando de Tunisiens armés et entraînés en Libye, quinze condamnations à mort avaient été prononcées et treize exécutées.

D'autre part, à la suite des attentats perpétrés dans les hôtels de Sousse et de Monastir, le Parti communiste tunisien a exprimé, lundi, son *« refus catégorique de ces actes terroristes qui sont en totale contradiction avec la lutte politique démocratique et ses objectifs progressistes »*.

Après avoir dénoncé *« le recours à la violence »*, le Parti communiste affirme que *« pour sortir de la crise profonde que traverse le pays il est nécessaire de faire face aux problèmes réels d'une manière claire et politique, ce qui implique un dialogue national avec la participation de toutes les forces nationales (...). cela nécessite de mettre fin aux restrictions aux libertés politique et syndicale et de renoncer au recours à l'arbitraire sous toutes ses formes »*.

M. D.

TCHAD : le conflit avec la Libye

N'Djamena affirme que les combats d'Aozou ont fait près de cinq cents morts

Mis à part l'annonce du bombardement de Faya-Largeau par l'aviation libyenne et le communiqué — tchadien — du bilan provisoire des combats du week-end — 437 morts du côté libyen et 17 du côté tchadien, — peu d'informations nouvelles avaient filtré le mardi 11 août, en fin de matinée, sur la situation exacte au nord du Tchad.

Première question sans réponse : que s'est-il passé exactement ? Si, à Paris notamment, on conteste les affirmations de N'Djamena selon lesquelles les troupes libyennes auraient attaqué les premières en voulant investir Bardaï, la capitale du Tibesti, on se demande aussi où en sont exactement les troupes de M. Hissène Habré dans leur reconquête de la bande d'Aozou. Il paraît toutefois confirmé que l'armée tchadienne n'a pas poussé jusqu'à la base libyenne de Tanoua (Aozou pour Tripoli).

Deuxième question : quelles sont les intentions de l'état-major tchadien ? La volonté affirmée par Paris de ne pas étendre le dispositif « Epervier » est-elle ou non de nature à modérer les ardeurs des responsables tchadiens ? Paris pourra-t-il longtemps rester indifférent si les bombardements libyens se produisent à proximité ou au sud du 16e parallèle ? Les Libyens, pour leur part, avaient commencé à riposter avant même d'ailleurs que leur ambassadeur à Paris, M. Hamed El Houderi, déclare lundi que son pays *« contre-attaquera certainement »*.

En effet dès dimanche après-midi, selon N'Djamena, l'aviation libyenne a bombardé Faya-Largeau, la grande palmeraie du Nord tchadien à quelque 200 kilomètres au nord du 16e parallèle, qui avait été reprise le 27 mars dernier par les FANT. Des soldats français, qui assurent le déminage de la région et effectuent des missions humanitaires, y stationnent. M. Aurillac lui même s'y était rendu au début du mois de juin. Lundi matin, selon l'ambassadeur du Tchad à Paris, deux bombardiers libyens ont survolé Kouba-Olanga, au sud du 16e parallèle. Tripoli n'a pas confirmé ses bombardements, N'Djamena n'a pas donné le moindre bilan de ceux-ci.

En revanche, les Tchadiens ont publié un communiqué détaillé sur le bilan provisoire des combats d'Aozou. Ceux-ci auraient fait quatre cent trente-sept morts du côté libyen. Soixante et un prisonniers seraient entre les mains des FANT. Celles-ci auraient aussi récupéré une centaine de véhicules dont plusieurs équipés de fusées sol-sol. Les Tchadiens font état de dix-sept morts et de cinquante-quatre blessés dans leur camp.

Sur le plan politique intérieur, et ce n'est sûrement pas un pur hasard, le président Hissène Habré a procédé lundi soir à un remaniement ministériel en appelant au gouvernement plusieurs personnalités de l'ancienne opposition. Ainsi le colonel Wadal Abdelkader Kamougué, ancien vice-président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), qui avait démissionné de ce poste pour rentrer à N'Djamena, le 5 février dernier, devient ministre de l'agriculture. Le colonel Kotiga Guérina, qui dirigea les « Codos » (maquisards du sud tchadien), devient ministre des mines et de l'énergie.

Compter ses amis

En attendant d'éventuels rebondissements dans le domaine militaire, le conflit est maintenant sur la scène diplomatique, chacun des belligérants tentant de compter ses amis. Si Washington a approuvé en substance l'offensive tchadienne, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, qui a été reçu lundi par le président ivoirien, M. Félix Houphouet Boigny a pour sa part déclaré lundi soir : *« Le président Houphouët-Boigny s'est félicité de cette action* (la prise d'Aozou) *et je pense qu'il est parmi les amis du Tchad un de ceux qui sont prêts à l'aider à préserver son intégrité territoriale et son indépendance. »*

Les Libyens ne sont pas non plus restés inactifs. Lundi le ministre des affaires étrangères, M. Jadallah-Azouz El Talhi, informait les ambassadeurs arabes et africains accrédités à Tripoli *« de l'agression tchadienne et impérialiste »*. Le commandant des forces armées libyennes a, d'autre part, reçu dimanche l'ambassadeur d'URSS, mais l'agence de presse libyenne qui donne cette information ne l'accompagne d'aucun commentaire.

Le capitaine Thomas Sankara, chef de l'Etat burkinabé a, pour sa part, quitté Ouagadougou, lundi, pour Tripoli, où il doit s'entretenir avec le colonel Kadhafi. Le président Sankara avait été invité par le président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le président zambien Kenneth Kaunda, à entreprendre des démarches auprès du dirigeant libyen.

Autre intervention : celle du président gabonais, M. Omar Bongo, qui a lancé, lundi, un *« appel solennel »* au Tchad et à la Libye pour qu'ils *« évitent toute escalade susceptible de conduire à une guerre fratricide »*.

M. Bongo, ancien président du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le différend frontalier Tchad-Libye, dont il a demandé officiellement à être dessaisi du dossier lors du dernier sommet de l'organisation panafricaine, le 28 juillet dernier à Addis-Abeba, a estimé que *« la solution raisonnable et envisageable actuellement doit être recherchée au sein de ce comité »*.

L'Algérie, enfin, *« déplore le recours malheureux à la violence armée »* dans le *« différend frontalier tchado-libyen »*, a déclaré lundi le porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères.

Sans critiquer directement le gouvernement de N'Djamena, le porte-parole a indiqué que *« le recours aux armes dans ce conflit ne peut être perçu que comme une atteinte regrettable au crédit et au mandat »* du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le Tchad.

Appelant au *« ressaisissement »* et à la *« sagesse »* pour résoudre ce différend par *« une solution pacifique, politique ou arbitrale »*, le porte-parole a ajouté que le recours aux armes *« porte un préjudice aux efforts persévérants de l'OUA et de ceux qu'elle a mandatés »* pour régler le conflit. Il rappelle aussi que l'OUA a *« sollicité la coopération loyale et responsable des deux parties »*, ce qui semble une critique implicite de la Libye, qui a jusqu'à maintenant refusé de coopérer avec le comité *ad-hoc*.

Tentatives algériennes

L'Algérie a tenté, sans succès jusqu'à présent, une médiation pour rapprocher le président Hissène Habré et l'ex-président du GUNT, M. Goukouni qui réside actuellement à Alger. Le gouvernement algérien a aussi tenté de convaincre Tripoli et N'Djamena de soumettre leur conflit à une juridiction internationale.

Par ailleurs, le numéro deux de la hiérarchie militaire algérienne, le général-major Abdallah Belhouchet, vice-ministre de la défense, chef d'état-major de l'armée algérienne, s'est rendu dimanche à Tripoli, au lendemain de l'annonce de la prise d'Aozou par les forces gouvernementales tchadiennes.

Proche-Orient

Escalade de la tension dans le Golfe après les affrontements de La Mecque

• Bombardements irakiens sur les champs pétrolifères de l'Iran
• Un pétrolier endommagé par une mine

La tension dans le Golfe a connu, le lundi 10 août, une nouvelle et brusque escalade avec la reprise des raids de l'aviation irakienne contre les installations pétrolières en Iran, l'explosion d'une mine contre un pétrolier américain transportant du brut iranien à la sortie du détroit d'Ormuz et l'annonce d'un tir manqué d'un missile américain sur un avion iranien samedi dernier.

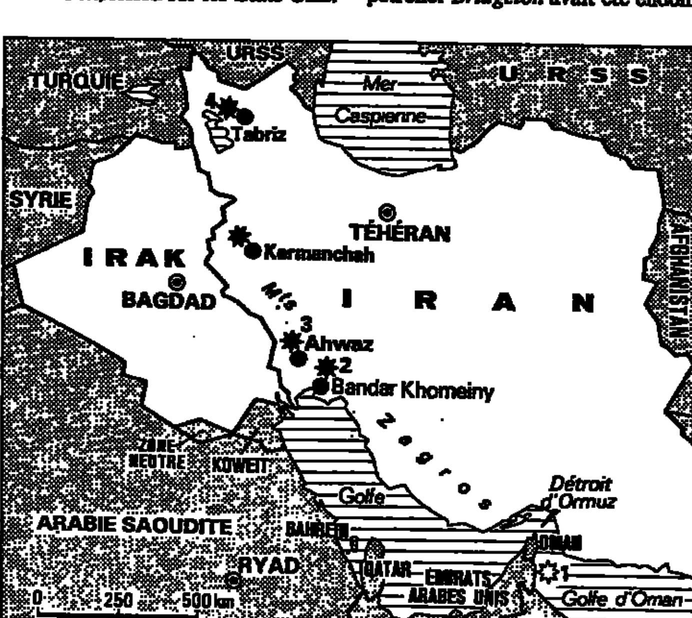
Le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Rafsandjani, avait le 24 juillet dernier, dans un discours visant essentiellement le Koweït, averti que l'Iran attaquerait les installations pétrolières des pays *« complices de l'Irak »*, dans le Golfe, chaque fois que Bagdad frapperait les installations pétrolières iraniennes. Cette mise en garde avait par la suite été reprise solennellement par le président Khamenei, qui est en même temps le chef du Conseil supérieur de défense, qui avait ajouté qu'il s'agissait d'une *« décision mûrement réfléchie »*.

Il ne semble pas cependant que pour l'instant les dirigeants de Téhéran aient choisi l'escalade, puisqu'ils se sont contentés de pilonner le port irakien d'Oum-el-Qasr ainsi que les plates-formes d'Al Bakr et d'Al Ommaya, au sud de l'Irak, en réponse aux raids de l'aviation irakienne de la matinée. Peut-être ont-ils estimé que ces opérations ne revêtaient pas un caractère de gravité particulière. Selon Bagdad, les appareils irakiens ont bombardé cinq champs pétrolifères et la raffinerie de Tabriz. Radio-Téhéran avait confirmé ces bombardements, affirmant que neuf civils avaient été tués et plusieurs blessés dans les zones industrielles à Tabriz, et Gach-Saran (au sud-est d'Ahwaz, à l'extrême sud de l'Iran). Autre facteur de tension : pour la première fois un navire a heurté une mine au large de Fujeirah, qui sert de point de rassemblement des pétroliers koweïtiens qui passent sous pavillon américain et des bâtiments de guerre américains qui les escortent ensuite vers le Koweït.

Paradoxalement, la victime de cet *« incident »* est le *Texaco Caribbean*, un pétrolier battant pavillon panaméen, appartenant à la compagnie américaine National Boat Carriers Inc, basée à New-York, affrété par la compagnie norvégienne de négoce pétrolier Seateam et qui transportait du pétrole iranien du terminal de l'île de Larak, à destination de l'Europe occidentale. Selon un communiqué publié à White Plains (New-York) par Texaco, le pétrolier a été endommagé au niveau de sa cuve 3, à environ 1 mètre au-dessous de sa ligne de flottaison. Aucun blessé n'est à déplorer à bord du pétrolier qui devait faire escale dans le port de Fujeirah dans les Emirats arabes unis pour un changement d'équipage.

L'incident du *Texaco Caribbean* a suscité une vive inquiétude dans les milieux maritimes du Golfe qui redoutent que le *« chaos »* ne s'installe dans le sud du Golfe. La région où s'est déroulée l'explosion est précisément le secteur où les pétroliers jettent l'ancre lorsqu'ils entrent ou sortent du Golfe. Les coûts des assurances et des transporteurs devraient en conséquence augmenter et de source maritime, on pense que l'Iran a mouillé des mines dans cet endroit pour perturber les exportations de son ennemi et des alliés de celui-ci. On estime cependant que le minage de cette zone poserait des problèmes à l'Iran lui-même, ses exportations de pétrole passant principalement par le drétroit d'Ormuz et le golfe d'Oman.

Les Iraniens se sont d'ailleurs empressés de rejeter la responsabilité de l'explosion sur les Etats-Unis.



L'étoile située à la sortie du détroit d'Ormuz représente l'endroit ou un pétrolier américain a été touché par une mine. Les autres représentent les points d'impact des bombardements irakiens.

« Il n'est pas encore établi, a indiqué Radio-Téhéran, *si la mine avait été posée directement par le personnel navigant américain du navire ou par des agents des Etats-Unis opérant dans la région. »*

L'hypothèse avancée par la radio iranienne n'est pas aussi invraisemblable qu'il le paraît. M. Lee Aspin, président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, a en effet suggéré lundi de poser des mines dans le Golfe afin de perturber la navigation iranienne. *« Si une main invisible mouille des mines dans la zone occidentale du Golfe et touche nos navires, alors une autre main invisible pose également des mines – en nombre bien plus grand – dans la zone orientale du Golfe fréquentée exclusivement par des vaisseaux iraniens »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Précisant néanmoins que les Etats-Unis ne devraient pas eux-mêmes poser ces mines, il a indiqué que *« les forces opposées à l'Iran dans la guerre pourraient le faire »*. Il a ajouté : *« L'Iran comprendrait alors que les habitants de maisons en verre ne devraient pas lancer de pierres. »*, a-t-il dit.

Tir de missiles d'un F-14

Les risques des mines ont amené d'ailleurs le deuxième convoi américain escortant le *Sea-Isle-City*, l'*Ocean-City* et le *Gas-King* à interrompre dimanche soir son propre voyage vers le Koweït et à jeter l'ancre au nord-ouest de Bahreïn en attendant l'autorisation de poursuivre sa route après la fin des opérations de déminage. Le convoi doit en effet traverser la zone de l'île iranienne de Farsiya, où le superpétrolier *Bridgeton* avait été endommagé par une mine le 24 juillet derniers lors du voyage des deux premiers pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis pour bénéficier de l'escorte américaine contre d'éventuelles attaques iraniennes.

D'autre part, si l'on en croit le *Washington Post* et le *New York Times*, une grave confrontation américano-iranienne a été évitée de justesse samedi lorsqu'un chasseur américain F-14 a tiré deux missiles sur un avion iranien qui effectuait des *« manœuvres hostiles »* dans le Golfe à l'égard d'un avion d'observation américain. Lundi, des sources proches du gouvernement américain avaient indiqué qu'une formation de chasseurs F-14 du porte-avions *Constellation*, avait été envoyée à la rescousse d'un avion d'observation de la marine américaine P-3 Orion après que celui-ci eut repéré plusieurs avions se dirigeant vers lui.

Selon le *New York Times*, citant des sources gouvernementales, le pilote d'un F-4 iranien, qui s'était trop approché de l'Orion P-3, avait été averti de rester à distance de l'avion d'observation. Comme il continuait à se rapprocher, le pilote américain du F-14 a largué deux missiles, mais le jet iranien virait brusquement, échappant ainsi aux deux projectiles. Les avions iraniens avaient été repérés au moment de leur décollage de la base navale iranienne de Bandar-Abbas, sur la côte du détroit d'Ormuz où sont basés quelques Phantom F-4.

Entre-temps, le groupe aéronaval français, qui avait quitté Toulon fin juillet, a pénétré dans l'océan Indien, a-t-on appris mardi à Djibouti sur le *Marne*, le navire amiral de la flotte française dans la région. Le groupe, qui comprend le porte-avions *Clemenceau* a franchi le détroit de Bab-El-Mandeb dans la nuit de dimanche à lundi, soit douze jours après son départ de Toulon, en pleine crise franco-iranienne. Le porte-avions et les deux frégates lance-missiles qui l'accompagnent, le *Suffren* et le *Duquesne*, doivent procéder pendant environ quarante-huit heures à des exercices de mise en œuvre de l'aviation dans le golfe d'Aden. Ce mardi, le *Clemenceau* doit également être ravitaillé par le *Marne* en combustible, en vivres et en eau douce.

Deux bâtiments de la flotte britannique, la frégate *Andromeda* et le destroyer lance-missiles *Edinburgh*, ont par ailleurs quitté Djibouti, dimanche matin, à destination du Golfe où ils doivent relever deux des quatre navires que la Grande-Bretagne maintient dans la région. Les bâtiments de la Royal Navy escortent au coup par coup les bateaux de commerce britanniques. Pour leur part, la corvette *Georges-Leygues* et l'aviso-escorteur *Protet* sont prêts à assurer la surveillance des navires marchands battant pavillon français susceptibles de pénétrer dans le Golfe. Les bâtiments ont pour mission d'être présents dans le Golfe quand des bateaux de commerce y naviguent. Le type de protection qui leur est accordée étant examinée *« au cas par cas »*, en fonction de la nature de leur chargement et de leur destination.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité devait tenir ce mardi des consultations à huis clos sur le conflit du Golfe. On s'attend que M. Perez de Cuellar informe le Conseil des résultats de ses efforts, trois semaines après l'adoption de la résolution 598 exigeant un cessez-le-feu immédiat entre les belligérants et ouvrant la voie à des sanctions en cas de non-respect. Le représentant de l'Iran, M. Said Rajaie Khorassani, nous indique notre correspondant aux Nations unies, a assuré que *« le gouvernement iranien apportera une réponse à la résolution au début de la semaine prochaine, peut-être même plus tôt »*. Il a toutefois ajouté qu'il ne s'agirait pas d'une acceptation : *« Notre réponse*, a-t-il dit, *offrira plusieurs possibilités de négociation afin de considérer la réponse comme un pas positif. »* Il a révélé, en outre, que l'un des ministres adjoints des affaires étrangères, M. Laridjani, était attendu à New-York *« dans la deuxième moitié du mois d'août »*. – *(AFP, Reuter.)*

Des témoins iraniens font le récit des événements sanglants survenus aux Lieux saints

De retour en Iran, un groupe de pèlerins iraniens, qui ne sont pas tous partisans du régime de l'imam Khomeiny, ont fait ce qui semble être le premier récit détaillé des sanglants événements du 31 juillet de La Mecque.

Ils précisent d'abord que, déjà une dizaine de jours avant le vendredi noir de La Mecque, les partisans du régime avaient organisé une démonstration à Médine, sous le nom de « marche de l'unité ». Sur plus de quatre-vingt mille pèlerins iraniens qui se trouvaient à ce moment-là dans cette ville, seulement dix mille ont participé au défilé. Le reste des pèlerins iraniens n'y participait pas, malgré la propagande intensive des responsables de la délégation iranienne.

En ce qui concerne le défilé qui devait se dérouler à La Mecque, le responsable de la délégation iranienne, l'hodjatoleslam Karroubi, avait pris des contacts avec les responsables des forces saoudiennes de sécurité, et après de longues tractations, un accord avait été conclu sur l'itinéraire et la durée du défilé. La marche devait commencer à 16 h 30, après la prière de l'après-midi, à partir du quartier iranien, et devait s'achever à 18 h 30 avant la prière du soir, sur la place de la Grande Mosquée.

Dès le matin, les forces saoudiennes de sécurité s'étaient massées dans les rues et les artères avoisinant cet itinéraire, avec des policiers armés de boucliers, de grands bâtons en bois et de bâtons électriques. Des voitures-citernes des pompiers les accompagnaient. La manifestation n'a pas commencé cependant à l'heure prévue. Près de vingt-cinq mille personnes, essentiellement des partisans du régime (des pèlerins iraniens) et des pèlerins libanais, palestiniens, afghans et irakiens opposés à Saddam, s'étaient, en effet, réunis devant le siège de la délégation iranienne, où a été lu le long message de l'imam Khomeiny adressé aux pèlerins, à la fois en persan et en arabe (*le Monde* du 10 août). Cela a pris près d'une heure et demie. Après cette lecture, les manifestants se sont mis en marche en scandant des slogans, *« Allah Akbar ! »* et *« Musulmans, unissez-vous ! »*, *« Mort à l'Amérique ! Mort à Israël ! Mort à la Russie ! »* Ils ont suivi l'itinéraire jusqu'à la grande artère qui donne sur la place devant la grande mosquée Masjed-El-Haram.

A ce moment-là, l'avenue sur laquelle avait lieu le défilé passe dans une sorte de couloir, entouré des deux côtés d'immeubles construits sur des collines. De nombreuses passerelles et un grand pont enjambent cette avenue. Quand les manifestants, encadrés par des policiers saoudiens qui les précédaient et les suivaient, se sont approchés de cet endroit, une pluie de bouteilles de Coca-Cola et de Pepsi-Cola vides, des cailloux, des morceaux de pierre ont commencé à s'abattre sur eux, lancés par des gens qui se trouvaient sur les ponts, sur les collines et dans les immeubles surplombant le défilé.

Il y eut alors un début de panique parmi les manifestants, mais le service d'ordre de ces derniers les a appelé à s'asseoir sur le sol. C'est alors qu'ont débuté, soudain, les premiers crépitements. Il ne s'agissait pas d'armes automatiques, mais plutôt de grenades lacrymogènes qui explosaient.

Des lances à incendie

Au même moment des camions-citernes des pompiers se sont mis à arroser les manifestants avec des lances qui projetaient de l'eau chauffée depuis le matin par le soleil. Au lieu de calmer les manifestants, cela a créé une panique indescriptible. Chacun essayit de s'enfuir pour échapper aux brûlures.

Dans l'avenue où se trouvaient les manifestants, les deux issues latérales ont été bloquées par les policiers. A ce moment-là, une partie des manifestants, surtout dans les premiers rangs qui ouvraient la manifestation et qui étaient occupés par les blessés et les invalides de guerre, par les femmes et les vieillards, ont été piétinés à la fois par les policiers et la foule qui s'enfuyait. Au même moment, les haut-parleurs de la Grande Mosquée ont entamé l'appel à la prière du soir. Il y a eu alors affluence de la foule vers la Grande Mosquée pour la prière.

Les manifestants ont tenté alors de former des rangs de prière sur la place, ainsi qu'ils le faisaient pendant les grandes manifestations de la révolution iranienne. Le service d'ordre iranien s'est alors opposé aux policiers saoudiens qui tentaient de disperser les manifestants. Mais une partie de ces derniers sont restés sur place.

Dans les accrochages entre les membres du service d'ordre, des manifestants et les forces de sécurité, il y a eu un moment où les policiers saoudiens ont été débordés, et ont été contraints à se replier dans un grand désordre. C'est précisément à ce moment que sont intervenues d'autres forces saoudiennes aux uniformes différents de ceux qui s'étaient enfuis. Ils ont commencé alors à tirer sur les manifestants, et c'est probablement à cet instant qu'il y a eu le plus grand nombre de tués. Ils tiraient avec des armes qui avaient le bruit d'armes de chasse, et aussi avec des armes automatiques.

Des ambulances du Croissant rouge iranien, qui devaient enlever les blessés, ont été violemment attaquées, et les policiers sortaient les blessés des ambulances. Toute l'avenue était jonchée de blessés gisant sur le sol, de manifestants qui hurlaient.

Alors commença une succession d'attaques et de « ratonnades » contre tout Iranien qui se trouvait dans les rues avoisinantes, jusque devant les hôtels où résidaient les pèlerins. Les policiers en uniforme et en civil frappaient et arrêtaient sans distinction tous les Iraniens, même ceux qui n'avaient pas participé à la manifestation.

Plusieurs milliers de personnes ont été ainsi arrêtées et ont été emmenées à bord de camions dans les casernes autour de La Mecque et elles n'ont été libérées que le lendemain. Alors tous les pèlerins iraniens se sont enfermés dans leurs immeubles et n'ont commencé à ressortir que le samedi suivant, après la fin de la journée.

● **Pas de confirmation au Quai d'Orsay sur la possibilité pour Mme Torri et son bébé de quitter l'Iran.** – Le ministère français des affaires étrangères n'a reçu aucune confirmation de l'éventualité selon laquelle Mme Paul Torri, épouse du premier secrétaire de l'ambassade de France en Iran accusé d'espionnage par les autorités iraniennes, et son bébé seraient autorisés à quitter l'Iran, a indiqué, le lundi 10 août, le porte-parole du Quai d'Orsay. Le président du parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, avait affirmé, dans une interview publiée lundi par le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, que la Française retenue à l'ambassade de France à Téhéran pouvait s'adresser au ministère iranien des affaires étrangères et serait autorisée à quitter l'Iran avec son enfant. L'identité de la jeune femme n'avait pas été précisée, mais il paraissait évident qu'il s'agissait de Mme Torri et du petit Charles, âgé de deux mois et demi.

● **Les Iraniens de Berlin ont gagné Hambourg.** – Les employés du consulat général iranien de Berlin-Ouest, qui avaient été expulsés samedi par les autorités alliées assurant la tutelle de la ville, ont gagné, le lundi 10 août, Hambourg. L'ambassadeur iranien en RFA a indiqué à Bonn qu'ils seraient affectés au consulat qu'entretient l'Iran dans la cité hanséatique.

Le Koweït, émirat despotique

(Suite de la première page.)

Quelles sont les véritables raisons qui ont incité l'émir Jaber à dissoudre le Parlement ? Les adversaires du système parlementaire au Koweït, finalement débarrassés d'une « institution gênante », sont catégoriques : la responsabilité de cette grave décision, disent-ils, incombe avant tout aux députés qui n'ont pas su faire des propositions constructives, mais se sont contentés de critiquer l'administration dans de longs discours passionnels où la rhétorique l'emportait sur la raison et dont l'objectif inavoué était de salir la famille princière.

« La grande erreur des députés, affirme, amer, un universitaire qui se veut lucide, *a été de sous-estimer la mentalité tribale des princes qui nous gouvernent. »* En d'autres termes, la famille régnante souhaitait un Parlement docile, voire croupion, et des députés « raisonnables » qui ne mettraient pas en question l'ordre établi, c'est-à-dire la nature du régime qui demeure une monarchie héréditaire. *« En réalité*, opine un journaliste koweïtien, *la décision de dissoudre le Parlement a été prise dès que les résultats des élections de février 1986 ont été connus. »* La nouvelle Assemblée, qui comprenait des représentants de la plupart des forces politiques koweïtiennes – depuis la gauche nationaliste jusqu'aux formations islamistes sunnites et chiites, – s'était posé comme objectif de transformer la représentation populaire en une Assemblée modernisée qui dépasserait les normes traditionnelles de la société koweïtienne pour devenir un Parlement dans le sens moderne et occidental du mot. En d'autres termes, les députés souhaitaient partager le pouvoir avec la famille régnante.

Tout semblait alors possible aux nouveaux députés qui inaugurèrent leur mandat en remportant une première bataille contre la famille royale en obtenant la démission de de cheikh Salmane El Daij, le ministre de la justice, qui avait, à la suite du scandale financier du Souq El Manakh, promulgué des lois favorisant des membres de son entourage. Mais, apparemment, grisés par ce premier succès et désireux de faire du Parlement un véritable instrument de contrôle de l'exécutif, ils s'en prirent à cinq autres ministres accusés d'avoir fait preuve de favoritisme à l'égard de certains membres de la famille régnante.

Nul ne fut épargné, aussi haut placé qu'il fût et tout fut déballé en public. On apprit ainsi que rien n'avait été fait pour obliger plusieurs membres éminents de la famille royale à honorer leurs factures de téléphone, d'électricité et autres s'élevant dans certains cas à plusieurs millions de dinars, et que d'autres voyageaient à l'étranger depuis de longues années sans bourse délier aux frais des Kuwaiti Airlines.

Les députés poussèrent l'outrecuidance jusqu'à former une commission d'enquête chargée d'examiner les comptes de la Banque centrale afin de déterminer l'identité de certaines largesses dispensées aux victimes princières de la crise de Souq El Manakh. Ce fut probablement la goutte qui fit déborder le vase. Face aux motions de censure qui se multipliaient dangereusement, le gouvernement présentait sa démission collective et cheikh Jaber préférait dissoudre le Parlement plutôt que de désigner une nouvelle équipe gouvernementale.

Un acte anticonstitutionnel

« Il était alors possible, déclare M. Ahmed Rebaï, le jeune dirigeant de gauche du Rassemblement démocratique, diplômé des universités américaines, *d'arriver sur tous ces problèmes à un compromis à la koweïtienne. Mais on voulait à tout prix la tête du Parlement. »* M. Rebaï ne met pas en question le droit de cheikh Jaber de dissoudre le Parlement, ainsi que le prévoit la Constitution. Ce qu'il n'admet pas, en revanche, c'est la suspension arbitraire de certains articles fondamentaux de la Constitution, notamment l'article 117 qui prévoit de nouvelles élections parlementaires dans les deux mois qui suivent la dissolution de l'Assemblée et qui stipule que, si rien n'est fait dans ce sens, le Parlement est restauré dans toute sa légitimité.

La dissolution de l'Assemblée nationale constitue donc pour M. Ahmed Rebaï et la plupart de ses collègues de l'opposition parlementaire un acte anticonstitutionnel, voire un coup de force contre la volonté populaire de changement. La preuve en est, affirment-ils, qu'on a voulu museler l'opinion publique en accompagnant la dissolution du Parlement d'une censure rigoureuse sur la presse qui a remis en cause un autre élément de la tradition libérale de Koweït.

Les journaux naguère réputés pour leur liberté d'expression et leur originalité se sont transformés en autant de copies aseptisées consternantes par leur monotonie et le conformisme des bulletins d'information de l'agence koweïtienne de presse. Désormais, tous les articles parus dans les journaux sont au préalable visés par un responsable du ministère de l'information qui siège dans toutes les salles de rédaction et qui n'a pas à justifier ces décisions.

Tout en regrettant les mesures exceptionnelles prises par l'émir contre le Parlement et la presse, d'aucuns les justifient en invoquant la gravité de la situation dans le Golfe et la multiplication des périls extérieurs et intérieurs. *« Les émirs*, affirment-ils, *sont maintenant libres de manœuvrer comme bon leur semble au milieu des récifs sans avoir constamment à rendre compte de leurs décisions à une Assemblée sourcilleuse d'une prétendue souveraineté nationale aujourd'hui dépassée et extrêmement jalouse de ses prérogatives. Croyez-vous que nous aurions pu recourir aux superpuissances pour la protection de nos pétroliers, si nous avions gardé un Parlement qui s'était érigé en gardien intransigeant d'un non-alignement tombé en désuétude ? »*

A cela, les tenants de la démocratie parlementaire répondent en affirmant que la suppression du Parlement et des journaux libres a singulièrement contribué à affaiblir la position du Koweït aussi bien sur le plan régional qu'international. *« Avec notre originalité, nous avons perdu une part importante de notre crédibilité. Le système parlementaire koweïtien forçait le respect »*, déclare M. Rebaï qui regrette que le Koweït soit ravalé au rang d'un « quelconque Qatar ». *« Cela explique*, ajoute-t-il, *pourquoi nos partenaires du Golfe qui, dans le passé, nous craignaient et nous écoutaient, se sont montrés aussi indifférents dans l'épreuve que nous traversons. »*

M. Jassem El Qatami, l'un des deux élus du Rassemblement national, estime, pour sa part, que le Parlement constituait un élément de modération et de réflexion et servait de « garde-fou » à l'émirat en tempérant certaines *« décisions irréfléchies et intempestives »*. *« Il est facile*, dit-il, *d'introduire les grandes puissances dans le Golfe, mais il sera beaucoup plus difficile de les en déloger. Nous sommes tous des Arabes et, par conséquent, nous ne sommes pas contre l'Irak. Mais fallait-il pour autant se livrer à des déclarations tonitruantes contre l'Iran qui a les moyens de détruire nos installations pétrolières et avec lequel nous sommes condamnés à coexister ? »*

M. Qatami laisse ainsi entendre que si le Parlement n'avait pas été dissous, le Koweït aurait fait l'économie de la crise actuelle. Le chef du Rassemblement national, de tendance nassérienne, a vécu personnellement toutes les péripéties de la démocratie parlementaire qui a vu le jour au début des années 60. Il a participé à la rédaction de la Constitution de novembre 1962. Faisant preuve d'un optimisme impénitent, il exprime sa conviction que, dans un avenir *« pas trop éloigné »*, le système de démocratie parlementaire sera rétabli dans toute sa plénitude. *« Nos émirs*, ajoute-t-il, *sont d'accord avec nous pour penser que le Koweït sans un Parlement n'est plus le Koweït. »*

JEAN GUEYRAS.

...ts de La Mecque

Des témoins iraniens font le récit des événements sanglants survenus aux Lieux saints

Des lances à incendie

Asie

CORÉE DU SUD

L'agitation sociale risque d'avoir des répercussions sur les exportations

TOKYO
de notre correspondant

Le mouvement de grève et de revendication qui a commencé en Corée du Sud depuis plus d'une semaine tend à s'étendre. Depuis le mardi 11 août, après Hyundai, le premier groupe industriel coréen, l'agitation touche Daewoo, Kia (constructeur automobile), Goldstar et Samsung. En d'autres termes, les principaux secteurs exportateurs (automobiles, chantiers navals, électronique) de l'économie coréenne sont touchés. Les PME du textile sont également affectées par des arrêts de travail comme les deux grands fabricants de textile synthétique (Tae Kwang Ind. Co. et Hanil Synthetic Fiber).

L'agitation a gagné certaines sociétés de transport maritime de Pusan, provoquant un ralentissement de l'activité portuaire, ainsi que les mines. Les chauffeurs de taxi et d'autobus (notamment à Kwangju) demandent également des augmentations de salaire. Au total, plus de deux cents entreprises sont affectées par des conflits du travail.

Le ministère du commerce et de l'industrie se prépare à importer d'urgence des matières premières (comme le charbon) et surtout des pièces détachées qui commencent à manquer. Ainsi, chez Hyundai Motor, où depuis lundi le travail a repris tant bien que mal, un atelier continuant son mouvement de revendication et risquant rapidement de paralyser la production.

L'expédition de 12 000 voitures à destination du marché américain a dû être retardée : les véhicules ne pouvaient être terminés en raison du manque de certaines pièces. Hyundai fabrique 700 000 voitures par an dont 400 000 sont destinées à l'exportation. Selon l'association des PME sud-coréennes, plus de la moitié des deux cents entreprises sous-traitantes assurant l'approvisionnement des constructeurs automobiles sont actuellement en grève.

On prévoit, de toute façon, une chute importante des exportations en août. Le taux de croissance économique pour le second semestre souffrira également. En une semaine; Hyundai a déjà enregistré des pertes se chiffrant à 60 millions de dollars.

L'agitation tend, en outre, à prendre un tour parfois violent. Ainsi, aux chantiers navals de Huyndai à Ulsan, où le mouvement de grève déclenché il y a une semaine est suivi par les vingt mille ouvriers, les plus radicaux d'entre eux ont bloqué jeudi dernier la voiture du président honoraire et fondateur du groupe, M. Chung Ju Yung, soixante-douze ans, le contraignant à parlementer avec eux. Ce qui s'est rarement vu en Corée du Sud.

Chez Daewoo, deuxième constructeur automobile, qui a des accords de production avec General Motors, quatre mille ouvriers sont en grève, bloquant la porte de l'usine. Ils demandent des augmentations de salaire et la création de syndicats libres. Lundi, la police a dû disperser à coups de grenades lacrymogènes mille cinq cents mineurs qui, en signe de protestation, bloquaient la voie ferrée à Kohan, à 175 kilomètres de Séoul. Au total, quinze mille mineurs sont en grève, paralysant la production de charbon (la Corée du Sud produit 23 millions de tonnes d'anthracite).

« Nous comptons sur le patronat »

Les conditions de travail, les horaires et les salaires constituent des thèmes de revendication évidents dans un pays où les travailleurs ont été, jusqu'à présent, fortement contrôlés et se trouvent pour beaucoup dans des situations très pénibles (voir *le Monde* du 7 août). Au cours d'une interview diffusée lundi soir par la chaîne de télévision nationale japonaise NHK, M. Roe Tae Woo, président du parti gouvernemental et artisan du programme de démocratisation en cours, devait admettre implicitement ce problème : *« Certaines entreprises sont effectivement en difficulté*, a-t-il déclaré, *et nous comptons sur le patronat pour améliorer les conditions de vie des ouvriers.* » En fait, les autorités voudraient conserver une certaine neutralité dans le conflit ouvriers-patronat.

Selon les statistiques d'une étude réalisée par l'Institut chrétien pour la justice et le développement, datant de février dernier, 13,2 % des ouvriers et 63,9 % des ouvrières reçoivent des salaires inférieurs au minimum vital établi par la Fédération des syndicats coréens. A en croire cette étude, le nombre de travailleurs disposant d'un revenu suffisant a légèrement augmenté (passant de 53 à 57 % de l'ensemble des salariés) entre 1981 et 1983, mais il a diminué par rapport à 1970 (il était alors de 75 %), malgré une forte croissance de l'économie au cours de cette période.

Une telle situation oblige de nombreux ouvriers à faire des heures supplémentaires simplement pour survivre. Selon les statistiques du Bureau international du travail, en 1983, les Coréens travaillaient en moyenne 54,3 heures, soit plus qu'en 1970 (52 heures) et plus qu'à Taiwan (48 heures).

PHILIPPE PONS.

AFGHANISTAN

M. Najibullah a regagné Kaboul

Le numéro un afghan, M. Najibullah, est arrivé à Kaboul, le lundi 10 août, à l'issue d'un séjour d'environ trois semaines en Union soviétique, a annoncé Radio-Kaboul. Le retour du dirigeant afghan met un terme aux spéculations nourries par son absence prolongée.

M. Najibullah avait quitté l'Afghanistan le 19 juillet pour ce qui était alors qualifié de source officielle comme une *« brève visite »* en URSS. Il avait par la suite rencontré le secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. L'agence soviétique Tass avait annoncé son départ de Moscou le 21, mais sans faire état de sa destination.

Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères avait précisé, vendredi, que M. Najibullah se reposait dans une ville d'eaux d'Union soviétique (*le Monde* daté 9-10 août). A son arrivée à Kaboul, le numéro un afghan a été notamment accueilli par le premier ministre, M. Sultan Ali Kishtmand, et le ministre des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, a précisé la radio officielle afghane. – *(AFP)*.

Europe

ESPAGNE

Eté chaud au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Le Pays basque a connu, le lundi 10 août, son troisième attentat en cinq jours. Il a été commis à Eibar, une bourgade industrielle située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Sébastien qui constitue l'un des fiefs du nationalisme radical.

Une bombe dissimulée dans une voiture volée a fait explosion peu après 15 heures dans une ruelle du centre de la ville, faisant treize blessés légers parmi les passants. Les façades des maisons environnantes ont été gravement endommagées. L'attentat visait une patrouille de la garde civile qui surveillait une salle de tir proche, mais qui n'a pas été atteinte. Le 6 août dernier, deux policiers avaient été tués à Vitoria dans un attentat similaire.

Il est clair désormais que l'ETA, qui avait paru concentrer ses actions ces derniers mois à Madrid puis en Catalogne, a reconstitué son infra-structure au Pays basque même, où la police espagnole avait pourtant réussi plusieurs coups de filet, le dernier en date à la mi-juillet, près de Saint-Sébastien.

Tout porte à croire que les séparatistes basques disposent désormais dans la région de deux commandos particulièrement actifs et agissant respectivement au Guipuzcoa (Saint-Sébastien) et en Alava (Vitoria).

Parallèlement aux attentats, les nationalistes radicaux ont lancé une campagne d'agitation dans la rue en profitant des fêtes patronales qui se déroulent actuellement dans les principales villes basques.

Dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 août, alors que des milliers de personnes célébraient dans les rues de Vitoria la fête annuelle de la ville, plusieurs centaines de jeunes gens, sympathisants de l'ETA et groupes de punks mêlés, avaient barcelé durant plusieurs heures les forces de l'ordre, dressant des barricades et tentant de mettre le feu à une station-service. Il y avait eu une quarantaine de blessés légers.

THIERRY MALINIAK.

URSS

« Transparence » et « démagogie »

Le bulletin indépendant *Glasnost* (Transparence), qui a fait récemment son apparition à Moscou (*le Monde* daté 5-6 juillet), a fait l'objet d'une violente attaque du journal *Moscou-Soir*, qui, cité le 8 août par l'agence Tass, l'accuse de *« substituer aux valeurs réelles une démagogie de mauvais aloi »*.

Sous le titre « Braillards au bord du chemin », le journal estime que l'attention des éditeurs de *Glastnost « n'est pas centrée sur les phénomènes nouveaux qui apparaissent dans la vie du pays et sont appréciés déjà par l'opinion publique mondiale, mais sur les phénomènes du passé »*.

Les correspondants de *Moscou-Soir* disent avoir rencontré Sergueï Grigoriants, principal rédacteur de *Glasnost*, qui leur a affirmé qu'il *« ne s'agit pas d'une publication dissidente »*. Ils relèvent qu'il y a contradiction entre ce propos et *« les informations de stations de radiodiffusion étrangères qui présentent le bulletin comme la création d'un groupe de dissidents désireux d'éprouver la nouvelle politique de transparence pratiquée en Union soviétique »*.

Moscou-Soir se livre enfin à une violente attaque personnelle contre Sergueï Grigoriants. Citant un dossier des archives du tribunal de Moscou, le journal lui reproche de s'être *« permis dans le passé de petites aventures criminelles »* et de s'être livré entre 1971 et 1974 à la *« spéculation sur des œuvres d'art »* pour un gain de plus de 12 000 roubles.

Lundi, M. Grigoriants a qualifié de *« calomnie »* l'attaque de *Moscou-Soir*. Il a déclaré que, collectionneur de tableaux, il lui était *« arrivé de vendre très rarement des œuvres d'art, mais pas dans un but de spéculation »*. Les accusations portées contre lui à ce sujet venaient, selon lui, du fait qu'il avait alors rejeté plusieurs propositions de *« collaborer »* avec le KGB. M. Grigoriants a annoncé que le second numéro de *Glasnost* serait disponible dans les prochains jours.

[Agé de quarante-cinq ans et figure marquante depuis plus de dix ans de la contestation politique en URSS, Sergueï Grigoriants avait déjà passé quatre années en prison entre 1975 et 1980 lorsqu'il fut de nouveau condamné en 1983 à sept ans de détention et cinq ans de relégation pour *« propagande et agitation anti-soviétiques »*. Il a bénéficié au mois de février dernier d'une remise de peine en même temps que cent trente-neuf autres prisonniers politiques. C'est apparemment cette qualité que *Moscou-Soir* met en question en lui reprochant d'avoir trempé dans des affaires de « spéculation ».]

GRÈCE

Neuf soldats américains blessés dans un attentat

ATHÈNES
de notre correspondant

Deux inconnus ont fait exploser par télécommande une voiture piégée sur le passage d'un minibus transportant l'équipage d'un avion militaire américain, lundi 10 août, dans le quartier de Voula, à 20 kilomètres du centre d'Athènes. Les neuf membres de l'équipage américain et le chauffeur grec du minibus ont été légèrement blessés. Les auteurs de l'attentat se sont enfuis à moto.

L'explosion s'est produite tout près de l'hôtel Apollon, qui sert aux autorités de la base américaine située dans l'aéroport d'Athènes à loger les militaires de passage.

L'attentat a été revendiqué mardi par l'Organisation du 17-Novembre, référence au soulèvement de l'Ecole polytechnique d'Athènes contre le régime des colonels, le 17 novembre 1973. Ce groupe a déjà revendiqué de nombreux attentats terroristes. Le dernier en date avait fait quatorze blessés, dont douze soldats américains, le 24 avril.

L'attentat de lundi est vraisemblablement une réponse au « réchauffement » des relations gréco-américaines et à l'annonce de l'ouverture de nouvelles négociations sur les bases militaires des Etats-Unis en Grèce, le 4 septembre prochain (*le Monde* du 30 juillet). La statue de Harry Truman – père de la doctrine qui porte son nom et à l'origine de la présence américaine en Grèce, – qui avait été renversée par un attentat à l'explosif, il y a plus d'un an, a été réinstallée le 6 août. Une large partie de la presse grecque a vu dans cet événement, survenu le jour de l'anniversaire de la bombe atomique sur Hiroshima, une fâcheuse coïncidence.

Th. M.

Amériques

HAITI : alors que l'Eglise appelle au dialogue

La grève générale a été largement suivie

Port-au-Prince (*AFP, Reuter*). – Le mot d'ordre de grève générale et de boycottage des épreuves du baccalauréat lancé par le syndicat d'élèves « Zaffaire élèves l'école » (ZEL) et appuyé par l'opposition au Conseil national de gouvernement (CNG) a été largement suivie, le lundi 10 août, dans la capitale haïtienne. Moins de 10 % des élèves se sont en effet présentés aux examens sur les vingt-cinq mille candidats attendus. La plupart des magasins, des bureaux et des restaurants sont aussi restés fermés, alors que la grève des autobus et des tap-tap (les taxis collectifs) a complètement paralysé Port-au-Prince.

Aucune violence n'a été signalée dans le pays, où l'armée patrouillait. Selon les stations de radio, la grève a été moins largement suivie en province. Une manifestation a cependant rassemblé plusieurs milliers de personnes à Gonaïves, la cité de l'indépendance, à 170 kilomètres au nord de la capitale. Les soldats, dont un certain nombre avaient revêtu leur tenue de combat, ont stationné devant les lycées où devait avoir lieu les épreuves du baccalauréat. L'armée s'était, en effet, engagée à garantir la sécurité de ceux qui voulaient passer leurs examens.

La conférence épiscopale haïtienne, qui avait indiqué qu'il n'appartenait pas à l'Eglise de dire si *« oui ou non »* les jeunes devaient se rendre aux examens étant donné le *« climat d'insécurité et d'incertitude »*, a rendu public, lundi, un message appelant à la concertation et au dialogue. Les auteurs de ce texte, signé des neuf évêques haïtiens, y compris Mgr Romelus, évêque de Jérémie (au sud-ouest de l'île), constatent qu'un fossé *« de plus en plus profond »* se creuse entre les dirigeants et la population et que cette situation est le résultat d'un manque de dialogue et d'un « durcissement » des différents acteurs de la vie politique. L'Eglise, en déplorant les « tueries », demande que les négociations commencent en rejetant *« orgueil et obstination »* et en étant prêt à faire des *« concessions mutuelles »*. Les évêques se déclarent aussi *« de plus en plus inquiets face aux violations des droits de l'homme »* et affirment qu'il n'est pas concevable que les responsables des médias *« soient l'objet de répression et de sévices de la part des détenteurs du pouvoir »*.

● **PANAMA : 75 % de la population en faveur du départ du général Noriega.** – Selon un sondage rendu public par le Parti démocrate-chrétien d'opposition, 75 % des Panaméens souhaitent la démission du chef des forces armées et homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega. Les six cent vingt-huit personnes de toutes appartenances sociales interrogées estiment que les militaires s'immiscent dans les affaires politiques et outrepassent ainsi leur rôle. D'après ce sondage, réalisé par un cabinet d'études affilié à la société Gallup, 80 % de la population pensent que c'est le général Noriega qui dirige effectivement le pays et non le président de la République, M. Erick Delvalle. – *(AFP.)*

● **EQUATEUR : le président Cordero promet des élections libres en 1988.** – A l'occasion de son discours sur l'état de la nation prononcé le lundi 10 août devant le Congrès, le président Febres Cordero a promis l'organisation *« d'élections libres et transparentes »* en 1988, à l'expiration de son mandat. Au terme de sa troisième année de présidence, M. Febres Cordero a justifié la rigueur de sa politique économique par la chute brutale des cours du brut, principale source de devises du pays, les pertes consécutives au tremblement de terre de mars dernier dans le nord du pays. – *(AFP)*.

CUBA

Espionnage et défections

Plusieurs affaires d'espionnage agitent les milieux officiels cubains depuis quelques semaines. A La Havane, une récente série d'émissions télévisées intitulées « La guerre de la CIA contre Cuba » a mis en scène des images montrant des « espions américains » et des matériels utilisés, selon le régime castriste, par l'agence de renseignement des Etats-Unis. Le quotidien officiel *Granma* a repris dans ses éditions de juillet ces informations et a publié la photographie de quatre-vingt-trois citoyens américains présentés comme des « officiers de la CIA » de passage ou accrédités en qualité de diplomates en poste à La Havane. Le quotidien a aussi révélé à cette occasion les noms de deux de ses agents infiltrés à la CIA et dont le quotidien cubain retrace la vie.

Cette campagne, qui intervient plusieurs semaines après la défection du général d'aviation Rafael del Pino vers les Etats-Unis, est aussi, selon le commandant Florentino Aspillaga Lombard, la conséquence de son propre départ de La Havane. Cet ancien agent de renseignement cubain a affirmé à Washington que trois cent cinquante « espions cubains », qu'il souhaite dénoncer, opèrent à travers le monde. Le commandant, qui était en poste en Tchécoslovaquie au moment de sa défection, estime qu'il y a deux mille quatre-vingt-six officiers travaillant dans le renseignement cubain pour un personnel total de soixante-seize mille officiers au ministère de l'intérieur. Dans une interview à Radio-Marti, la branche de la Voix de l'Amérique vers La Havane, le commandant Aspillaga affirme que les services cubains sont actifs, même dans des pays alliés de La Havane comme l'Angola, l'Ethiopie, le Mozambique, le Nicaragua, la Zambie et même le bloc soviétique. – *(AFP.)*

SURINAME

Le commandant Bouterse rompt le dialogue avec l'opposition

LA HAYE
de notre correspondant

Le chef du régime militaire surinamien, le commandant Desi Bouterse, a rompu le lundi 10 août le dialogue avec les membres de l'opposition, entamé il y a dix-huit mois sous la pression de la guérilla. Le chef d'Etat a pris cette décision à la suite de l'importante manifestation organisée la semaine dernière par les trois principaux partis politiques. Plus de soixante mille personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux anciens premiers ministres, ont défilé en mettant en cause le régime militaire.

Cette manifestation, la plus importante depuis le coup d'Etat militaire en 1980, a même été présentée par l'opposition comme l'équivalent d'un « référendum » démontrant la volonté de l'électorat de voir les militaires regagner leurs casernes.

Plusieurs orateurs ont affirmé que le Suriname était l'une des dernières dictatures d'Amérique du Sud après le Chili et le Paraguay. Selon le pouvoir, des manifestants ont crié des slogans en faveur du dirigeant guérillero Ronnie Brunswick, qui harcelle depuis plusieurs mois l'armée surinamienne dans l'est du pays, sans toutefois réussir une véritable percée dans la capitale. La manifestation, considérée comme une « déclaration de guerre » de l'opposition, a provoqué la colère des militaires, qui ont exigé que des mesures énergiques soient prises contre ceux qui ont ainsi défié leur puissance.

Le commandant Bouterse a rappelé à cette occasion que les militaires devaient rester le véritable pilier du pouvoir, même après les élections législatives, que le régime a promis d'organiser le 25 novembre prochain. Selon le chef de l'Etat, les dirigeants politiques ont abusé de la liberté de parole et de manifestation qui leur était concédée.

RENÉ TER STEEGE.

Diplomatie

Américains et Soviétiques vont échanger des visites sur des sites de destruction des armes chimiques

Genève (*AFP*). – Des experts américains et soviétiques se sont rencontrés du 20 juillet au 7 août à Genève pour tenter de mettre au point une convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques.

Ces discussions bilatérales se sont déroulées parallèlement à la Conférence des Nations unies sur le désarmement chargée d'élaborer cette convention. Les experts soviétiques ont fait savoir à cette occasion qu'ils acceptaient l'invitation américaine de visiter le 19 octobre prochain l'usine de destruction des armes chimiques de Tooele (Utah). De leur côté, les Américains ont répondu favorablement à une invitation lancée le jeudi 6 août par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, de visiter les installations soviétiques de Sikhany.

Les délégations américaine et soviétique étaient conduites par les représentants de ces pays à la conférence, MM. Max Friedersdorf et Iouri Nazarkine. Tous les problèmes relatifs à l'interdiction des armes chimiques, et notamment celui des vérifications, ont été abordés au cours de ces discussions, a indiqué un porte-parole de la mission américaine.

● **Déploiement de missiles mobiles en URSS.** – L'URSS aurait commencé à déployer les premiers missiles balistiques intercontinentaux pouvant être tirés à partir de lanceurs mobiles, selon le *Washington Post* du 8 août. Le journal, qui cite des responsables américains, affirme que des missiles SSX-24 ont été transportés par rail hors de l'usine de fabrication, sans être en mesure de préciser s'ils sont déjà opérationnels. Ces armes d'une portée de 9 900 kilomètres, équipées de dix têtes nucléaires, peuvent être déplacées sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau ferré très développé et sont donc difficilement repérables par les systèmes de détection américains.

Politique

Les critiques du PS à l'encontre du gouvernement

M. Debarge s'interroge sur la politique iranienne de M. Chirac et dénonce l'attitude de M. Pasqua

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur de Seine-Saint-Denis, a d'abord réaffirmé, le lundi 10 août, lors d'un « point de presse » que, dans l'affaire iranienne, le PS n'a *« pas d'accusations à formuler »* à l'encontre de M. Chirac et *« ne met pas en cause »* l'action du gouvernement. Animés par *« un esprit de responsabilité et (...) de cohésion nationale »*, les dirigeants socialistes se bornent à *« enregistrer »* les affirmations de l'hodjatoleslam Rafsansdjani. Il n'est, en particulier, pas question pour le moment de demander (comme l'avait fait M. Jack Lang), la création d'une commission d'enquête parlementaire.

En revanche, les dirigeants socialistes ont l'intention de se montrer plus agressifs dans l'affaire du télégramme de M. Chirac au président irakien Saddam Hussein révélée par *le Canard enchaîné*. M. Debarge a trouvé *« curieux »* que le premier ministre s'adresse directement à un chef d'Etat et que ce télégramme, comme l'affirme le gouvernement français, ait porté sur des négociations relatives au rééchelonnement de la dette irakienne. Le PS souhaite que M. Chirac *« s'explique »* et formule pour le moment *« une interrogation »*. *« Nous n'allons pas plus loin*, a prévenu M. Debarge, *mais nous le disons avec la netteté nécessaire. »*

« Qui pratique la pantalonnade ? »

En fait, même si le sénateur de Seine-Saint-Denis n'a pas été explicite, les dirigeants socialistes sont convaincus qu'un tel télégramme ne peut faire référence qu'à deux domaines : soit le domaine nucléaire, soit celui de la livraison d'armements sophistiqués.

Pour le reste, M. Debarge ne s'est pas privé, à propos de la Corse, de rappeler les déclarations de M. Charles Pasqua sur la *« pantalonnade »* des plastiqueurs (1) : *« Qu'est-ce qu'on appelle pantalonnade ?* a lancé M. Debarge. *Qui pratique la pantalonnade ? Il ne faut pas considérer la Corse comme un carnet de cartes postales, mais comme la Corse, avec ses problèmes »*, même si le PS condamne sans appel la violence, *« qui n'est pas pour nous un moyen politique »*.

D'une façon plus générale, et citant à la fois la Sécurité sociale, l'avenir de la régie Renault, la grève des contrôleurs aériens, M. Debarge a jugé que le PS n'a pas l'impression de se trouver devant *« un gouvernement très cohérent »*, mais devant un gouvernement qui pratique *« un libéralisme de mauvaise qualité »*.

A propos de la Nouvelle-Calédonie, le maire du Pré-Saint-Gervais a jugé que ne pas tenir compte du nombre d'abstentions au référendum reviendrait à faire preuve d'*« irréalisme politique »* et à *« commettre une faute »*. Il a estimé que cette consultation serait un échec pour le gouvernement à partir d'un taux d'abstentions *« analogue »* à celui qu'avait entraîné le référendum sur l'Europe organisé par Georges Pompidou (2) et si l'abstention canaque était importante.

Le renforcement des mesures de contrôle aux frontières à l'égard des touristes étrangers fait dire à M. Debarge que, si le PS a lutté, au gouvernement, contre l'immigration clandestine, les libertés individuelles et collectives doivent être maintenues et les droits des étrangers *« préservés »*.

M. Debarge a enfin commenté les déclarations du secrétaire général du PCF au Forum RMC-FR3 pour lancer : *« Georges Marchais, c'est comme la météo. Alors, on verra bien. »* *« Nous restons partisans*, a-t-il précisé, *d'un rassemblement de la gauche. (...) Les propos de Georges Marchais nous intéressent mais ne nous préoccupent pas outre mesure. »*

M. Debarge a également évoqué la reconquête de la bande d'Aozou par l'armée tchadienne pour affirmer, comme l'Elysée, que cette question doit faire l'objet d'un *« arbitrage international »*.

---

(1) Le 15 juin dernier à Bastia, M. Pasqua avait déclaré : *« Les plastiqueurs, ici, tout le monde les connaît et nous les arrêterons le jour où nous aurons décidé que cette pantalonnade a assez duré. »*

(2) 39,75 % d'abstentions (dont 39,32 % en métropole et 24,61 % dans les TOM).

M. Michel Rocard veut pouvoir « sourire en paix »

Interrogé, le lundi 10 août, sur France-Inter à propos de l'élection présidentielle, sur le fait de savoir si une double candidature Mitterrand-Rocard était possible, M. Michel Rocard a affirmé : *« C'est probablement impossible pour le président de la République actuel. »* Invité le lendemain sur Europe 1 à commenter cette déclaration, il s'est borné à demander : *« Peut-on sourire en paix ? »*, en affirmant qu'il fallait prendre cette phrase sur le *« mode souriant »*.

A France-Inter, l'ancien ministre avait aussi affirmé à propos des *« circonstances exceptionnelles »* qui pourraient pousser M. Mitterrand à se représenter : *« Je serai probablement informé par voie de presse sur ce que sont ces circonstances exceptionnelles »*, avant d'ajouter ironiquement qu'il n'imagine pas autre chose qu'*« un état de guerre international ou un immense tremblement de terre »*.

Invité également, mardi, sur Europe 1 à commenter cette affirmation, il a précisé : *« J'ai décidé de ne plus parler de ce sujet »*, après avoir affirmé : *« Les Français savent très bien qu'on ne remplace pas Mme Soleil, et, quand il y a des dates prévues pour un certain nombre d'événements, il ne sert à rien de vouloir les devancer. Tout ce qui peut être dit sur ce sujet l'a déjà été. »*

« Responsabilité » et petites phrases...

La nature du PS et son rôle particulier depuis mars 1986 font qu'il est constamment menacé par deux risques opposés : celui d'une expression tous azimuts et incontrôlée de la part de ses ténors, et celui, à l'inverse, d'une discrétion qui lui fait encourir le reproche de mutisme.

La navigation entre ces écueils continue, en plein milieu d'un mois d'août, où l'actualité internationale ne fait pas relâche. C'est pourquoi la direction du PS a décidé de rétablir, cette semaine, le rituel, interrompu pendant l'été, des « points de presse » hebdomadaires afin de mettre quelques pendules à l'heure et de « cadrer » le discours des uns et des autres. C'est M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations qui, le lundi 10 août, a repris le rite.

La direction du PS a été visiblement agacée d'avoir prêté le flanc aux critiques des hommes de la majorité — notamment à celles de M. Frank Borotra, porte-parole du RPR — à cause de réactions maladroites et trop rapides aux accusations portées contre M. Jacques Chirac par le président du Parlement iranien, à propos de l'affaire des otages français au Liban. M. Debarge, soucieux de *« ne pas tomber dans le piège d'une polémique subalterne »*, s'est donc employé à donner du PS une image *« responsable »*, sans *« agressivité »* inutile.

Ce qui n'exclut pas la fermeté : s'il n'est pas question, dans l'état actuel des choses, de chercher noise à M. Jacques Chirac dans l'affaire iranienne, le premier ministre n'en est pas quitte pour son attitude dans l'autre affaire proche-orientale : celle du télégramme au président irakien Saddam Hussein. Les dirigeants socialistes ont, là, l'intention d'enfoncer le clou autant que faire se pourra. De la même façon, le consensus contre la violence en Corse ne vaut pas approbation de la politique de M. Charles Pasqua, qui se verra encore longtemps reprocher le terme de *« pantalonnade »* à propos des plastiqueurs corses.

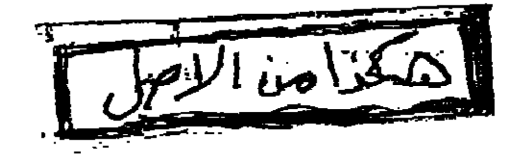
Mini-dérapage de M. Rocard

M. Debarge s'est bien gardé de s'engager sur un terrain plus mouvant — même s'il intéresse davantage l'opinion — celui de l'élection présidentielle. Le sénateur socialiste s'est borné à remarquer à ce propos : *« Nous ne sommes pas encore à marée haute. »* M. Rocard aurait peut-être dû s'inspirer de cette sobriété. Certes, l'ancien ministre a annoncé, le mardi 11 août sur Europe 1, qu'il s'abstiendrait désormais de tout commentaire sur sa candidature.

Mais la veille, sur France-Inter, le député des Yvelines avait encore lancé quelques petites phrases qui semblaient prendre à la légère les explications de M. Mitterrand sur les *« circonstances exceptionnelles »* qui pourraient le pousser à se représenter. Petites phrases d'autant plus inutiles que M. Rocard les a corrigées le lendemain en affirmant qu'il s'agissait d'un *« sourire »*...

Ce genre de sourire risque plutôt de donner la grimace au PS. Ce mini-dérapage est d'autant plus malvenu qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand n'est — aujourd'hui — guère assurée. Quel malin plaisir M. Rocard prend-il à se compliquer ainsi la vie ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.



ernement

« Responsabilité »
et petites phrases...



GÉRIE

UN DOSSIER HISTORIQUE SPÉCIAL

هكذا من الأصل

Société

L'attentat de Bastia

La gendarmerie conserve la maîtrise de l'enquête

Les enquêteurs chargés d'identifier les auteurs de l'embuscade du 4 août au sud de Bastia essaient de retrouver leur calme. Après les maladresses commises par les gendarmes, ce week-end, le soupçon fantaisiste contre le *« terrorisme international »*, la fausse existence d'un fusil d'assaut Kalachnikov et des interventions trop démonstratives dans l'île, les recherches devraient être contraintes à plus de patience et de sérénité.

A la suite d'une réunion, le lundi 10 août, à la préfecture de police d'Ajaccio, sous la direction de M. Marcel Morin, préfet délégué à la police, la gendarmerie a obtenu de garder la maîtrise de l'enquête sur la mort de Guy Aznar mais, semble-t-il, à la condition de s'astreindre à plus de sang-froid. La hiérarchie de la gendarmerie a mis en avant le fait que le lieu de l'attentat, situé en dehors de la zone urbaine de Bastia, relevait de sa compétence territoriale. La mort d'un gendarme est d'abord l'affaire de la gendarmerie. Cet argument psychologique l'a emporté, dans un souci d'apaisement, auprès des magistrats de la section antiterroriste du Palais de justice de Paris qui, après dessaisissement du parquet de Bastia, doivent superviser ce dossier.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les policiers ont, semble-t-il, obtenu que les gendarmes rectifient auparavant les affirmations erronées divulguées avec trop d'assurance. Ainsi, il a été annoncé, dès lundi, que les portraits-robots des auteurs de l'attentat ne seraient pas diffusés. Il apparaît en effet de plus en plus probable que les membres du commando portaient des cagoules,et qu'aucun témoin n'est en mesure d'apporter un signalement précis des trois ou quatre hommes de la 205 rouge.

La gendarmerie a aussi annoncé comme *« peu vraisemblable »* l'information concernant l'existence du fusil d'assaut Kalachnikov parmi les armes utilisées contre l'estafette de la patrouille.

Les spécialistes de la police judiciaire devraient garder, eux, la maîtrise des expertises balistiques, qui, selon des sources dignes de foi, pourraient permettre de rattacher l'embuscade du 4 août à la longue série de mitraillages de gendarmeries, ces derniers mois. Le 13 juin, les enquêteurs, qui suivent depuis des semaines la trace d'un groupe de clandestins surnommés à la PJ *« la bande des fugitifs »*, avaient en effet retrouvé, après un attentat, dans un campement de fortune de Serra-di-Scopamène (Corse-du-Sud), des munitions de calibre 5,56, les mêmes, peut-être, que celles utilisées mardi dernier sur la route de la Marana, au sud de Bastia.

Le mauvais effet politique mis à part, cet épisode dominical de la « guerre des polices » dans l'île n'aura peut-être pas d'effet. Depuis des mois, la police judiciaire travaille par « immersion » d'inspecteurs parisiens ou marseillais qui tentent de remonter les fils des enquêtes de manière clandestine. Ces équipes, qui se mêlent notamment aux touristes, n'ont pas ralenti leurs activités ce week-end.

Ph. Bg.

Un juge face à l'énigme Gordji

Gilles Boulouque, l'anti-shérif

(Suite de la première page.)

Entre-temps, il a du assumer un emballement des événements dont cette convocation a été le détonateur : rupture des relations diplomatiques, « guerre » des ambassades... Ce qu'il s'efforce de faire avec la même modestie : M. Boulouque n'entretient pas d'illusions démesurées sur le rôle du juge d'instruction et considère que, si erreur il y a eu dans l'*« affaire Gordji »*, elle n'a pas été commise de son côté, mais de celui du Quai d'Orsay.

La crise s'éternisant, quelques voix se sont demandé si M. Boulouque n'avait pas, tout compte fait, manqué de « sens de l'opportunité » en cherchant à entendre l'interprète officiel, mais numéro deux officieux, de l'ambassade. Si le dossier concernant le fonctionnaire iranien n'était pas, tout bien réfléchi, début août, plus mince qu'il n'y paraissait en juin. Bref, ces bonnes âmes feraient volontiers porter le chapeau de l'impasse dans la « guerre » des ambassades au juge et à ses enquêteurs.

Les « deux lectures » possibles

C'est sans doute négliger la personnalité de ce magistrat rigoriste mais prudent. Comme dit Me Georges Kiejman, qui l'a approché dans l'affaire Abdallah, M. Boulouque est *« intelligent, modeste et aussi réaliste »*. En d'autres termes, il n'est pas du genre à s'aventurer inconsidérément sur un terrain — la lutte antiterroriste — où politique et diplomatie estiment avoir leurs droits.

« Il n'est pas de ceux qui cherchent à décrocher la palme du martyre judiciaire », ainsi le décrit un habitué du Palais de justice. Et de rappeler l'instruction de l'affaire Abdallah, confiée à M. Boulouque : avant que les Américains ne se portent subitement partie civile, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) n'est-il pas passé, en juillet 1986, près du non-lieu, le magistrat semblant disposé à suivre d'éventuelles réquisitions du parquet en ce sens ? Conscient du contexte politique de ce dossier « sensible », M. Boulouque parlait d'ailleurs à l'époque, non sans ironie, des *« deux lectures »* possibles de cette affaire, selon que primait ou non une logique purement judiciaire.

Le juge, donc, ne se décide pas à la légère. Qu'on ne fasse pas souffler aujourd'hui le *« vent de l'opportunité »* et des reproches. *« Je n'ai pas l'habitude de me précipiter »*, affirme le juge, qui a attendu trois mois et des informations en provenance de la République fédérale d'Allemagne (où sont incarcérés notamment deux chiites libanais, Mohamed et Abbas Hamadé) pour lancer sa convocation contre Walid Gordji. *« J'ai fait ce que je devais faire,* souligne le juge. *Je ne peux pas être comptable d'opportunités qui changent au jour le jour »*.

Magistrat *« très équilibré »*, selon le terme d'un avocat, M. Boulouque ne serait-il pas cependant trop proche des policiers ? A l'évidence, il a toute confiance en la DST, dont la piste iranienne a pris le pas sur l'hypothèse de la police judiciaire qui privilégiait les frères Abdallah. Pour autant, ces bons rapports avec le contre-espionnage n'ont pas nui à son image au quai des Orfèvres. Son frère, le commissaire Thierry Boulouque, est d'ailleurs chef de section à la brigade criminelle après avoir été chargé des relations avec la presse auprès du directeur de la PJ parisienne. Comme tous les magistrats, M. Boulouque est conscient de ce risque d'« intoxication » policière. Il n'en précise pas pour autant la manière dont il s'en accommode. *« Je n'aime pas la complaisance »*, se borne-t-il à répondre.

Ce lourd héritage

Rien ne prédisposait M. Boulouque à figurer au nombre des magistrats « antiterroristes » les mieux protégés de Paris. Né d'un père avocat, il se destinait à l'agrégation de droit et au professorat plutôt qu'à l'instruction. Pendant ses études, il se spécialise dans le droit privé international plutôt que dans les affaires criminelles. Sorti en 1976 de l'Ecole de la magistrature, il fait ses classes à Evry (Essonne), puis à Bobigny (Seine-Saint-Denis) entre trafic et drogue, fraude électorale et escroqueries d'envergure internationale. Il fait aussi son apprentissage des affaires délicates : en 1981, il est conduit à inculper à Bobigny le capitaine Paul Barril, alors chef adjoint du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), dans le cours d'une affaire de trafic d'armes international.

Ce n'est qu'à Paris, où il est affecté fin 1983, qu'il est amené, par la petite porte, à côtoyer le terrorisme, lorsque, arrive sur son bureau, l'enquête sur les attentats signés « Géronimo », un groupe d'extrême gauche dont le mystère ne sera, malgré tout, pas levé. Fin 1985, M. Boulouque s'occupe en outre de l'instruction d'une affaire concernant le chef de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, Monte Melkonian, qui, lui, sera condamné un an plus tard.

Mais le magistrat fait ensuite un héritage, dont nul ne sait encore à quel point il sera lourd. Après le départ de Mme Martine Anzani pour la vice-présidence du tribunal de Paris, M. Boulouque reprend le dossier de Georges Ibrahim Abdallah — alors un inconnu, sauf pour la DST — instruit par sa collègue. Pourquoi lui ? *« Je ne me l'explique pas moi-même »*, assure M. Boulouque. Le hasard ou bien la chance, comme l'on voudra.

Le chef des FARL est à peine condamné, fin février 1987, à la réclusion à perpétuité que le juge se voit attribuer un nouveau dossier sensible. Fin mars, il prononce les premières inculpations dans l'enquête de la DST sur le réseau terroriste pro-iranien qui va progressivement être démantelé (dix-huit inculpations à ce jour). Ce fil va finalement l'amener à croiser l'information sur les attentats revendiqués par le CSPPA (Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes) confiée à son collègue, M. Michel Legrand. Finalement, l'enquête de M. Boulouque sur les intégristes pro-iraniens, de l'inculpation du Tunisien Fouad Ali Saleh en mars à celle des deux Libanais, Abbas Khawaja et Mohamed Moussaoui, le 25 juillet dernier, va aboutir à la piste considérée aujourd'hui comme la plus solide.

En conséquence, l'ensemble des investigations sur les attentats est regroupé, depuis une quinzaine de jours, entre les mains du seul juge d'instruction, M. Gilles Boulouque : ce n'est que l'une des quatre-vingt-dix affaires actuellement sur son bureau (dont une trentaine concernent le terrorisme) mais évidemment la plus intéressante à ses yeux. *« C'est un exploit d'avoir réussi à pénétrer un tel tissu, enchevêtré comme le sont toutes les structures libano-maghrébines »*, dit-il, toute modestie, cette fois, mise à part.

En même temps, M. Boulouque tente un autre défi : concilier les investigations des différents services. Il a demandé — enfin ? — à la police judiciaire de reprendre l'enquête sur les attentats à partir des éléments fournis par la DST. Quelques-uns de ses collègues, eux, se demandent si cette étroite coopération policière ne l'amène pas parfois à une certaine précipitation : ainsi la dénomination « fourre-tout » — association de malfaiteurs — du mandat remis fin juillet aux autorités suisses contre un suspect n'a pas permis, estiment-ils, son extradition.

Armé puisqu'il le faut, encadré en permanence par six policiers du RAID, l'unité d'élite de la police, selon un dispositif renforcé au moment de l'encerclement de l'ambassade d'Iran le 30 juin, M. Boulouque paraît presque effrayé par l'intérêt — y compris médiatique — qu'il suscite. Indirectement, ses intentions quant à l'audition de Walid Gordji ont été sondées. Par le même canal, ce juge aux apparences fragiles les a fait connaître : pas question de retirer sa convocation ni d'interroger l'interprète à l'ambassade d'Iran ou à la représentation d'un pays tiers. Toute formule de repli — un rapatriement sanitaire ? — devrait emprunter d'autres voies.

CORINE LESNES.

A la Martinique et à Tahiti

Trois personnes blessées dans deux attentats à l'explosif

Une bombe, apparemment de fabrication artisanale, déposée dans une poubelle devant l'immeuble de la direction départementale des postes de la Martinique, à Fort-de-France, a, en explosant, le lundi 10 août, blessé grièvement une jeune fille, Tamara Mangataye, seize ans.

L'explosion s'est produite lorsque la victime, fille de la concierge de l'immeuble, a voulu sortir de la poubelle un carton d'apparence banale. Atteinte aux jambes, elle a été admise à l'hôpital de La Meynard. Cet attentat n'a pas été revendiqué et les enquêteurs attendent la venue de spécialistes de Guadeloupe pour déterminer la nature de l'explosif employé.

Un autre attentat à l'explosif, cette fois à Papeete (Tahiti), a détruit lundi à 5 heures (heure locale) tout le rez-de-chaussée d'un immeuble situé sur le front de mer. Le propriétaire d'un magasin, M. Raisi, et son fils ont été légèrement blessés par l'explosion d'une charge reliée à une substance hautement inflammable. L'engin explosif, de très forte puissance, a provoqué des dégâts importants dans l'immeuble. Plusieurs bureaux et boutiques de vêtements ont été gravement endommagés, dont un magasin appartenant à l'épouse de M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des affaires françaises dans le Pacifique. Cet attentat n'a pour l'instant pas été revendiqué.

La construction de nouvelles prisons

Vingt-neuf sites ont été retenus par le ministère de la justice

Les services du ministère de la justice ont rendu publique, le lundi 10 août, la liste des sites retenus pour la construction des vingt-neuf prisons susceptibles d'accroître de quinze mille places la capacité totale d'hébergement de la population carcérale, capacité limitée actuellement à trente-deux mille cinq cents places pour quarante-neuf mille cinq cent treize détenus au 1er août.

Répartis en quatre zones géographiques, ces nouveaux établissements comprendront six maisons d'arrêt de six cents places, onze centres de détention de six cents places et douze de quatre cents places.

Les sites retenus pour les maisons d'arrêt sont Nanterre (Hauts-de-Seine), Villepinte (Seine-Saint-Denis), Pontoise-Osny (Val-d'Oise), Villefranche-sur-Saône (Rhône), Aix-en-Provence-Luynes (Bouches-du-Rhône), Montpellier-Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault).

Les onze centres de détention de six cents places devraient être construits à Châteaudun et Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir), Uzerche (Corrèze), Villenauxe-la-Grande (Aube), Précy-le-Sec (Yonne), Bapaume et Saint-Omer (Pas-de-Calais), Argentan (Orne), Tarascon et Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Grasse (Alpes-Maritimes).

Les douze centres de détention de quatre cents places seront construits à Laon (Aisne), Avesnes-sur-Helpe-Maubeuge (Nord), Arles (Bouches-du-Rhône), Boulay (Moselle), Neuvic-sur-Isle (Dordogne), Saint-Mihiel (Meuse), Vienne-le-Château (Marne), Prat-Bonrepaux (Ariège), Châteauroux (Indre), Chalon-sur-Saône-Crissey (Saône-et-Loire), Tarare (Rhône), Aiton (Savoie).

Ces sites, indique-t-on à la chancellerie, ont été choisis en fonction d'*« engagements précis »* pris par les communes concernées. *« Dans le cas où ces engagements ne seraient pas tenus, ou pour tout motif sérieux, l'administration se réserve la possibilité de procéder à toute substitution »*, précise le ministère de la justice.

Parmi ces sites, deux se trouvent sur le terrain des communes où s'est manifesté une vive hostilité à l'installation d'uneprison. Lundi, la mairie de Nanterre (Hauts-de-Seine), localité non dandidate mais choisie par le ministère puisqu'elle abrite déjà le siège du tribunal de grande instance, a jugé « scandaleux qu'une telle décision soit prise au mépris de l'avis des Nanterrois et en contradiction flagrante avec l'esprit de la décentralisation ». A Précy-le-Sec (152 habitants), dans l'Yonne, une manifestation d'opposition au projet — soutenu au départ par le conseil municipal de cette commune de résidences secondaires eu lieu le samedi 8 août. Mais le conseiller général du canton n'est autre que M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet du garde des Sceaux, favorable à l'implantation.

D'autres communes ont en revanche fait part de leur satisfaction. *« Un centre de détention, c'est une rente de situation à perpétuité »*, s'est félicité le maire (sans étiquette) de Tarascon (Bouches-du-Rhône), Mme Thérèse Aillaud.

Trente-trois entreprises s'étaient portées candidates à la construction de ces nouvelles prisons. Une douzaine d'entre elles ont été retenues, en fin de semaine dernière, par le jury désigné par le garde de sceaux, M. Albin Chalandon. Après approbation du ministre, ces entreprises seront admises à concourir et devront déposer leur projet avant la fin du mois d'octobre. Ces projets devront obéir aux dispositions du cahier des charges relatif à la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires, comme cela a été précisé par un décret du 7 août paru au *Journal officiel* de lundi.

Au terme de ce concours, le jury se prononcera une nouvelle fois et sélectionnera les deux ou trois entreprises qui se partageront le marché. Plusieurs grandes sociétés sont sur les rangs, notamment Bouygues, Spie-Batignolles, Dumez et le groupement Maisons familiales.

Des recherches sans résultats

Les disparus de Mourmelon

Un jeune soldat, Guy Antoniak, vingt et un ans, n'a pas regagné son unité, un régiment de dragons basé à Mourmelon (Marne), comme il devait le faire au terme d'une permission, le 26 juillet dernier. Cette absence, banale en d'autres circonstances, prend un relief particulier dans cette région. En effet, depuis sept ans, six autres soldats et un civil ont disparu à proximité de Mourmelon sans que les enquêtes de gendarmerie effectuées par la suite aient donné le moindre résultat. Trois autres appelés sont morts, et leurs cadavres ont été retrouvés. Dans deux de ces cas, une explication a pu être fournie aux décès, accidentels.

La gendarmerie de Reims, chargée des enquêtes, ne dispose d'aucune véritable piste et se refuse à toute conclusion hasardeuse. Les responsables de l'enquête font simplement remarquer qu'il y a en permanence dix mille soldats réunis dans les camps de Mourmelon, Suippes et Châlons-sur-Marne, et que le nombre des disparitions, sept en sept ans, dans ces circonstances n'a rien d'extraordinaire.

Il reste que les familles des disparus s'inquiètent légitimement et demandent des informations plus complètes sur le sort de leurs enfants dont elles n'ont jamais eu de nouvelles.

La première disparition d'un appelé dans la région de Mourmelon (Marne) remonte au 4 janvier 1980, date à laquelle Patrick Dubois, dix-neuf ans, ne rejoint pas son unité. Désertion ? Pas si simple, d'autant que, le 20 février 1981, c'est autour de Serge Havet, vingt ans, de disparaître. Serge Havet était à neuf jours de la « quille ». On ne déserte plus à ce moment-là... Et puis il y aura Manuel Carvalho, le 7 août 1981, Pascal Sergent, le 20 août 1981, Guy Noyer, le 7 mars 1982 et enfin, un jeune appelé de dix-huit ans, Patrick Gaché, disparu depuis le 30 avril dernier. Tous disparus sans laisser de traces.

Le cas de Guy Antoniak, qui n'a pas réintégré son régiment de dragons à Mourmelon depuis le 26 juillet dernier, est dissocié de ces affaires par la gendarmerie de Reims, chargée de l'enquête. Les enquêteurs font ainsi remarquer que Guy Antoniak n'a pas disparu en partant de Mourmelon, comme les autres victimes, mais en revenant d'une permission dans sa famille à Chaulnes (Somme). Ils refusent donc de mêler les deux histoires.

De même, la gendarmerie de Reims rappelle que sur les trois cadavres d'appelés de Mourmelon retrouvés à ce jour, deux des décès ont été élucidés. Celui de Pascal Vasseur, d'une part, retrouvé noyé accidentellement à proximité de son domicile le 24 décembre 1981 après un réveillon bien arrosé... Celui de Laurent Puypalat, d'autre part, décédé de faim et de froid un jour de décembre 1985 au cours d'une dépression nerveuse. En revanche, aucune explication n'a pu être donnée à ce jour pour la mort d'Olivier Donner, dont le cadavre à demi décomposé a été retrouvé le 30 septembre 1982 sur une décharge en bordure de la nationale.

Trop de réticences trop de retards

Les bruits les plus fous ont évidemment parcouru la région, allant du trafic de soldats vers le Proche-Orient à la légende d'un vieux légionnaire homosexuel plus ou moins ermite... Pourtant, côté gendarmerie on est beaucoup plus circonspect. On fait ainsi remarquer que toutes les disparitions n'ont pas eu lieu dans la région de Mourmelon, et que seule une mort reste suspecte. *« Les gendarmes ne négligent aucune piste,* affirme le commandant Jean-Marie Brangard. *La gendarmerie de Reims a un dossier de plus de 1 mètre de haut sur le sujet. Quoi qu'il en soit, six disparitions en sept ans dans une région qui compte près de dix mille appelés, ce n'est pas un chiffre extraordinaire* (1). *La difficulté de l'enquête provient de ce que nous ne disposons d'aucune véritable piste. »*

Sur la foi d'un renseignement, les gendarmes ont ainsi contrôlé mille cinq cents R 9 — véhicule qu'un témoin disait avoir repéré le jour d'une des disparitions. De même, ils ont décidé, le 1er janvier 1987, de reprendre toute l'enquête à zéro. Pour cela, mille trois cents appelés qui avaient connu les disparus ont été à nouveau entendus. Dernière piste en date : le témoignage d'un chauffeur de taxi qui aurait peut-être transporté Patrick Gaché à la gare de Mourmelon le 30 avril dernier, en compagnie d'un permissionnaire en partance pour Bangui (Centrafrique), où des photos du disparu ont été envoyées.

Les parents des victimes ne sont pourtant pas satisfaits du déroulement de l'enquête. Trop de réticences du côté des militaires à donner des informations sur leurs enfants, trop de retard dans la transmission des informations aux parents. « Pas de commentaires » est devenu la réponse-type à la moindre question sur cette affaire. Pour Gisèle Havet, la mère d'un des disparus, *« il aura fallu qu'un civil, Patrick Denis, s'évanouisse à son tour dans la région pour qu'une véritable enquête s'engage »*.

(1) Au terme de l'année 1986, 9367 Français faisaient l'objet d'une recherche dans l'intérêt des familles, communique-t-on au ministère de l'intérieur ; dont 3633 ont été retrouvés. Ce chiffre inclut la recherche des enfants issus de mariages mixtes entre Français et étrangers.

Le meurtre de Cannes

L'employée de la famille Schärr arrêtée à Saint-Cloud

Véronique Akobé, une jeune Ivoirienne de vingt-trois ans, considérée comme le témoin numéro un dans le meurtre de Thierry Schärr, vingt-deux ans, le fils d'un industriel parisien égorgé dans son lit, le 4 août à Cannes, a été interpellée par la police le lundi 10 août à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Elle était accompagnée d'un homme qui pourrait être son ancien ami, Jean-Claude N'Dachi. Elle a été placée en garde à vue dans les locaux de la cinquième division de la direction centrale de la police judiciaire à Paris. La bonne de la famille Schärr était activement recherchée après sa fuite du domicile de ses employeurs. M. Marc Noguévas, juge d'instruction à Grasse chargé du dossier, devait délivrer mardi un mandat d'amener à son encontre.

CANNES
de notre correspondant régional

L'interpellation de Véronique Akobé devrait permettre d'élucider la double et mystérieuse agression dont ont été victimes le jeune Thierry et son père, Georges Schärr, soixante-trois ans, grièvement blessé pendant son sommeil. La bonne ivoirienne avait été recrutée par la famille Schärr à fin juin dernier, à la suite d'une petite annonce qu'elle avait fait paraître dans un quotidien parisien. Condamnée, fin 1985, à un mois de prison pour voies de fait avec préméditation — peine purgée à la prison de Fleury-Mérogis, — et sous le coup d'une mesure d'expulsion, elle avait usurpé l'identité d'une Martiniquaise de vingt-deux ans, Mauricette Lambert-Micho, qui a été mise hors de cause.

Dans la chambre de ses employeurs, à Cannes, les policiers avaient découvert sa robe tachée de sang, un couteau, une massette — avec laquelle Thierry Schär a été préablement assommé, — un burin et un sac de sport contenant l'argenterie de la maison. Véronique Akobé s'était enfuie du quatrième étage de l'appartement à l'aide de deux draps noués bout à bout. Cette fuite précipitée fait peser sur elle de lourdes présomptions.

Un témoignage éclairant la personnalité de la jeune bonne a été apporté par une ancienne employeuse de celle-ci, Mme Robert, qui l'avait embauchée en septembre 1984. *« Elle était très violente,* a expliqué Mme Robert, *et battait même son ami avec lequel elle vivait au rez-de-chaussée de l'immeuble. Elle avait longuement parlé de magie noire et de magie blanche auxquelles elle avait été initiée dans son village natal. Je m'en suis séparée après une scène particulièrement pénible ponctuée de hurlements et de coups, qui l'avait une nouvelle fois opposée à son compagnon. »* Celui-ci était également recherché par les policiers qui désiraient l'entendre.

GUY PORTE.

Société

L'alcool et le parrainage sportif

La récente loi sur la publicité des boissons alcooliques autorise-t-elle le parrainage des manifestations sportives par les fabricants d'apéritifs, de bières ou de whiskies ? Le ministère de la santé estime que oui. Le professeur Claude Got, ancien membre du haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, soutient que non. M. Got avait démissionné du haut comité pour protester contre la publicité des boissons alcooliques sur les chaînes de télévision.

POINT DE VUE

Un peu de décence !

par le professeur
Claude Got

A peine le texte de la loi fixant les possibilités de publicité pour les boissons alcooliques a-t-il été publié (*JO* du 31 juillet) que des voix s'élèvent pour contester l'interprétation de son contenu. Paradoxalement, le ministre de la santé semble une fois de plus dans ce domaine plus proche de la promotion de la vente de l'alcool que des intérêts sociaux.

Il est vrai que toutes les conditons étaient réalisées pour que ce texte ne soit pas de qualité : la précipitation des débats et l'apparition tardive des amendements gouvernementaux modifiant le texte de M. Jacques Barrot ont notamment transformé un texte cohérent en un pâté bizarre faisant alterner des phrases de M. Barrot et des phrases de Mme Michèle Barzach...

Pourtant, malgré ses imperfections, ce texte est précis sur plusieurs points. Il est en particulier abusif de laisser entendre, comme le fait le ministère de la santé, que le parrainage sportif sera possible.

Il est indiqué dans la loi que le parrainage sera soumis aux règles de la publicité pour les boissons alcooliques, ce qui signifie :

1° *« Qu'il ne doit pas avoir recours à des personnalités connues pour une activité n'ayant pas de rapport avec la production ou la distribution de boissons alcooliques »* (article L18).

2° que cette publicité ne doit évoquer *« d'aucune façon la sexualité, le sport, le travail, les machines et véhicules à moteur »*. Cette phrase interdit clairement de placer un sportif sur une affiche de publicité pour une boisson alcoolique. Qu'en est-il du parrainage ? Le parrainage d'une activité sportive peut-il être considéré comme n'évoquant *« en aucune façon »* le sport ? Le challenge Martini ou le trophée super-prestige Pernod évoquent immédiatement deux activités sportives bien précises. Ils sont donc illicites.

En faisant voter une loi qui interdit la publicité télévisée pour les boissons alcooliques et en reconstruisant l'ensemble de notre législation en la matière, le gouvernement a eu un courage indiscutable. Il faut en savoir gré à la majorité actuelle, la gauche avait hésité pendant cinq années sans présenter de projet de loi au Parlement et avait même introduit la publicité pour la bière à la télévision.

Le gouvernement doit savoir utiliser à son avantage ce qu'il a fait et ne pas paraître en retrait par rapport au texte voté. Le sport est une activité fondamentale pour l'équilibre physique et psychique. Son rôle formateur est mis en péril par une intervention massive de l'argent. N'y ajoutons pas le développement du parrainage par l'alcool.

Les responsables des fédérations doivent avoir un peu de décence. Ils ne peuvent bénéficier des fonds collectifs, d'un prélèvement sur le Loto sportif, de la publicité et en plus exiger l'argent de l'alcool, c'est-à-dire une part de la commercialisation d'un produit responsable de la mort prématurée de quarante mille de nos compatriotes chaque année.

Le tour de France à la voile vient de se terminer sans parrainage par l'alcool ou le tabac. Les images que nous avons pu voir pendant son déroulement étaient particulièrement belles et évocatrices de santé, de liberté et de joie de vivre. La même semaine, à propos d'un crime raciste commis à Nice, *le Monde* nous apprend qu'une fois de plus c'est l'alcool qui a libéré cette forme de violence. Nous devons choisir nos références et assurer leur promotion, associer le sport à l'alcool c'est préférer le drame du Heysel, c'est-à-dire la libération de la violence par la bière à l'action formatrice du sport.

[Si leur présence est moins nette que celle des marques de cigarettes, les boisson alcooliques ne sont pas étrangères au milieu sportif de haut niveau. Parmi les exemples les mieux connus on peut citer le challenge Martini (escrime) où les trophés Prestige Pernod (cyclisme). La société Martini est par ailleurs le principal commanditaire de l'écurie automobile Lancia dans le championnat du monde des rallyes.

La marque de vin mousseux Kriter est depuis 1973 présente dans le monde de la voile, où l'on trouvait il y a quelques années Ricard et le champagne Charles Heidsieck. Des producteurs d'apéritifs comme Suze s'intéressent aussi de très près au tennis et au golf.

Le « parrainage » peut également faire l'objet d'opérations plus ponctuelles, comme la mise à disposition des clubs d'affiches signées par le fabricant et utilisées pour annoncer les prochaines compétitions. On peut encore citer, en automobile, le circuit Paul Ricard ou les contrats liant la société Moët et Chandon aux fédération internationales du sport automobile et motocycliste et qui obligent les vainqueurs des principales compétitions à faire sauter les bouchons de magnums de champagne sur les podiums d'arrivée.]

VOILE

« Sète-en-Languedoc-Roussillon » gagne le Tour de France

Sète-en-Languedoc-Roussillon a remporté le Tour de France à la voile disputé par trente-cinq bateaux « Sélection » de 11,35 mètres, strictement identiques, construits par Jeanneau. Parti favori le lundi 10 juillet de Dunkerque, l'équipage sétois, composé en majorité d'anciens de *French Kiss* autour de Bertrand Pace, tacticien du défi français en coupe de l'America, a confirmé sa supériorité. En Méditerranée, les Languedociens ont gagné quatre des six étapes, dont la dernière lundi à Menton. Les vainqueurs disposeront la saison prochaine de *CGI*, un one-tonner de 2,5 millions de francs, qui participe actuellement à l'Admiral's cup, premier prix du Tour de France à la voile.

Le dépistage du SIDA est obligatoire pour les futurs mariés en Bulgarie

• **En Bulgarie**, le dépistage sanguin de la contamination par le virus du SIDA est désormais obligatoire pour tous les candidats au mariage. Un expert du ministère de la santé, M. Petar Gueorguiev, a déclaré dans un entretien avec le journal des jeunes *Narodna Mladej*, que tous les étrangers qui séjourneront en Bulgarie plus d'un mois et tous les Bulgares qui ont travaillé à l'étranger seront également soumis à ce test. La même mesure sera appliquée aux touristes venus pour moins d'un mois et qui tombent malades, ainsi qu'à ceux qui ont *« un comportement douteux »*.

M. Gueorguiev a indiqué que la Bulgarie a signé des accords techniques pour plus de 700 000 dollars avec la société américaine Abott, afin de pouvoir produire elle-même ces tests d'ici trois ans. Il a précisé que vingt-neuf étudiants (deux Asiatiques et vingt-sept Africains) sur 17 000 étrangers testés depuis un an se sont révélés séropositifs. L'un d'eux est mort à la fin de l'année dernière. Les autres ont été expulsés.

• **En Yougoslavie**, l'Association du tourisme a décidé de ne pas diffuser une brochure d'information sur le SIDA pour ne pas donner aux touristes, qui fournissent une grande partie des devises étrangères, l'impression que la maladie est répandue dans le pays, a indiqué l'agence Tanjug. Dix personnes au moins sont décédées en Yougoslavie après avoir contracté le SIDA. – *(Reuter.)*

• **En Turquie**, deux médecins musulmans affirment dans le numéro d'août d'une revue fondamentaliste, *Islam*, publiée à Ankara, que le SIDA est *« un avertissement divin »* à ceux qui ne vivent pas dans le respect des lois islamiques. Les docteurs Mustafa Sener et Ibrahim Geyik estiment que le seul moyen de lutter contre le SIDA est de *« revenir à l'islam, qui fait régner un ordre dans les relations personnelles et sociales, en accord avec la parole de Dieu »*. – *(AP.)*

• **PRÉCISION.** – La recommandation concernant la distribution de préservatifs aux détenus signalée dans *le Monde* du 6 août est extraite du rapport sur *« les problèmes de santé posés aux administrations pénitenciaires (notamment en ce qui concerne de nouvelles formes de maladies transmissibles) »*, élaboré par le Dr Timothy W. Harding pour la huitième conférence des directeurs d'administration pénitenciaire (Strasbourg, 2-5 juin 1987). Cette recommandation n'est pas reprise dans le rapport final, qui se contente de signaler que la distribution de préservatifs n'est pas envisagée dans tous les pays *« pour des raisons d'ordre juridique et social »*.

Du matériel français à bord d'un satellite chinois

La Chine a lancé, le 5 août, un satellite qu'elle a récupéré le lundi 10 août. Le lancement n'a été annoncé qu'après le retour au sol du satellite. La presse chinoise parle d'un satellite *« d'observation scientifique »*, mais de nombreux experts estiment que sa vocation est essentiellement militaire. La Chine a précédemment lancé dix-neuf satellites, dont huit récupérables. Ces derniers prennent des photos et les ramènent au sol. Le satellite a été lancé depuis la base de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, par une fusée du type Longue Marche 2.

L'originalité de ce tir – le premier depuis dix mois – est la présence à bord du satellite d'appareillages français. Il s'agit de matériel de la société Matra Espace destiné à des expériences en microgravité. Ces expériences n'ont pas de rapport avec la mission principale du satellite. Elles résultent d'un accord de coopération signé en novembre dernier et du fait qu'il y avait de la place à bord du satellite, a indiqué à Pékin un représentant de Matra Espace, firme qui doit fournir à la Chine une station de contrôle au sol et espère se voir commander des satellites de télécommunications. Mais ce premier transport de matériel étranger concrétise une volonté de la Chine d'entrer sur le marché des lancements spatiaux.

Deux satellites Intelsat-6 seront lancés par des fusées Titan

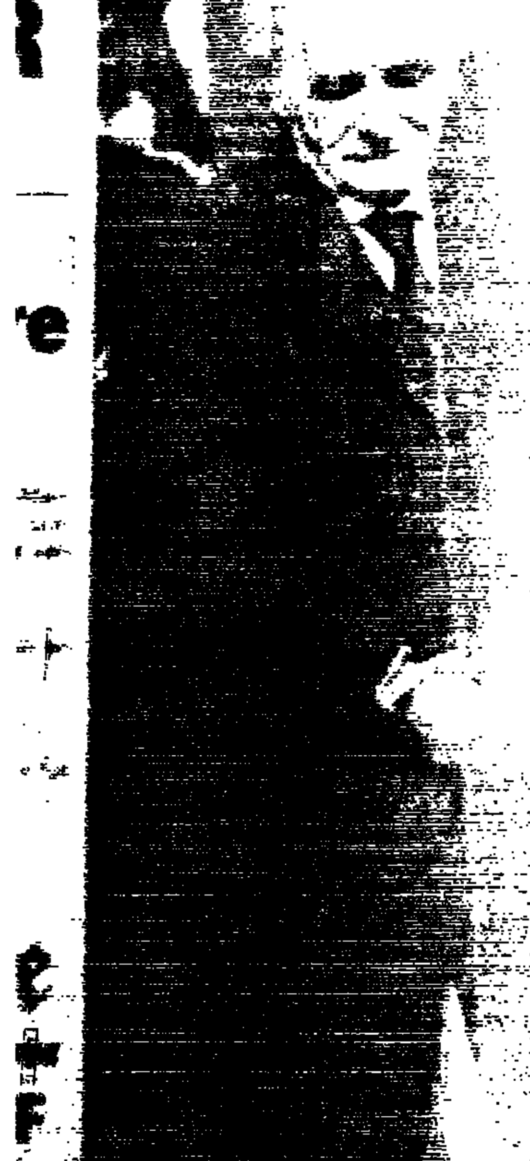
Deux satellites de communication internationales Intelsat-6 seront lancés en 1989 et 1990 par des lanceurs Titan de la société Martin Marietta. Le contrat a été conclu pour un prix de 220 millions de dollars.

Le lanceur utilisé sera une version commerciale du lanceur militaire Titan-3, qui a déjà été utilisé cent trente-cinq fois et n'a connu que cinq échecs. Les Intelsat-6, plus gros satellites de télécommunications civils actuellement construits, ont été conçus pour être lancés par la navette spatiale ou par le lanceur Ariane-4. La NASA ne prenant plus de commandes de lancements commerciaux et réservant ses navettes à des vols militaires ou scientifiques, la société Martin Marietta adapte ses lanceurs à des tirs civils. Le premier exemplaire commercial du Titan-2 – une version moins puissante que le Titan-3 – est sorti des ateliers ces jours derniers (*le Monde* du 6 août).



du SIDA est obligatoir[e]
turs mariés en Bulgarie

rançais
lite chinois



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les remèdes végétaux

A présenter les plantes comme des médicaments modernes, la phytothérapie se condamne à disparaître. Pourquoi ne pas mieux répartir les rôles entre remèdes « chimiques » et remèdes « naturels » ?

par PIERRE LIEUTAGHI
Ethnobotaniste, attaché au Muséum d'histoire naturelle

LA redécouverte des plantes médicinales en France, il y a vingt-cinq ans, allait de pair avec un « retour à la nature ». C'était autre chose qu'un luxe passager d'urbanisés en mal de racines, végétales ou non. Vite amalgamé à un marketing de tisanes et associé à une idéologie naturiste, le remède végétal a éveillé le soupçon du corps médical. Accoutumé depuis des décennies à l'efficacité comme à la facilité de prescription des drogues d'origine industrielle, la médecine pouvait-elle accepter de voir la grande marée des infusions, décoctions et autres potions de bonne femme s'élever jusqu'aux murailles de la science ?

Ce que la Faculté rejetait, avant d'évoquer les risques multiples attachés à l'automédication végétale, le public, lui, allait y trouver quelque chose qui manquait singulièrement à l'ampoule et à la pilule : un sens, intelligible croyait-on. Avec les plantes, on retrouvait du connu, du saisissable. On sortait enfin de l'obscurité des formules pharmaceutiques, du doute sur les effets secondaires. On se mettait à rêver d'une relative autonomie des soins...

Gélule d'herbe « micronisée »

Aussi loin que remonte l'histoire de nos remèdes, elle montre que la part des plantes est largement prépondérante. Voici près de deux siècles, cependant, la révolution pharmaceutique s'amorçait, avec des découvertes fondamentales : la morphine est isolée en 1814, la quinine en 1818, puis la synthèse de l'aspirine est réalisée en 1853. La médecine savante se détourne alors du remède de l'herboriste, entaché des excès du charlatanisme, parfois falsifié, souvent périmé, difficile à doser, aux effets inconstants. Mais, dans le même temps, le progrès qui semble effacer la plante commence à en préciser les constituants et les effets : et derrière le triomphe du remède industriel s'édifient les assises scientifiques de la phytothérapie du vingtième siècle.

L'homme a vécu avec la planète-remède ; il y a mis une bonne partie de ses espoirs de guérison. La plante a tenu lieu d'intermédiaire entre les représentations du monde et celles du corps. Au temps de la médecine analogique, on y a vu les « signes » de l'organe ou du mal qu'elle était capable de soigner (la chélidoine au suc jaune s'adresse aux troubles biliaires, les petits tubercules de la ficaire l'indiquent en cas d'hémorroïdes). Surtout, elle participe du vivant : à travers elle s'opère un échange d'énergie du cosmos tout entier au corps affaibli. Celle que chaque printemps renouvelle, fût-elle parfois maléfique, alliée de l'empoisonneur et du sorcier, est avant tout vecteur de vie.

MICHEL VIARD

Mandragore

Enfin, pendant très longtemps, elle est *simple*, qualificatif qui, dès le seizième siècle, ne désigne plus que la plante médicinale. Ce mot d'origine savante, les gens l'entendront alors dans le sens de recours naturel contre le mal.

Mais, à la fin du deuxième millénaire, un *simple* peut-il l'être encore ? Après le passage au laboratoire, l'essai sur l'animal, l'épreuve attentive chez l'homme, la plupart des plantes courantes de nos pharmacopées sont bien connues. Même si le savoir des constituants n'est pas toujours, loin s'en faut, celui de l'action physiologique, il n'est plus possible de considérer les *simples* autrement que comme des remèdes complexes, tant par leur composition que par la diversité de leurs modes d'action. L'exploration des médecines traditionnelles dans les régions tropicales mais aussi en Europe conduit à des découvertes très importantes dont bénéficient désormais les thérapies occidentales (1). Mais bien peu se préoccupent de restituer une partie du nouveau savoir à ceux qui étaient à sa source. Traduits de l'empirisme, les *simples* deviennent la propriété exclusive de leurs traducteurs savants.

Après avoir sacrifié quelque temps à la vogue des tisanes, la pharmacie tend à convertir la plante en remède mieux adapté à la société urbaine. De la « teinture mère » à la « suspension intégrale de plante fraîche » en passant par la gélule d'herbe « micronisée » et le « nébulisat », le végétal prend l'allure du remède classique (2). Même s'il y subsiste plus ou moins proche de son intégrité naturelle, il y perd totalement l'apparence de la substance issue du vivant : rien ne distingue une gélule de romarin d'une gélule d'antibiotique.

On peut s'interroger sur le bénéfice réel, à long terme, de cette appropriation, de cet effacement du *simple* par la science. Dans la médecine traditionnelle, la préparation d'une infusion, d'une macération ou d'un cataplasme est aussi un contact avec l'être par excellence chargé des « forces » de guérison (jadis, il pouvait véhiculer de surcroît un pouvoir induit par magie). La pratique des cures dépuratives d'automne et de printemps, qui subsiste encore çà et là en France, témoigne que la recherche d'un accord avec les rythmes cosmiques, *via* la plante témoin des renouvellements saisonniers, anticipe même largement sur la cure des maladies : c'est un équilibrage cyclique du corps, une prévention active où celui qui boit l'infusion (amère, mais c'est aussi une saveur symbole) est souvent aussi le même qui, auparavant, a cueilli la plante, fait acte à la fois d'allégeance et de liberté.

A réduire l'être-plante en médicaments, même qualifiés de « naturels », la phytothérapie ne se condamne-t-elle pas à disparaître comme seule thérapeutique encore *visiblement* reliée au monde vivant ?

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir l'excellent bilan du professeur P. Delavaud, *Histoire et renouveau des plantes médicinales*, 354 pages, Paris, Albin Michel, 1982.

(2) Le prix d'achat d'une plante médicinale au producteur est multiplié au moins par 200 après pulvérisation et conditionnement en gélules.

LES TROUS NOIRS DANS L'OBSCURITÉ

LA chasse aux trous noirs, ces mystérieux objets célestes qui résultent d'un effondrement sans limite de la matière elle-même, est depuis vingt ans un sport à la mode. Le trou noir est, par nature, inobservable — « noir » signifie qu'il n'émet rien. Son existence ne peut être prouvée qu'indirectement, en général par l'attraction violente qu'il exerce sur une étoile voisine. On a recensé ainsi plusieurs trous noirs, mais aucun n'est incontestable.

Trois astrophysiciens de l'observatoire de Paris-Meudon, Danielle Alloin, Catherine Boisson et Didier Pelat, en ont exhibé un nouveau. Utilisant des observations de la galaxie Arakelian-120 faites à l'European Southern Observatory, ils ont trouvé en son centre une accumulation de matière d'environ 70 millions de masses solaires. Cette matière est concentrée dans un petit volume — un disque dont le rayon serait 10 000 fois la distance Terre-Soleil. Si l'on suppose qu'il s'agit d'un amas homogène d'étoiles, celles-ci sont tellement proches les unes des autres que des collisions doivent être fréquentes. Or ces collisions disperseraient l'amas. Des calculs indiquent qu'un disque si lourd et si dense ne peut être stable que si un trou noir, environ cent fois plus gros que le Soleil, en occupe le centre.

Mais les trous noirs existent-ils ? Un mathématicien de Limoges, Nikias Stavroulakis, le conteste dans un article de la *Gazette des mathématiciens*, bulletin de la Société mathématique de France. Il explique que *« la théorie des trous noirs (...) ne pourrait exister »* si l'Italien Levie-Civita n'avait commis une erreur dans un article sur les géométries non euclidiennes publié en 1896. Cette erreur a fait ensuite confondre deux notions : le rayon d'une sphère et son rayon de courbure, identiques dans la géométrie que nous connaissons, mais distincts dans les espaces utilisés par la relativité générale. Conclusion de l'auteur : les trous noirs ne peuvent exister.

Il n'est pas certain qu'une conclusion aussi pessimiste soit inévitable ; mais l'article montre que si les trous sont noirs, leur théorie n'est pas non plus dépourvue d'obscurité...

MAURICE ARVONNY.

Superphénix goutte à goutte

Des caméras et des microphones vont être mis en place pour détecter la fuite du surgénérateur de Creys-Malville

« *LA fuite de Superphénix ? On la soigne, on l'entretient.* » Loin de vouloir l'arrêter, M. Pierre Schmitt, chef de cette centrale nucléaire construite à Creys-Malville (Isère) sur le Rhône, à quelque 60 kilomètres en aval de Lyon, forme des vœux pour que la fuite de sodium du barillet du barillet du surgénérateur continue à débiter au même rythme : une vingtaine de litres par heure. Paradoxal ? Non. Car, dans le cas contraire, les ingénieurs et les techniciens seraient bien en peine, après la vidange prochaine du barillet, de découvrir cette minuscule fissure dont la dimension ne doit pas dépasser le millimètre carré.

Autant chercher une aiguille dans une botte de foin. Car le barillet, sorte de sas par lequel transitent les éléments combustibles (fertiles et fissiles) nécessaires au fonctionnement du réacteur, se présente comme un cylindre de 13 mètres de haut et de 9,5 mètres de diamètre sur lequel a été soudé un long bec de cafetière. Impossible de vérifier centimètre par centimètre l'état de cette surface d'acier. Des mois n'y suffiraient pas. D'autant que, pour des raisons de sûreté, le barillet est protégé par une seconde enceinte d'acier laissant un espace intercuve d'à peine 15 centimètres dans le fond duquel s'accumule le sodium de la fuite et dans lequel ne peuvent se mouvoir que des instruments ou des robots de faibles dimensions.

Certes, des présomptions existent. La première idée qui vient à l'esprit est de penser qu'une soudure a lâché au niveau de la partie la plus fragile de l'ensemble : le bec de cafetière. Une hypothèse que M. Schmitt n'écarte pas, bien au contraire, mais dont la preuve ne pourra être apportée au mieux que dans quelques jours. En effet, les personnels de la centrale, avant de procéder à la vidange des 626 tonnes de sodium non radioactif pour laquelle ils ont reçu, le 30 juillet, le feu vert des autorités de sûreté, ont l'intention de glisser dans l'espace intercuve une sorte de système optique (endoscope) permettant d'examiner de manière détaillée la zone suspecte.

Même si elle est couronnée de succès, cette opération préliminaire d'une semaine ne dispensera pas d'une vidange totale du barillet. Car il ne suffit pas de localiser la fuite ; il faut aussi comprendre l'origine du mal, ce qui suppose le prélèvement, en vue d'analyse, d'échantillons de métal de la zone fissurée. Mais il se peut aussi que l'on ne découvre rien ou que les équipes de Superphénix ne soient pas en mesure de manipuler l'endoscope aussi facilement qu'ils le désirent. Dans ce cas, reste la possibilité de localiser la fuite au cours de la vidange.

Suspendre la production ?

Toutefois, cette opération délicate ne commencera pas avant la mi-août. S'il est toujours possible de pomper la totalité des 626 tonnes de sodium en une trentaine d'heures, une telle méthode n'est guère utilisable dans le cas présent en raison de sa brutalité. Ce que veulent M. Schmitt et ses adjoints, c'est pomper lentement, très lentement, jusqu'à ce que la fuite s'arrête, déterminant ainsi le niveau auquel elle se situe dans la cuve. Pour mener à bien cette tentative, les équipes de la centrale devront, au préalable, remplacer le gaz neutre (argon) contenu dans la partie supérieure du barillet par un autre — de l'hélium — neutre aussi, diffusant plus facilement à travers la fuite. L'emploi de ce gaz neutre est, en effet, nécessaire pour se protéger des réactions, parfois brutales, du sodium avec l'air et l'eau.

Lorsque l'« altitude » de la fuite aura été déterminée, le niveau du sodium dans la cuve sera à nouveau remonté. Le gaz contenu dans l'espace intercuve sera alors mis en pression pour qu'au niveau de la fuite des bulles traversent le sodium, phénomène suffisamment bruyant pour pouvoir être détecté par des microphones directionnels. Cette méthode a d'ailleurs déjà été utilisée par les Britanniques sur les générateurs de vapeur du réacteur surgénérateur prototype de Dounreay (250 mégawatts) installé dans le nord de l'Ecosse. Une fois la fuite localisée, la vidange reprendrait.

Fin août début septembre donc, « *le barillet, si tout va bien, devrait être pratiquement vide*, indique M. Schmitt, *et la situation de la fuite, ou de la fissure, connue à 1 mètre carré près* (1) ». Commenceront alors les opérations de prélèvement d'acier autour de la fuite pour déterminer l'origine du mal et y remédier rapidement. « *En effet, tout le problème est de savoir*, dit M. André Lacroix, chef adjoint de la centrale, *s'il s'agit d'un défaut singulier ou d'un défaut générique* » comme celui que les Allemands ont connu avec des cordons de soudure du réacteur de Kalkar.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 10.)

(1) En fait, même après la vidange, restent dans le fond du barillet quelques centimètres cubes de sodium. Chacun espère que la fuite n'est pas à ce niveau-là. Mais, si tel était le cas, le barillet serait alors à son tour pressurisé pour permettre à la fuite de se manifester.

Réparer les outrages des ans

La Turquie fait appel aux techniques les plus modernes pour préserver ses monuments et ses sites

LA Turquie : un pays moyen par sa superficie (780 000 kilomètres carrés) et sa population (50 millions d'habitants), mais exceptionnel par le nombre de civilisations qui s'y sont succédé depuis la plus haute antiquité et qui y ont laissé un patrimoine extraordinairement riche. Comment préserver cet héritage ? La Turquie n'étant pas riche financièrement, elle a choisi des sites prioritaires, dont des monuments disséminés dans la ville d'Istanbul et des églises rupestres peintes de Cappadoce.

Pour ces dernières, la menace majeure vient de leur histoire géologique qui s'étire sur quelque 8 millions d'années au moins. Les mouvement relatifs des plaques Eurasie et Afrique-Arabie ont été à l'origine d'une intense activité volcanique qui s'est poursuivie jusqu'à une époque très récente.

Pendant longtemps, on a cru que le matériau volcanique où sont nichées les églises de Cappadoce venait du volcan Erciyes. Or, selon des études très récentes, qui seront prochainement publiées dans la revue *Tectonophysics* et qui ont été conduites par des chercheurs du département des sciences de la Terre de l'université de Milan, on s'est aperçu qu'une telle origine était invraisemblable. L'Erciyes a été actif entre – 900 000 et – 300 000 ans, alors que les roches volcaniques de Cappadoce ont été émises il y a 8 millions d'années pour la plupart et il y a 5 millions d'années pour les autres.

Les sources de ces roches sont donc le volcan Melendiz et la caldeira de Ciftlik (1). L'un et l'autre ont émis des quantités colossales de ponces, de cendres volcaniques et surtout des coulées pyroclastiques.

Ces coulées sont faites d'une émulsion de gaz très chaud et de débris de roches volcaniques. Emises par des explosions partant souvent à l'horizontale, elles coulent à grande vitesse en suivant la topographie et peuvent constituer des couches épaisses de plusieurs mètres. Selon leurs conditions de refroidissement, elles se solidifient en tufs (ou ignimbrites), les uns tendres (ce qui en général est le cas en Cappadoce), les autres durs comme du béton (comme à Herculanum après l'éruption du Vésuve en 79 de notre ère).

L'ensemble de ces produits volcaniques couvre une surface de 11 000 kilomètres carrés et est épais de 360 mètres. L'érosion des eaux a ensuite profondément entaillé ces produits volcaniques plus ou moins tendres et l'hétérogénéité de ces derniers les a sculptés en innombrables cheminées de fées que les habitants de la région ont facilement évidées pour en faire des maisons très isothermes ou des églises.

La plupart des églises rupestres de Cappadoce ont été décorées au onzième siècle. Les peintures, en général, ont été faites sur enduit. Mais l'âge, les variations thermiques dues au climat très continental, les infiltrations, tout concourt à décoller l'enduit de la roche et la peinture de l'enduit. A ces facteurs naturels, il faut ajouter d'autres causes de détérioration : la fumée des innombrables chandelles, les frottements involontaires des fidèles puis des visiteurs de plus en plus nombreux (500 000 par an actuellement), le vandalisme stupide, telle la gravure de multiples graffitis.

Dès 1973, en coopération avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), les autorités turques ont commencé les travaux indispensables à la préservation de quelques-unes des églises peintes de Cappadoce. Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a donné 175 000 dollars en 1982.

Sous la direction de Mme Olcay Kâbar, coordinateur du projet et architecte, les travaux ont commencé par l'église de la Boucle (Tokali) – la plus grande, – Mme Revza Ozil, et une restauratrice française, Mme Isabelle Dangas, ayant en charge les peintures proprement dites.

Cire des chandelles et rouge à lèvres

Le nettoyage est l'opération peut-être la plus délicate : il doit être fait uniformément et sans abîmer les pigments, les techniques variant avec ce qu'il faut enlever. La suie s'élimine avec une substance légèrement basique (ammoniaque diluée ou carbonate d'ammonium) ; la colle, la glu ou... le rouge à lèvres avec des solvants appropriés ; la cire des chandelles au scalpel d'abord puis avec un solvant très toxique qui oblige à travailler avec un masque.

Pour la consolidation de la couche picturale, on procède par injections à la seringue de deux adhésifs qui fixent, le premier l'enduit à la paroi, le second la peinture à l'enduit. Pendant ces opérations, la peinture est maintenue d'abord par une gaze enduite d'une résine acrylique qu'on enlève avec un solvant, ensuite par un papier japonais très fin collé puis décollé à l'eau.

Selon les principes modernes de restauration, les lacunes des peintures sont comblées par des teintes très claires ou par de fines lignes verticales s'harmonisant avec l'ensemble de l'œuvre, mais permettant toujours de faire la distinction entre les parties originales et les parties refaites, et pouvant être enlevées si besoin est dans l'avenir.

Pour empêcher que les infiltrations continuent leurs ravages, la roche surmontant les églises a été très soigneusement scrutée ; des fissures ont été bouchées ou des bourrelets – à peine visibles – ont été installés pour détourner des peintures les eaux de ruissellement.

Un appel peu entendu

Commencées en 1973, les opérations de conservation de l'église de la Boucle ont été achevées en 1980. Celles de l'église Sombre (Karanlik) – effectivement, il y fait noir comme dans un four – sont presque achevées. Le tour des églises El Mali (la pomme), Santa-Barbara, Vierge-Marie et El Nazar devrait venir bientôt : elles ont été considérées comme prioritaires. El Nazar, en particulier, est très menacée : un bloc du plafond peint s'est effondré il y a quelques mois.

Devant la valeur du patrimoine d'Istanbul et de Cappadoce qui doit être préservé en priorité, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a lancé, le 13 mai 1983, un appel à l'aide internationale. Le coût total des opérations de sauvegarde était alors estimé à 109 millions de dollars, dont 31 millions fournis par la Turquie. A ce jour, la campagne internationale a rapporté 14 000 dollars...

Bien entendu, les autorités turques sont très déçues et ne comprennent pas pourquoi leur admirable patrimoine ne suscite pas plus de générosité alors que d'autres campagnes, notamment celles lancées en faveur des monuments de Nubie égyptienne et soudanaise, et du temple de Borobudur (Indonésie), ont été fructueuses et sont même achevées. L'explication partielle du manque de réactions à l'appel pour le patrimoine turc est double : d'une part, les appels pour la Nubie et Borobudur ont été les premiers, celui pour Istanbul et la Cappadoce est venu en vingt-quatrième position ; d'autre part, les deux premiers appels ont été lancés respectivement en 1960 et 1972, c'est-à-dire en pleine prospérité...

YVONNE REBEYROL.

(1) Une caldeira est une dépression, parfois très grande, formée par l'effondrement de la zone centrale d'un volcan qui vient de vivre une phase brève mais très intense d'activité éruptive.

PALAIS ET MOSQUÉES

A ISTANBUL, le palais de Topkapi, résidence des sultans, de Mehmet II (1451-1478), le conquérant de Constantinople (en 1453), à Mahmut II (1808-1839), et siège du gouvernement impérial, figure bien évidemment parmi les toutes premières priorités. En fait, Topkapi n'est pas un palais au sens européen du terme. C'est tout un ensemble de résidences, de pavillons, de bâtiments administratifs ou utilitaires qui ont été construits les uns après les autres, selon la volonté des sultans successifs, dans un immense parc de 60 hectares.

Tel qu'il est, Topkapi est le seul « palais » turc qui soit vraiment ottoman. Là, en effet, on ne trouve que très peu de marques des influences européennes.

Topkapi souffre de plusieurs sortes de maux : l'âge d'abord, l'humidité marine ensuite, qui est néfaste aux structures de bois de nombreux bâtiments et aux merveilleuses peintures murales, enfin l'afflux sans cesse croissant de visiteurs (800 000 en 1986).

Un labyrinthe de 400 pièces

Touristes turcs et étrangers viennent en foule pour voir les bâtiments qui leur sont ouverts et pour admirer les fabuleuses collections amassées au cours des siècles par les sultans. Topkapi possède en effet 500 000 « objets et documents » dont 10 000 sont exposés. Sa collection de 10 000 porcelaines chinoises (1 000 sont présentées), la plus riche du monde, comprend des céladons rarissimes des quinzième et seizième siècles. Quant aux bijoux, ils sont « écrasés » par d'énormes émeraudes (3,26 kilos pour la plus grosse) et par le diamant de 80 carats (certains lui attribuent maintenant un poids de 160 carats) découvert, selon la légende, dans un tas d'ordures et troqué par son « inventeur » contre trois cuillers...

Le harem, un labyrinthe insensé de quelque 400 pièces (chambres, salles d'apparat, hammams, couloirs et escaliers dérobés), ajoutées les unes aux autres du seizième au dix-neuvième siècle, est en cours de restauration. Une centaine de pièces sont ouvertes au public. Mais d'autres, telles celles de l'appartement du sultan Abdül Hamid Ier (1773-1789) font pitié avec leurs peintures bombées, écaillées, sous lesquelles d'ailleurs apparaissent des peintures plus anciennes. Une école, liée à Topkapi, forme des peintres – restaurateurs fort habiles si l'on en juge par les fleurs repeintes sur les boiseries de la grande chambre de la mère de Selim III (1789-1807). Mais M. Sabahattin Türkoglu, le directeur du musée du palais de Topkapi, déplore le manque d'artistes capables de restaurer les objets anciens.

Bientôt seront restaurés et ouverts au public les communs où vivaient, à l'extérieur du harem, les cent ou deux cents « serviteurs à longs cheveux » qui avaient en charge le chauffage et la lutte contre les incendies. Pour aller travailler dans le harem, ces hommes devaient relever leur grand col, qui faisait alors fonction d'œillères...

Le palais de Yildiz est, lui aussi, fait de nombreux bâtiments disséminés dans un parc de 50 hectares dominant le Bosphore. Le sultan Abdül Hamid II (1876-1909) s'y installa avec précipitation pour que sa sécurité soit mieux assurée. Avec tellement de précipitation que les femmes de son harem y ont, dit-on, d'abord vécu dans des tentes. A Yildiz, le mélange des styles traditionnel et occidental est étonnant. Il y a même un pont métallique et tournant qui enjambe une rivière d'opérette et un petit théâtre à l'européenne restauré depuis 1985, où se sont produits des artistes célèbres de l'époque, telle Sarah Bernhardt.

Après l'instauration de la République turque, Yildiz a abrité une académie militaire. Maintenant propriété, en partie seulement, du ministère de la culture, quelques bâtiments ont été restaurés.

Tout différent est le problème de la sauvegarde du site historique de Süleymaniye. Il s'agit, en effet, de redonner son unité au quartier entourant la grande mosquée, construite de 1550 à 1557 par le célèbre architecte Sinan sur l'ordre du sultan Soliman le Magnifique (1520-1566). Les écoles coraniques, les hammams, les dépendances, qui constituaient les services extérieurs de la mosquée, se sont dégradés et ont été défigurés au fil des années par des bâtiments parasites, par des façades de boutiques lépreuses ou agressivement anachroniques (1).

Y. R.

(1) Les autres sites historiques d'Istanbul à sauvegarder en priorité sont le quartier de Zeyrek, avec l'église du Pantocrator, une partie des remparts, l'aqueduc de Valens et la Corne d'Or dans son ensemble, eau comprise. La municipalité d'Istanbul contribue largement (plus de 2 milliards de livres turques, soit environ 18 millions de francs) à la préservation des sites et monuments de la ville.

Superphénix goutte à goutte

(Suite de la page 9.)

« Quoi qu'il en soit, je serais surpris que l'on ait une idée claire des causes de cette fuite avant la fin de l'année », remarque M. Schmitt, qui doute que la réunion du groupe permanent des experts chargés de statuer sur la possibilité de faire tourner en toute sécurité Superphénix sans son barillet puisse se tenir comme prévu le 1er octobre. Pour l'heure, plusieurs scénarios sont envisagés qui vont de la réparation, à laquelle les techniciens ne croient guère, au remplacement pur et simple du barillet défaillant par un nouvel équipement, en inox cette fois (2), en passant par sa transformation en un simple système de transit sans circulation de sodium, mais rempli de gaz neutre.

Car le barillet remplit en principe deux fonctions. Il sert au transit des éléments combustibles de l'extérieur vers le cœur du réacteur ; il participe aussi à la sûreté, dans la mesure où il accueille les combustibles brûlés, le temps que ces derniers évacuent une partie de leur chaleur résiduelle avant d'être envoyés dans les usines de retraitement. On conçoit donc que certains aient imaginé de se dispenser de cette dernière fonction en transformant le barillet en un simple lieu de passage, l'évacuation de la chaleur résiduelle – environ 3 mégawatts – des combustibles les plus irradiés pouvant se faire à la périphérie du cœur, dans des emplacements existants.

Pour séduisante qu'elle soit, cette solution réclame cependant de nouvelles études de la part des autorités de sûreté, car Superphénix n'a pas été conçu pour tourner de cette manière. Il apparaît donc plus probable que le scénario qui prévaudra sera le remplacement pur et simple du barillet, ce qui – aléas et essais compris – devrait demander de trois à quatre ans de travail et de 400 millions à 500 millions de francs. Tout le problème sera alors de savoir si le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) autorisera, pendant cette période, le fonctionnement de Superphénix et, dans l'affirmative, à quelle puissance.

Tel qu'il est aujourd'hui, le cœur réaménagé du surgénérateur permettrait à la centrale de fonctionner à pleine puissance pendant trois cent vingt-cinq jours, à ceci près qu'on imagine mal de faire ainsi tourner un réacteur en cours de réfection. *« La production de courant par Superphénix n'est pas pour l'instant prioritaire,* remarque M. Schmitt, *mais il serait dommage de ne pas utiliser le réacteur, ne serait-ce que pour continuer à former les équipes qui l'exploitent et bénéficier des retours d'expérience. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(2) Contrairement à l'ancien barillet qui est en acier ferritique, le nouveau serait en inox et répondrait à des critères de qualité identiques à ceux imposés à la cuve du réacteur. En revanche, dans un surgénérateur de deuxième génération de 1 500 mégawatts, il n'y aurait pas de barillet du tout.

BARILLET

RÉACTEUR

1. Béton; 2. Double enveloppe; 3. « Bec de cafetière » ; 4. Elément combustible; 5. Sas à tourniquet; 6. Cœur du réacteur.

Les remèdes végétaux

(Suite de la page 9.)

Elle réinstaure l'*étrangeté* foncière de la drogue, après avoir laissé croire à une implication de la personne dans l'acte de guérison.

La médecine végétale populaire n'est certes pas exempte de reproches. L'imprécision de son diagnostic et sa méconnaissance de l'activité physiologique précise des remèdes la limitent. Tandis que la pharmacologie moderne, en révélant la constitution et en éclairant le mode d'action des plantes, enseigne beaucoup sur la façon de les prescrire. Dans certains cas, des contre-indications naguère ignorées sont mises en évidence. On découvre ainsi que la sauge officinale, aromate bien connu, digestive et vulnéraire classique, est *aussi* une plante à œstrogènes (d'ailleurs mise à profit empiriquement dans les troubles gynécologiques). Elle peut donc s'avérer nuisible dans certains désordres hormonaux. La même plante donne à la distillation une huile essentielle convulsivante, toxique au même titre que celles de l'absinthe et de l'hysope. Le commun séneçon, autre remède populaire ancien des troubles des règles, contient des alcaloïdes nocifs pour le foie, et même cancérigènes (mais à des doses très supérieures aux emplois médicinaux courants). D'où, aussi, les nombreuses mises en garde, qui avoisinent parfois l'interdit pur et simple. D'où aussi la polémique – en passe de devenir bataille juridique – entre les représentants de la phytothérapie savante et une certaine vulgarisation médiatisée : un dialogue de sourds comme il y en eut tant dans le vieux conflit entre la médecine et l'empirisme.

Qu'en est-il des risques attachés à l'automédication végétale en regard des méfaits de la surconsommation des drogues de synthèse ? La plante médicinale n'aurait-elle pas ici fonction de bouc émissaire ? Faut-il faire un procès à la sauge quand il se consomme chaque année en France plus de cinq milliards de cachets d'aspirine ? Six années d'enquêtes dans le sud de la France ne nous ont révélé aucun usage interne de plantes vénéneuses. Elles nous ont montré, en revanche, une attention souvent précise à la durée des cures, et des précautions d'emploi nullement fortuites.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) se souvient des ressources thérapeutiques indigènes dans les pays bien éloignés de nos luxes médicaux (3). Ce qui vaut pour les pauvres serait-il condamnable chez nous ? La santé ni la prévention n'ont rien à faire de l'absolutisme savant.

Remèdes simples, les plantes médicinales doivent le rester dans leurs attributions populaires habituelles : l'entretien du corps, le soin des maladies chroniques, la *médecine domestique*. Il ne s'agit pas d'opposer remèdes chimiques et remèdes naturels supposés inoffensifs, mais d'imaginer une meilleure répartition des rôles sous l'œil d'une science moins imbue de ses prérogatives.

PIERRE LIEUTAGHI.

(3) Voir pour plus de détails *Médecine traditionnelle et couverture des soins de santé,* 335 pages, Genève, OMS, 1983. Il faut aussi rappeler qu'en Chine les ressources thérapeutiques végétales connaissent un regain d'importance en médecine hospitalière.

DEUX OUVRAGES

LES personnes intéressées par les plantes médicinales peuvent se reporter à deux récents et remarquables ouvrages sur ce thème.

Le premier est le produit d'une collaboration établie entre la Bibliothèque nationale et deux petites maisons d'édition parisiennes. Il s'agit de l'adaptation rigoureuse et exemplaire d'une des plus importantes pharmacopées médicinales. *Le Livre des simples médecines* tenait lieu de Codex aux herboristes parisiens du quinzième siècle. C'est une compilation italienne du début du seizième, rassemblant des emprunts grecs, latins et arabes autour d'un important traité rédigé entre 1130 et 1160 par un médecin de Salerne, Mattheus Platearius. Ce traité est aussi un miroir de l'ensemble des savoirs médicaux du Moyen Age. Il s'agit de la plus vaste et de la plus luxueuse (cent-vingt planches originales en couleurs), réunion de recettes médicales médiévales disponible actuellement en français.

Le second ouvrage, également passionnant, est dû à M. Pierre Lieutaghi. Il s'agit de la publication des résultats d'une enquête ethnobotanique conduite en 1981 et 1982 en Haute-Provence, où habite l'auteur. L'ouvrage est bâti autour du thème central de la « plante dépurative », herbe qui « renouvelle » le sang. Pierre Lieutaghi situe la place du savoir médical traditionnel dans une région de France où la connaissance des remèdes végétaux demeure très vivante. Il ébauche d'autre part une première *« ethnopharmacopée de la flore française ».*

J.-Y. N.

★ *Le Livre des simples médecines*, Edition Ozalid et textes cardinaux, 55, rue de Rivoli, 75001 Paris. Diffusion Vilo, 480 F.

★ *L'Herbe qui renouvelle : un aspect de la médecine traditionnelle en Haute-Provence*, de Pierre Lieutaghi, Editions de la Maison des sciences de l'homme.

MUSIQUE

« Lohengrin » à Bayreuth

Werner Herzog dans la science-fiction

Pour le Lohengrin *qu'il a mis en scène, Werner Herzog a oublié la beauté visionnaire de ses films, il se perd dans les références au cinéma d'aventures.*

De Werner Herzog, on attendait qu'il mette Bayreuth en révolution, qu'il plonge les chanteurs dans un état *hypnotique, qu'il* confronte l'homme à un univers qui le dépasse. Dans leur fragile démesure, les héros wagnériens sont frères d'Aguirre, de Fitzcarraldo, de Gaspard Hauser. *Lohengrin* vu par Herzog devait rendre au Festival languissant la fièvre de la *Tétralogie* selon Patrice Chéreau ou du *Vaisseau fantôme* par Harry Kupfer. Las ! Comme tant de ses confrères cinéastes, ce visionnaire de l'image semble avoir été frappé d'une irrésistible timidité en abordant la mise en scène d'opéra.

Le choix de l'œuvre était en soi une gageure : le Moyen Age de légende, la fable du chevalier inconnu, l'enfant princier transformé en cygne, l'affrontement de la pure jeune fille et de la sorcière donnent carte blanche à l'imagination. Mais ces ingrédients de film d'aventures ont été figés par Wagner dans les pages d'un livre d'heures aux teintes de vitrail. Karajan l'a bien compris qui, à Salzbourg, a joué la carte du tableau vivant, de la miniature médiévale. Wieland Wagner aussi, dont le *Lohengrin* immobile rayonnait de tous les sortilèges du Graal. Herzog, on le sent, a tenté de casser ce statisme, de faire éclater l'arche mélodique qui, dès le prélude, annonce l'incarnation du héros et prépare son départ vers ls régions mystiques. La problématique ambiguë de la Révélation violée par les doutes et la curiosité d'une femme l'a apparemment mis mal à l'aise. Ce qui l'a intéressé, c'est la manière dont Wagner a habillé le mythe, c'est le réseau de faux-semblants fabuleux dont le musicien-librettiste a fait son langage.

Bimbeloterie décorative

En homme de cinéma, il a repris à son compte les images clés de l'œuvre, en essayant de les décaler, de leur superposer un système de références contemporain, de trouver un second degré ironique et éclairant : l'épée de Lohengrin évoque les armes sauvages et sophistiquées de *Mad Max*, le duel au ralenti avec le traître Telramund semble emprunté à *Excalibur*, le rayon laser bleu dans lequel apparaissent le héros et l'enfant cygne (une sorte de Superman enfant) rappelle l'atterrissage de la soucoupe volante à la fin de *Rencontres du troisième type*.

Mais, faute d'avoir su hisser ces clichés au rang de symboles, d'en avoir débusqué les mécanismes et stigmatisé plus nettement le merveilleux de pacotille, Herzog n'a fait qu'en reproduire la convention. Il est retombé, sans le nourrir et le justifier par une véritable direction d'acteurs, dans un statisme à peine troublé par des mouvements de foule maladroits (l'entrée des chœurs, par le lit de l'Escaut *(sic)* et leur sortie dans la plus grande pagaille). Il a habillé cette absence d'action, cette carence de tension dramatique d'une bimbeloterie décorative qui rappelle les casques et les panoplies rustiques du Bayreuth d'avant guerre. Ce qui nous rappelle, en passant, que les *Mad Max* et autres *Guerre des étoiles* ne sont que des avatars d'une imagerie aussi éprouvée qu'idéologiquement délicate à manier.

Curieusement, Herzog s'est très peu inspiré de son propre univers cinématographique, si ce n'est dans le vénéneux clair de lune sur le fleuve (dont l'eau, vraie, clapote malencontreusement pendant les accalmies de l'orchestre), ou dans le paysage gelé qui sert de chambre nuptiale à Lohengrin et à Elsa.

Quelques moments réussis au troisième acte, comme l'attaque des chevaliers-sicaires en peaux de bêtes surgis du sol avec lequel ils se confondaient, ou l'affrontement muet d'Elsa et de d'Ortrude – les deux faces de la Femme selon Wagner – parviennent, trop tard, à sauver le spectacle de l'ennui.

Confiant, sans doute, dans l'intérêt que susciterait le nom de Wergner Herzog à l'affiche, le Festival n'a consenti à ce *Lohengrin*, qu'un plateau de série B. Peter Schneider, qui a, ces dernières années, remplacé Solti au pupitre de la *Tétralogie* ratée, mise en scène par Peter Hall, dirige platement un orchestre pas toujours juste ni précis (le prélude du premier acte, avec ses longues tenues de cordes, ne pardonne pas !).

Dans le rôle titre, le ténor canadien Paul Frey, qui ressemble, physiquement et vocalement, à Jess Thomas, sans en avoir l'endurance ni la force intérieure, chante avec musicalité, mais doit se réserver pendant trois actes pour arriver au bout du récit du Graal. Hormis Gabriele Schnaut, Ortrude, efficace à défaut d'être raffinée, le reste de la distribution frôle la catastrophe, du Telramund aboyant, d'Ekkehard Wlaschiha, à la Senta glaciale de Nadine Secunde, aux prises avec des aigus systématiquement au-dessous de la note. Restent les chœurs, toujours magnifiques sous la direction de Norbert Balatsch, qui nous font souvenir avec opportunité que nous sommes à Bayreuth. Car, sur la colline sacrée, le chevalier au cygne n'est décidément plus *persona grata*.

FRANÇOIS LAFON.

★ Prochaines représentations : 12, 20 et 25 août.

EXPOSITIONS

Dorothée Selz à la Grande Epicerie du Bon Marché

Sucre d'art

Vingt ans après, cette adepte du « eat art » est une des rares qui persévère dans son œuvre éphémère. C'est qu'elle partage avec son public une même propension insatiable à « rêver la bouffe »

Il était une fois... l'Opéra de Paris devenu opéra bouffe et la gare du Nord, repère de wagons-restaurants fourrés de pains multicolores à l'ombre d'une façade nappée de frises onctueuses...

Mettre ses clients en appétit : tel est le but que s'est fixé le Bon Marché en exposant, sur une palissade installée rue de Sèvres en devanture de la Grande Epicerie, quelques clichés géants de gros-plans sur les sculptures comestibles que réalise Dorothée Selz. Depuis vingt ans, cette Parisienne née au lendemain de la guerre s'est spécialisée dans l'art « prêt-à-consommer ». D'ordinaire, elle refuse de ne pas satisfaire les appétits qu'elle a déclenchés – *« ce serait pervers »*, dit-elle – et, moyennant un simple ticket d'entrée, convie à sa curieuse table les dévoreurs d'art. Mais le Bon Marché – faute de goût ? faute de sens ? – a choisi, lui, de laisser le passant sur sa faim : comestible, il est vrai, l'exposition eût présenté l'inconvénient de ne pas durer trois semaines, jusqu'à l'ouverture, le 24 août, de la Grande Epicerie. Il faut choisir...

Dorothée Selz, créatrice d'art éphémère, c'est-à-dire d'un art décidé à échapper à la « muséification ». *« L'idée qui nous portait, avec Daniel Spoerri, était que l'œuvre d'art est un produit de consommation comme un autre. »* Elle décide d'ignorer les écoles d'art, et commence sa carrière de traiteur-coloriste.

Elle coule, sculpte et colore le sucre comme d'autres la pierre, le bronze ou l'or. De burin, point. Sa baquette magique est une poche à douille de pâtissier.

De la tradition des grands cuisiniers du Moyen Aage, elle retient la démesure. Mais boude le manque d'imagination. Les pièces montées animées par des mécanismes que décrit Bücklerly dans un ouvrage de 1649 n'ont pas fait école chez elle, qui pense que les pâtissiers avides de prouesses techniques, rebâtisseurs en sucre de cathédrale gothiques, sont de tristes sires. Elle, a l'art en plus : celui de la transgression rêveuse et sensuelle.

Avec ses pâtes et ses crèmes colorées, Dorothée Selz perpétue une longue histoire de fêtes pour l'œil et l'estomac. Au Festival de danse contemporaine d'Aix-en-Provence, elle organise un spectacle de danse du ventre dans un décor de tranches de pastèque empalées sur des piques. Totem et tabou. A la fin du spectacle, le public se partage la manne sucrée. Un soupçon de Rabelais, beaucoup de conte de fées chez cette professionnelle de la vie en sucre...

Dans la galerie-restaurant de Daniel Spoerri à Düsseldorf, elle servait, au milieu des portraits en réglisse de Brecht et des coulées de sucre à bonbon de César, des spaghettis rouge et noir. *« J'utilise la nourriture de manière à ce qu'on ne la reconnaisse pas, car je veux pousser les gens à regarder le réel autrement. »* C'est ainsi qu'elle même s'est découvert, à Barcelone où elle a vécu quelques années, un appétit imprévu pour les façades copieuses de Gaudi. *« La beauté terrifiante et comestible de l'architecture modern style »*, a dit Dali. *« Mange-moi »*, répondent, tel le biscuit d'Alice, les mirages sucrés de cette bonne fée.

L. M.

★ Une autre exposition de l'artiste, « A manger des yeux », aura lieu au musée Bellerive de Zurich, du 8 septembre au 8 octobre 1987.

● **Prix Europa à Ariane Mnouchkine et Mélina Mercouri.** – Au cours du Festival de cinéma, théâtre et musique de Taormine, en Sicile, le prix Europa a été décerné pour la première fois au Théâtre du Soleil et à sa directrice, Ariane Mnouchkine.

Le jury, présidé par la comédienne grecque Irène Papas, a également attribué un prix spécial à Mélina Mercouri, ministre grecque de la culture. Ce prix, créé sous le patronage de la Communauté européenne, d'un montant de 60 000 ECU (environ 450 000 F), sera décerné chaque année.



Fabergé au musée Jacquemart-André

L'œuf mystère de Saint-Pétersbourg

(Suite de la première page.)

Les Fabergé sont d'origine française. *Protestants, ils ont fui* la France au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Le père de Gustav a adopté la nationalité russe au début du dix-neuvième siècle.

C'est Peter Karl qui, dans les années 1880, va donner à la maison Fabergé une renommée mondiale, quasiment légendaire. Le nom de Fabergé va devenir synonyme d'un comble de magnificence, de beauté, de perfection absolue.

Paradoxe extraordinaire : Peter Karl Fabergé va atteindre cette suprématie en délaissant pour l'essentiel ce qui était jusqu'alors le summum de la joaillerie : les bijoux de pierres précieuses et d'or, solitaires montés en bague ou pendentif, rivières de diamants, etc.

Peter Karl opte pour des créations plus discrètes, apparemment moins somptueuses, mais d'un raffinement extrême, d'une exécution sublime. La maison Fabergé va créer des boîtes d'épingles ou de cigarettes, des œufs, des porte-plume, des cendriers, des cadres de photographies, des bonbonnières, des pendules, des porte-allumettes... La matière sera surtout l'émail, mais un émail d'une fabuleuse beauté, et des pierres dures de l'Oural, de Sibérie.

L'œuvre de très grands artistes

L'apothéose de Fabergé, dans les dernières années du dix-neuvième siècle et les premières du vingtième, repose notamment sur trois choses. La première, c'est l'engagement, rue Bolchaïa- Morskaïa, de très grands artistes de la joaillerie, accourus de plusieurs pays d'Europe. Ce sont eux, les chefs d'atelier de Fabergé (Peter Karl ne mettait pas lui-même la main à la pâte), ce sont les Michael Perchin, Erik Kollin, Henrik Wigström, August et Albert Holmström, August Hollming, Fédor Ruckert, Fédor Afanassiev et autres Gabriel Niukkanen ou Andres Nevalainen, qui ont accompli les chefs-d'œuvre signés Fabergé. Ils n'étaient, pour la plupart, pas russes d'origine.

La seconde raison du triomphe de Fabergé a été la venue, en Chine, à la fin du dix-neuvième siècle, de nombre d'Européens qui n'étaient pas seulement, comme surtout jusqu'alors, des soldats, des missionnaires, des commerçants, mais aussi des artistes, ingénieurs, techniciens, archéologues. Et c'est en Chine que Fabergé va découvrir un art très beau et raffiné des pierres dures, surtout des jades : figurines d'animaux et de personnages, fleurs et autres objets.

Enfin Peter Karl, qui a suivi des cours de commerce en France, va gérer au mieux l'entreprise, participer à des expositions internationales, ouvrir une succursale à Londres. Les tsars Alexandre III et Nicolas II participeront eux-mêmes à la gloire de Fabergé, en offrant de magnifiques objets à des visiteurs étrangers.

Quelquefois, les poinçons, sur des objets de Fabergé, manquent ou sont incertains. Il est probable, mais pas sûr, que l'œuf offert par Alexandre III à Maria Feodorovna à Pâques 1885 est l'œuvre de Erik Kollin. Ce qui est déterminé, c'est que la réalisation de cet œuf de 6 centimètres demanda près d'une année de travail.

Le musée Jacquemart-André présente cent trente-quatre réalisations de Fabergé, prêtées par les collectionneurs américains Malcolm Stevenson Forbes et son fils Christopher. Ce sont ces mêmes Forbes qui, à Tanger, dans plusieurs maisons dispersées dans un parc de rêve qui domine l'océan, proposent aux visiteurs une incroyable collection de plus de cent mille soldats de plomb, ainsi que des maquettes de navires anciens et quelques motocyclettes des premiers âges. Un jour Malcolm Stevenson Forbes (il ne veut plus savoir quelle année) offrit à son épouse, pour Noël, un petit étui à cigarettes signé Fabergé, en émail bleu ciel, fait par August Hollming en 1908. Ainsi débutait la collection Forbes d'œuvres de Fabergé, la plus belle après celle de la reine d'Angleterre.

MICHEL COURNOT.

★ Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris-8e, jusqu'au 31 août.

CINÉMA

« Central Park Driver », « Vamp »

Les dents de la nuit

Le vampirisme se démocratise. Dracula s'est endormi dans les ruines de son château, ses successeurs n'ont de commun avec lui que le caractère nocturne de leurs activités.

Dans *Central Park Driver* (titre original, *Graveyard shift*) de Gérard Ciccoritti (réalisateur et auteur du scénario), un beau brun au nez cassé, au regard farouche un peu triste, tombe toutes ses clientes, il est taxi de nuit. Au moment de l'extase sur la banquette arrière, il devient poudreux, pousse un rugissement, ses canines s'allongent (symbole) s'enfoncent non pas, selon la prude coutume, dans le cou de ses victimes mais dans leurs seins. Enfin, à la naissance de la gorge, car le film est un peu porno, mais soft.

Pendant ce temps, une réalisatrice de télévision tourne un film de vampire. Elle aussi est triste, il y a de quoi : non seulement son mari fait l'amour sauvagement – et toujours soft – contre la table de maquillage avec l'interprète féminine, non seulement les producteurs ne veulent plus de son film, mais elle est atteinte d'une maladie incurable. Il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. C'est alors qu'elle prend un taxi, « le » taxi, et que le beau brun s'aperçoit, bouleversé, qu'elle est la réincarnation de son premier amour, la jeune fille qu'il a épousée il y a environ trois cents ans.

Il va l'aimer comme le font les hommes qui ne sont pas vampires, et en mourra, poursuivi par deux flics désinvoltes, un blond et un Noir, qui ont trop vu *Miami Vice*. Une horde de harpies aux dents longues se déchaînent, en particulier une strip-teaseuse sado-maso qui semble venir du film de Richard Wenk, *Vamp*, où Grace Jones danse avec une perruque rouge et devient verte quand elle aspire le sang des jouvenceaux en goguette. L'un d'eux s'échappe, les vampires le coursent, tout finira bien, il s'agit d'un pastiche. Le film s'essouffle trop vite par manque d'imagination, mais au moins il joue le jeu, et la beauté androgyne de Grace Jones, tatouée, parée d'accessoires insensés, suffit à donner un minimum d'équivoque, d'inquiétude nécessaire.

Vamp est un nanar moins drôle qu'il ne le voudrait, mais, au fond, honnête. On sait où il va. Ce n'est pas le cas avec *Central Park Driver* construit comme les clips, avec des enchaînements par associations d'images, mais sans rythme, laid et pauvre. Il a dû coûter le dixième du fameux *Thriller* de Michael Jackson et ça se voit.

Normalement, ce genre de film passe dans des salles à deux programmes pour 20 francs. Celui-ci est distribué dans un circuit normal à 32 francs. Après quoi, on viendra pleurer parce que la fréquentation des salles est calamiteuse. Evidemment, les troisièmes choix ne doivent pas coûter cher aux exploitants. Ce qui coûte très cher, ce sont les spectateurs perdus.

COLETTE GODARD.



Culture

CINÉMA

Gérard Mordillat achève « Fucking Fernand »

Le rire au risque de la guerre

Gérard Mordillat, écrivain et cinéaste, persiste et signe une nouvelle comédie, Fucking Fernand, *inspiré d'un roman de Walter Lévino.*

C'était un vilain jour du début de l'été, dans la banlieue nord de Paris. Pluvieux, froid, gris donc comme cette petite rue de Pantin bordée de maisons et d'immeubles impersonnels. Au numéro 6, une fois passé le porche d'un grand bâtiment, impressionnant comme seuls peuvent l'être ces « hôtels industriels » qu'on savait construire au début du siècle, l'atmosphère se réchauffait subitement, sous la caresse de multiples soleils artificiels : des projecteurs de cinéma.

Dans les entrepôts désaffectés de la SEITA, une armada de techniciens, d'artisans, de comédiens, sous l'œil sévère mais juste de la productrice Véra Belmont et celui de Philippe Hellmann, l'un des patrons d'UGC, s'ordonne autour d'un seul maître, Gérard Mordillat. Trente-sept ans, le cheveu en bataille autour d'un visage un peu rond, ce jeune écrivain converti au cinéma tourne son troisième long métrage, *Fucking Fernand* — après avoir été révélé aux cinéphiles par l'adaptation de son premier roman, *Vive la sociale !* et par *Billy ze Kick*, film tiré du roman de Jean Vautrin.

Praticien talentueux, minutieux, du film réaliste à portée sociale, Gérard Mordillat double un cap important. Son troisième film, coproduit par Véra Belmont, Delta Films (Berlin), Canal Plus, UGC et les SOFICAS, coûte plus de 20 millions de francs et renoue avec un genre difficile : la comédie sur fond de guerre. « Fernand *veut être un film drôle et le sera d'autant plus que la dernière guerre mondiale sera réellement présente*, estime son réalisateur. *Certaines séquences ont été tournées comme dans les films de guerre, avec les moyens que cela requiert, et j'ai voulu que, sur le plan de l'interprétation, on puisse lire sur les visages la douleur de la mort. Plus cette vérité sera forte, plus les spectateurs apprécieront les scènes de comédie.* »

Fucking Fernand relate, au début des années 40, l'épopée d'un jeune aveugle, fils de famille, que la guerre projette hors d'une institution spécialisée où il n'a nourri qu'une obsession : rencontrer une femme. Son chemin croise celui d'un assassin en fuite de milieu populaire qui file vers le sud pour retrouver son amie qui tient un bordel à Calmejane, plaque tournante de la Résistance. Ces trois rôles principaux sont tenus par Thierry Lhermitte, Jean Yanne et Marie Laforêt.

Le scénario, inspiré du roman de Walter Lévino et adapté une première fois par Jean Aurenche, a été entièrement réécrit par Gérard Mordillat. « *J'ai écrit le rôle de l'assassin pour Jean Yanne*, confie-t-il. *Pour une raison absurde et juste à la fois : lui est de la porte des Lilas et moi de Ménilmontant, si bien que, dans mes dialogues, il se sent comme dans ses pantoufles* ».

Gérard Mordillat est entré dans la vie professionnelle par la porte d'une imprimerie de labeur où il était ouvrier. C'est l'époque où il rencontre, à la Cinémathèque, le cinéaste Roberto Rossellini, qui prépare un film sur les guerres de paysans en Allemagne au seizième siècle. Pendant des mois, Gérard Mordillat rassemble une documentation gigantesque pour le « maître » et découvre le monde du cinéma. En 1975, il travaille concrètement sur un premier film, *Lo Païs*, de Gérard Guérin, pour lequel il est coscénariste, assistant, électricien, clapman et machiniste. Il rejoint aussi l'équipe de *Libération*, où il est critique au service littéraire, jusqu'à la publication de son premier roman, *Vive la sociale !* dont il tirera son premier long métrage.

« *J'ai tourné* Vive la sociale ! *pour corriger les erreurs qu'à la réflexion j'avais décelées dans mon livre. Cependant, j'écris des livres pour le plaisir de les écrire et pas pour qu'ils servent à faire des films. Si je garde les droits d'adaptation de mes livres, c'est pour être sûr que personne ne s'en empare. Il y a des choses dans les livres qu'on ne peut absolument pas vendre.* »

OLIVIER SCHMITT.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

La vie en rose

1 *La folie me gagne*

Nous manquons de franchise avec les livres. Ce serait curieux de dire pourquoi nous les laissons choir. A quel moment ? Dans quelles circonstances ? Tenir un journal de nos infidélités littéraires ne manquerait pas de saveur et pourrait être utile à l'écrivain comme au lecteur. L'autre semaine, quand je lisais le *Mystère de la Maison rouge*, qu'est-ce qui m'a fait trébucher un moment ? J'en étais à la page 8 : « *Au visiteur qui venait d'affronter l'allée sous le torride soleil d'août, la Maison rouge était un asile délicieusement accueillant dont la seule vue rafraîchissait. C'était une large bâtisse au toit bas avec des poutres de chêne, des murs ivoire, des vitres biseautées garnies de rideaux bleus.* »

A ce point du récit, tout va bien. Ce n'est pas la faute de Milne si j'ai quelque difficulté à me représenter d'une façon claire ce que sont des murs ivoire et des vitres biseautées. Je comprends le sens des mots mais je reste myope devant les couleurs et les formes qu'ils désignent : question d'accommodation. Qu'importe, dans la phrase, c'est le mot visiteur qui compte. Comme il a l'air bonasse et inquiétant, cachant sous son bonnet trois personnes au moins. Le passant qui s'éponge le front et qui soupire de bonheur à la vue de cette maison fraîche et tranquille ; le visiteur non désiré que l'on attend ce jour-là ; enfin nous, qui regardons cette maison depuis la première page comme la maison du crime, nous qui remontons cette allée en suspectant le moindre mot, le moindre détail, ne nous fiant pas aux apparences, toujours trompeuses dans un roman policier.

C'est la phrase qui suit qui va me dérouter : « *A droite et à gauche, des portes conduisaient aux pièces, mais, face à l'entrée, il y avait d'autres fenêtres donnant sur une petite pelouse, de sorte qu'entre ces deux rangées de fenêtres ouvertes qui se faisaient vis-à-vis le peu d'air que la pesanteur de l'atmosphère caniculaire laissait libre circulait agréablement. Un escalier aux marches basses s'élevait le long du mur de droite et, tournant à gauche, conduisait à une galerie d'où on pouvait gagner directement les chambres.* »

Au lieu de passer outre, comme un idiot, j'attache de l'importance à la configuration des lieux. Quand il me faut imaginer que, face à la porte d'entrée, il y a d'autres fenêtres qui donnent sur une petite pelouse, aussitôt la folie me gagne ! Mais comment sont-elles fixées ces fenêtres qui font face à d'autres fenêtres ? Sur quoi reposent-elles ? Dans l'herbe ? Et cette petite pelouse, par quel tour de magie l'a-t-on fait surgir ? C'est en vain que j'essaie d'assembler devant mes pauvres yeux fatigués la double rangée de fenêtres, l'entrée, la pelouse, la galerie, l'allée, les chambres, la gauche, la droite, les rideaux bleus, les marches basses, l'escalier, les poutres en chêne, je sens que tout va s'effondrer par ma faute dans un grand bruit de vaisselle cassée !

Il ne faut jamais suivre à la lettre les descriptions, on risque d'y perdre son latin et sa vue. Dans le cas de Milne, je peux imputer au traducteur les défauts de ma vision, ma stupeur. Mais je n'ignore pas que ces vertiges, ces éblouissements, je les ai éprouvés avec les plus grands : en Amérique avec Chateaubriand, dans certaine pension de famille avec Balzac, à Carthage avec Flaubert et même sur le rivage des Syrtes avec Gracq !

La description est un peu la langue d'Esope. Elle peut tout autant lasser notre attention souvent paresseuse que nous redonner ce bon goût de la prose que l'abus des dialogues nous avait fait perdre. Je conseillerai à mes lecteurs, et à plus forte raison aux apprentis écrivains, d'avoir par période la lecture vigilante. Autrement dit, quand ils lisent un roman, un essai, ce qu'ils veulent, de ne pas hésiter à recopier certaines phrases et cela non pas pour les sertir à grands frais comme s'il s'agissait de pierres précieuses, mais pour voir comment c'est fait, si ça tient le coup.

Sur le même carnet de dégustateur, j'indiquerais, si j'étais eux, ce qui leur a paru d'un ennui insurmontable. Pour les livres dont on parle, que l'on achète parce que c'est la saison, de comparer ce que les critiques leur en ont dit et le plaisir qu'ils ont éprouvé. Et si tel livre qui n'a pas eu beaucoup de presse, qu'ils se sont procuré en cachette de la rumeur, ne valait pas ces seigneurs surtout dodus par le tirage.

Maintenant que nous nous connaissons un peu, je peux vous l'avouer. Mon dessein n'est pas si ténébreux. J'aimerais que vous puissiez vous passer de nous : de la critique dans son ensemble et même de Pivot ! Que vous jugiez nos arrêts pour ce qu'ils sont : des bavardages plus ou moins drôles, des spectacles plus ou moins bien montés. Il est vrai que si nous ne servons pas à grand-chose, du moins nous tisonnons le feu. Il serait navrant que vous remplaciez nos gentils balbutiements par la dictature des marques et des grilles (succès de la semaine). Des marques, il y en a certes d'excellentes, et les grands noms du champagne de bouche à oreille vous diront que leurs maisons sont plus en mesure de vous fournir un brut de qualité que les petits producteurs. L'époque se prête aux concentrations, aux monopoles. Il n'empêche, en littérature, diversifiez vos achats !

2 *Le bon choix*

La *Vie de Rossini* est mise en vente le 18 novembre 1823. Entre 1817 et 1823, entre sa trente-cinquième et sa quarantième année, Stendhal multiplie les séjours en Italie. A Milan surtout. Et pour cause : la Scala et la Viscontini. Il travaille beaucoup. Ses grands romans nous ont un peu caché qu'avant *le Rouge et le Noir* il avait déjà écrit le brouillon d'une œuvre considérable dans laquelle d'autres écrivains auraient pu se tailler, en procédant à quelques retouches, des réputations enviables. Sous le titre de *l'Italie en 1818*, il prépare une énième édition de *Rome, Naples et Florence* qui ne verra pas le jour sous cette forme, *Une vie de Napoléon, De l'amour, Racine et Shakespeare*, etc.

1818, c'est aussi la rencontre avec Matilde Dembowski (*née* Viscontini). La passion contrariée. En ne lui cédant pas et en mourant gracieusement en 1825 (une personne qui meurt, c'est une femme qui se rend !), Matilde, quelque opinion que l'on puisse avoir sur sa façon d'agir — et je n'en ai, comme il se doit, ni sur les penchants des autres ni sur les femmes de mes amis, — a beaucoup fait pour l'œuvre de Stendhal.

Si je rappelle ces détails (vous pouvez en savoir plus en consultant dans l'édition de la Pléiade le tableau chronologique de V. del Litto), c'est que, de tous les livres d'H.B., la *Vie de Rossini* est le plus furieusement stendhalien. Jusqu'à la manie, jusqu'au délire. Il aurait pu être écrit par un faussaire de talent. Et cette vie a besoin d'être replacée dans son contexte, comme diraient les professeurs. Plus qu'il ne le fera, si c'est possible, dans son Journal, dans ses *Souvenirs d'égotisme*, sa *Vie d'Henri Brulard*, dans ses notices autobiographiques, testaments et autres *Privilèges*, Stendhal se raconte dans la *Vie de Rossini*. Et il se raconte parce qu'il se *met en scène*, parce qu'il s'invente un double qui n'est même pas son genre !

Pierre Brunel, dans sa brillante introduction à l'ouvrage, a raison d'écrire : « *Cette* Vie de Rossini *est un texte-opéra, écrit par un homme qui eût rêvé d'être un compositeur.* » La *Vie de Rossini* dans l'œuvre de Stendhal tient le rôle que joue *Citizen Kane* dans celle d'Orson Welles. S'il avait eu un tempérament à la Welles ou à la Chateaubriand, Stendhal aurait mis dans sa *Vie de Napoléon* toute la farce qu'il a fourrée dans sa *Vie de Rossini*. Ce n'était pas dans sa nature. Et c'est tant mieux pour nous. Car sa *Vie de Napoléon*, elle n'est pas vraiment dans la brochure qu'il lui a consacrée, mais dans *le Rouge et le Noir*. En guillotinant Julien Sorel, Stendhal ouvre la voie à Pierre Larousse qui dans un article fameux de son Dictionnaire abrège la vie du grand homme en la coupant sèchement en deux !

Stendhal, dans sa préface, a compris que, pour un écrivain de sa génération, Napoléon était au programme de l'imaginaire. En choisissant Rossini, son cadet, il a choisi la bonne carte sur le plan littéraire. Son modèle lui permet toutes les digressions. « *Depuis la mort de Napoléon, il s'est trouvé un autre homme duquel on parle tous les jours à Moscou comme à Naples, à Londres comme à Vienne, à Paris comme à Calcutta. La gloire de cet homme ne connaît d'autres bornes que celles de la civilisation, et il n'a pas trente-deux ans ! Je vais essayer de tracer une esquisse de ces circonstances qui, si jeune, l'ont placé à cette hauteur.* » Brunel fait la juste remarque que Stendhal raconte un peu la vie de Rossini comme Homère racontait celle d'Ulysse. Le « *je vais essayer de tracer...* » me fait plutôt songer à Virgile, au premier vers de *l'Enéide* : « *Arma virumque cano* » !

C'est une trouvaille étonnante de la part de Stendhal, qui voulait dans sa jeunesse être le Molière de son temps, d'avoir songé à un compositeur d'opéra bouffes comme héros d'une épopée. Il me faudrait un numéro entier du *Monde* d'hiver dans la force de ses quarante-huit pages pour vous parler un peu sérieusement de ce livre. Disons vite que le plaisir que Stendhal ressent à écouter du Rossini de sa loge de la Scala s'apparente un peu à celui qu'éprouvaient les garçons de ma génération lorsqu'ils ont retrouvé le cinéma américain. Après le noir et blanc français, Stendhal découvre en Italie la couleur et le cinémascope.

On sait qu'avec de la mauvaise littérature on peut faire du bon cinéma. En écoutant *l'Italiana in Algeri* ou *la Pietra del Paragone* sur de médiocres livrets, Stendhal rêve ses amours avec Matilde, écrit la première version de ses romans. C'est la vie en rose.

3 *Mise au point*

Cette chaleur caniculaire qui règne sur Paris a d'étranges effets. Elle a perturbé la transmission de mon dernier article. En général, je ne corrige pas mes fautes ni celles des autres. Ne pas le faire, cette fois-ci, serait me moquer de mon lecteur. Dans la deuxième colonne, ligne 24, à propos des *Masques*, je disais : « *Il y a des blancs dans les romans que l'on peut combler à l'aide de l'imagination* (j'allais être comblé !). *Dans le Masque, l'angoisse est d'autant plus réelle qu'elle vient de nous.* » J'entamais alors une parenthèse que vous lirez peut-être dans un lieu plus propice à cet usage. J'en venais enfin aux besoins de l'écrivain qui ne sont pas toujours ceux qu'imagine son éditeur. « *Flaubert*, disais-je, *nous éclaire sur ce point, lui qui de sa studieuse chaise longue de Croisset multipliait les bouteilles à la Seine...* », etc. Je laissais entendre que dans son égoïsme l'écrivain avait davantage besoin de garçons de course que de conseillers littéraires. Et qu'il n'hésitait pas, faute de moyens, à se servir de ses amis et de ses admirateurs à cet effet. Je vous remercie de votre attention.

Communication

La privatisation de RMC-TMC

Coup de théâtre au cœur de l'été

Quel est le mystérieux « *troisième groupe de communication* » qui, avec la bénédiction du gouvernement, pourrait mettre la main sur Radio-Monte-Carlo et Télé-Monte-Carlo au nez et à la barbe de M. Jean-Claude Decaux et de la famille Douce ? Parmi les prétendants, Havas semble le mieux placé pour dénouer l'imbroglio économique et politique des deux stations méditerranéennes.

Engagée depuis plus d'un an, la privatisation de RMC et de TMC était, il y a quelques jours encore, au point mort (*le Monde* du 1er août). Motif officiel : la « *complexité* » des négociations entamées avec la principauté de Monaco, propriétaire des fréquences et des concessions qui régissent les deux stations. Certes, Monaco, qui perçoit 10 % des bénéfices de RMC-TMC, s'est montrée particulièrement exigeante tant sur l'extension de la diffusion que sur les obligations du futur concessionnaire. Mais voilà plusieurs semaines que le contentieux entre la principauté et l'Etat français est définitivement réglé sans que la vente en soit hâtée pour autant.

Double bénédiction

Le véritable problème est politique. Depuis septembre 1986, deux groupes s'affrontent pour la reprise. Le premier réunit les membres de la famille de M. Claude Douce, PDG de l'agence Bélier, le groupe Perrier, la banque Vernes et a ostensiblement le soutien de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Le second n'est autre que M. Jean-Claude Decaux, proche de M. Jacques Chirac. Entre les deux candidats, les tentatives de rapprochement ont échoué, et la tension croissante entre le premier ministre et le président du Parti républicain n'a fait qu'envenimer l'affaire. Considérée des deux côtés comme trop explosive, la vente des deux stations paraissait « gelée » jusqu'aux élections présidentielles, même si les pertes de TMC (plus de 2 millions par mois) pèsent lourdement sur le groupe.

Coup de théâtre le samedi 8 août : une dépêche de l'AFP fait état de confidences faites dans l'entourage du premier ministre. La solution pourrait venir rapidement d'un troisième groupe, « *un montage de la dernière chance mené par des professionnels de la communication jusque-là évincés des privatisations* ». S'agit-il d'un coup de force du RPR en plein cœur de l'été ? Non : l'information est confirmée à la direction de RMC, qui est plus proche de M. Léotard que de M. Chirac. On s'y félicite de l'arrivée du mystérieux « *troisième groupe* » et on ajoute qu'il pourrait passer un accord avec l'un des deux premiers candidats.

Quel est ce providentiel repreneur qui reçoit la bénédiction de Matignon et de la rue de Valois ? M. Jimmy Goldsmith, un moment intéressé par RMC-TMC, n'a plus donné signe de vie depuis des mois. Les Editions mondiales, candidat à la reprise, sont déjà casées sur TF1 et sont en pleine restructuration interne. Hachette dispose d'abondantes liquidités, vient de prendre une participation dans le premier quotidien de la région, *Le Provençal*, et s'est alliée avec le groupe italien Rizzoli, qui convoite le réseau italien de TMC. Mais M. Jean-Luc Lagardère n'a-t-il pas cédé en février dernier les 30 % qu'Europe 1 détenait dans TMC ?

Le repreneur le plus probable reste Havas. Le groupe est proche du RPR par la présence à son capital de La Lyonnaise des eaux, et son président, M. Pierre Dauzier, ne se cache pas d'être un intime de M. Chirac. Mais Havas est aussi étroitement associé à la famille Douce à l'intérieur d'Eurocom, et fréquente assidument Perrier au sein du capital de Canal Plus. Ces excellentes relations d'affaires peuvent constituer un terrain propice pour un compromis politique.

La reprise de RMC-TMC par Havas aurait aussi un intérêt stratégique. Actionnaire de la CLT, le groupe publicitaire rêve depuis des années d'un rapprochement entre RTL et RMC qui élargirait les activités de la régie Information et Publicité. De plus La Lyonnaise des eaux, propriétaire avec la CLT de M 6, verrait d'un très bon œil le réseau méditerranéen de TMC compléter celui de la sixième chaîne. Une association que les responsables de RMC-TMC n'ont pas cessé d'appeler de leurs vœux.

S'il se confirme, un tel coup de théâtre bouleverserait bien des équilibres tant sur le marché de la radio que sur celui de la télévision. A Matignon comme chez Havas, on se réfugie cette semaine dans le silence des vacances. La petite bombe lancée samedi dernier à l'AFP avait sans doute pour but de tâter le terrain, toujours sensible dès qu'Havas part en manœuvres. Le rideau ne devrait pas tarder à se lever pour le second acte après le 15 août.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Nouvelle formule de « l'Equipe » et lancement de « Sport »

La rentrée combative des quotidiens sportifs

La rentrée sportive aura lieu non seulement sur les stades mais aussi dans les kiosques à journaux. Le samedi 29 août, *l'Equipe* lancera sa nouvelle formule tandis que quelques jours plus tard, le 12 septembre, le nouveau quotidien *Sport* paraîtra en kiosques. De part et d'autre, le silence sur ces deux projets est de règle, tant l'enjeu de cette bataille semble important : pour *l'Equipe*, il s'agit de renforcer sa position de leader de la presse quotidienne sportive ; pour *Sport* de réussir sa percée.

Armé d'une batterie d'études sur son lectorat menées ces derniers mois, *l'Equipe* a choisi de remanier globalement sa formule. Le quotidien sportif du groupe Amaury, qui vient de tranférer ses locaux de la rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, sur les bords de la Seine, à Issy-les Moulineaux, passera d'abord à la couleur en « une » et en dernière page, comme l'a déjà fait, il y a un an, l'autre quotidien national du groupe, *le Parisien*. La pagination augmentera sensiblement d'environ 20 % (selon l'actualité sportive).

Mais, surtout, *l'Equipe* a décidé de faire la part plus belle à certains sports qui ont, selon les études et les tests, la faveur de ses lecteurs : le football, la moto et le tennis. Ce dernier sport fera l'objet d'un dossier chaque semaine. De nouvelles rubriques vont aussi apparaître. Ainsi, des pages seront consacrées à l'aspect économique du sport et la rubrique télévision sera renforcée afin de mieux rendre compte des événements sportifs du petit écran. La maquette de *l'Equipe* fera peau neuve en utilisant plus largement la photo, l'illustration, les croquis et les graphiques.

Pour réaliser sa transformation, le journal du groupe Amaury a investi 20 millions de francs. Une douzaine de journalistes rejoindront une rédaction déjà forte de cent trente-cinq membres. Une campagne publicitaire, « *la plus forte campagne qu'ait jamais lancée* l'Equipe », sera orchestrée sur la radio et par affichage, dès le mois de septembre. Objectif de cette nouvelle formule : augmenter la diffusion du titre sportif en passant de 250 000 exemplaires actuellement à 300 000.

Le lancement de *Sport*, annoncé il y a quelques mois (*le Monde* du 9 avril), n'est bien entendu pas étranger à la cure de jouvence de son aîné. Lancé par d'anciens journalistes de *l'Equipe magazine* et par des hommes venus de la presse magazine, ce nouveau journal veut être un « *magazine au quotidien* ». Dans son capital actuel (60 millions de francs) figurent notamment les Maisons Bouygues. Quatre-vingt-dix personnes — dont soixante-huit journalistes — peaufinent actuellement le projet. *Sport* comprendra de vingt-huit à quarante-huit pages en moyenne, imprimées en noir et blanc. Tout en admettant avoir des « *difficultés minimes en matière de rentrées publicitaires* », la direction de *Sport* joue la carte de la discrétion et de la sérénité. Ainsi, la maquette du journal est sous clef et certains collaborateurs n'y ont pas eu accès. Mais on estime aussi au siège du journal que les efforts déployés par *l'Equipe* constituent une preuve de la justesse du nouveau projet. A la fois « *chic et populaire* », *Sport* avait prévu, depuis sa création, de donner toute son importance au football et de diversifier les manières de parler du sport. Il bénéficiera, dès le 12 septembre, d'une importante campagne promotionnelle pour une diffusion prévue de 100 000 exemplaires.

YVES-MARIE LABÉ.

théâtre

cinéma

CONFÉRENCES

MERCREDI 12 AOUT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Communicati[on]

La privatisation de RMC-T...

Coup de théâtre au cœur de l'Ét...

La rentrée combati[ve] des quotidiens sporti[fs]

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : R. Pinget. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.
THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.
ŒUVRE (48-74-42-52), 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.
MANGETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : A. Grey, L. Blackburn Quintet.
MÉCÈNE (42-77-40-23), 21 h 30 : The Stroll.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. King.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Rigby Fly Conners USA.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)
Mardi 11, Auditorium des Halles, 19 h : E. Kotzia (Villa-Lobos).
Salle Pleyel, 20 h 30 : G. Mahler Juhgend Orchestra, dir. Cl. Abbado (Mozart, Mahler).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Montreur d'ombres, de A. Robison ; 19 h, Banana Split, de B. Berkeley (v.o. s.t.f.) ; 21 h, la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : *14-Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 11 août

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A. v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDENS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
20 000 ANS A SING-SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME FATALE (*). Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CENTRAL PARK DRIVER (*). Film américain de Gérard Ciccoritti, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74 ; George V, 8e (45-62-41-46), v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MON AVENTURE AFRICAINE, Film américain de Boaz Davidson, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 12 AOUT

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« Les plus belles demeures du Marais rénové », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Arts et curiosités).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie (G. Botteau).

« La peinture moderne de Monet à Picasso », 14 h 30, entrée du musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le château de Vincennes : histoire et architecture », 15 heures, entrée du château, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Exposition mythe et réalité du Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Tableaux, meubles et objets d'art du dix-huitième siècle », 15 heures, musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines (Monuments historiques).

« L'histoire de l'université de Paris à la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (Monuments historiques).

« La Conciergerie, prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, entrée principale, boulevard Morland (Paris et son histoire).

« Le prieuré Maurice Denis », 15 heures, RER Saint-Germain-en-Laye, sortie principale (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

MERCREDI 12 AOUT

11 *bis*, rue Kepler, 19 h 30 : « Le Dieu intérieur à la source de toutes les religions » (Loge unie des théosophes).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Les chevaliers du Saint-Graal » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences A.C.).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 11 août

TF 1

20.35 Au théâtre ce soir : Chat en poche. Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Laurent Cochet. Avec Thierry Le Luron, Jean-Laurent Cochet, Micheline Luccioni, Lucien Barjon. *La famille Pacarel, enrichie dans la fabrication du sucre, s'est mise en tête de se lancer dans l'opéra. Elle attend dans le rôle de Faust une grande vedette. Quiproquos, malentendus. Un vaudeville en trois actes de Feydeau.* **22.15 Documentaire : Histoires naturelles.** 6. Le prince de la forêt. *Les quatre saisons de la vie d'un chevreuil.* **23.05 Journal. 23.25 Série : Les envahisseurs.** Le prophète.

A 2

20.30 Cinéma : L'affaire Thomas Crown. ■■ Film américain de Norman Jewison (1968). Avec Steve Mac Queen, Faye Dunaway, Paul Burke, Jack Weston. *Un riche banquier s'amuse par défi à dévaliser sa propre banque. Une détective de la compagnie d'assurance mène l'enquête. Un polar moderne et sophistiqué.* **22.10 Les enfants du rock.** Rock pop. Festival de Montreux (2) : Les Communards ; Depêche mode, Kim Wilde, Wang Chung, Curiosity Killed the Cat, Run DMC, Genesis ; Rockline : spécial U 2. **23.40 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : Austerlitz. ■ Film français d'Abel Gance (1960). Avec Pierre Mondy, Rossano Brazzi ; Claudia Cardinale, Martine Carol, Leslie Caron. *Quarante ans après son film muet, Abel Gance récidive à la gloire de Napoléon. Un défilé de stars où le spectaculaire se noie dans le faste.* **23.15 Journal.** ▶ **23.40 Documentaire : Avignon, 40 ans de festival.** 2. Les acteurs. Avec Maria Casarès, Alain Cuny, Michel Bouquet, Gérard Desarthe, Ludmila Mikaël. **0.05 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été. ■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Mary Steenburgen, José Ferrer. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Le pull-over rouge.** ■ Film français de Michel Drach (1979). Avec Serge Avedikian, Michelle Marquais, Claire Deluca, Roland Bertin. **0.00 Cinéma : Le grand frère.** ■■ Film français de Francis Girod (1982). Avec Gérard Depardieu, Jean Rochefort, Hakim Ghanem, Souad Amidou. **1.50 Concert Ricky Nelson et Fats Domino live,** à l'Universal Amphiteatre de Los Angeles.

LA 5

20.25 Cinéma : On m'appelle Providence. ■ Film italien de Giulio Petroni (1972). Avec Gregg Palmer, Janet Agren, Thomas Milian. *Un chasseur de prime s'associe avec un truand pour toucher sans fatigue les récompenses. Western spaghetti.* **21.50 Série : Mission impossible. 22.40 Les cinq dernières minutes. 0.10 Téléfilm :** Yvette, d'après Maupassant. **1.50 Série : Supercopter. 2.40 Les globe trotters.**

M 6

20.30 Téléfilm : Les jeunes pionniers (3e partie). De Harry Harris, avec Roger Kern et Linda Puri. *Les aventures d'un jeune couple en 1870, isolé dans le Dakota, face aux Indiens, aux chasseurs de prime, etc.* **22.05 Série : Maîtres et valets.** *La fameuse série anglaise produite par ITV. Saga d'une famille au début du siècle, et rapports de classe.* **22.55 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. René Lafon. **21.15 Pierre Jean Jouve :** derniers textes. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 5 août 1987 au parc de Florans) ; œuvres de Chopin, Debussy, Fauré, Schumann, par Jean-Pierre Luisada. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (12). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour piano et orchestre nº 17 en sol majeur, K453, de Mozart ; Symphonie nº 1 en ré majeur « Titan », de Mahler, par Jugend Orchestra, direct. Claudio Abbado, soliste, Maria Joao Pires, piano. **23.00 Musiques.** Œuvres de Brahms, Haydn, Beethoven, Mozart, Berg, Schoenberg.

Mercredi 12 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Qui est le maniaque ? **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Mme Pepperpote ; Les Snorkys ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; Le vagabond. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Les avions, The Communards, Club nouveau, Marie, Starship. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (premier épisode). *Rediffusion du feuilleton adapté du fameux roman de Thomas Mann. La décomposition d'une famille de la bourgeoisie allemande sur quatre générations au XIXe siècle.* **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** L'affaire Danford. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Un écho du passé. **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. (6e épisode.) *Gilles est enlevé le soir de ses noces par la comtesse de Balbi. Judith, croyant à son infidélité, disparaît. Un cape-et-épée plutôt plaisant.* **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** La soucoupe volante. **23.55 Court métrage.** Le chemin d'Azatoth, de Clément Delage.

A 2

13.45 Téléfilm : Jésus de Nazareth. De Franco Zeffirelli. Avec Robert Powell (2e partie). **15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été.** Hockey sur glace : championnats du monde à Vienne ; Pentathlon moderne : championnats du monde seniors à Moulins. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** La princesse insensible ; Tchaou ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Le nouveau théâtre de Bouvard. 19.35 Journal. 20.10 Football,** en direct RFA-France. **22.05 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Francis Perrin. **23.00 Histoires courtes.** Tant que farem aital. **23.30 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 En direct du Futuroscope. Jeux : Super cerveau, Jeune et sportif, Maths et matique, Terre des mômes. **15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.20 Tous à table. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel.** Le printemps de Pluto, Les Gummi, Les merveilles de la nature, La vue. **18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Discos d'or,** Sous le soleil de la Guyane. Avec Sacha Distel, Kim Wilde et Junior, Axel Bauer, Gérard Blanchard, Diane Dufresne, Carlos Sottomayor, Goûts de luxe, Charlotte Gainsbourg... **21.50 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le parfum de la dame en noir. *Aujourd'hui, le petit port de Cancale renaît après une période de déclin.* **22.40 Journal. 23.05 Théâtre : La culotte.** Pièce de Carl Sternheim, mise en scène de Jacques Rosner. Avec Jean Benguigui, Dominique Blanc, Jean Bousquet, Claude Brosset. *Première pièce d'une trilogie appartenant au cycle de « la vie héroïque de la bourgeoisie ». Une comédie de mœurs à l'humour grinçant.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Ne tirez pas sur l'ordinateur. *Un père divorcé, soupçonné d'avoir blessé sa fille...* **16.00 Téléfilm : Opération Alamut.** *Espionnage au Moyen-Orient.* **17.35 Cabou cadin. 17.55 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 30. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : La dernière mission.** □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty. *Deux anciens du Vietnam partent en Amérique centrale aider la guérilla ; l'un des deux meurt, et son camarade décide de renverser le dictateur local. La présence au générique de Cameron Mitchell, habitué aux pires séries B, incline à la prudence.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Colonel Redl.** ■■■ Film germano-hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus-Maria Brandauer, H.C. Blech. **0.55 Cinéma : L'empire de la passion.** ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978). Avec Kazuko Yoshiyuki, Tatsuya Fuji.

LA 5

13.45 Série : Arabesque. 14.35 Les cinq dernières minutes. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Le temps des copains. 17.00 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 17.55 Série : Wonder Woman. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. ▶ **20.25 Téléfilm : Le transfuge. 22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Téléfilm : Le dernier jour.** *Les frères Dalton dans de nouvelles attaques de banque.* **2.20 Série : Supercopter.**

M 6

13.30 Jeu : Maîtres et valets (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure.** Sélection hebdomadaire des clips réalisés dans les plus beaux décors. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Section 4. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** *Le grand-père Haynes se sent rejeté par la famille.* **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal.** ▶ **22.25 Téléfilm : Un bon à tout faire.** De William Wiard. Avec Suzanne Pleshett, Gil Gérard. **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Théodore Monod. **21.15 Festival d'Avignon.** André Frenaud. 1. Un parcours. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 1er août 1987 au parc de Florans) ! œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Chostakovitch, Schumann, par Barry Douglas. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (13). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 2.00 Les soirées de France-Musique. 20.00 Concert (donné le 28 juillet 1987 à Bayreuth) : Tannhäuser, de Wagner, par le chœur et l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli, chef de chœur : Norbert Balatsch. **0.00 Jazz club.**

Audience TV du 10 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	22.4	Santa-Barbara 8.7	Actual. région. 6.1	Actual. région. 3.1	Larry et Balki 1.0	Drôle de vie 3.1	Chez soi 0.5
19 h 45	27.0	Roue fortune 18.3	Bouvard 6.1	Actual. région. 4.6	Gueule emploi 0.5	Supercopter 2.6	Starsky et Hutch 0.0
20 h 16	32.1	Journal 13.3	Journal 12.2	La Classe 3.6	Stalag 13 1.5	Supercopter 1.5	Starsky et Hutch 0.5
20 h 55	32.7	Vive femmes 15.3	Voisin Voisine 6.6	Homme aimait 6.6	L'unique 0.0	Yvette 2.0	Film carte 1.5
22 h 08	26.5	Les saints 5.1	Voisin Voisine 7.1	Homme aimait 8.2	Corrida 0.0	Yvette 5.1	Brigade de nuit 1.5
22 h 44	15.8	Les saints 4.1	Pizza Bausch 0.5	Hist. vraies 4.1	Corrida 0.5	Mission imp. 5.1	Brigade nuit 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 août à 0 h TU et le dimanche 16 août à 24 h TU.

Au cours de la période, la moitié sud de la France connaîtra un beau temps chaud avec une évolution orageuse jeudi, vendredi. Les perturbations se succéderont encore sur la moitié nord, mais elles donneront peu de précipitations.

Mercredi : le temps sera plus nuageux sur le nord du pays et dans le Midi, le soleil persistera sur le Centre.

Sur la moitié nord : ciel brumeux le matin et passage très nuageux au nord de la Loire et dans le Nord avec des pluies côtières le matin et quelques pluies près des frontières du Nord-Est en soirée.

Dans l'après-midi, temps nuageux avec quelques éclaircies sur les régions de l'intérieur de la moitié nord. Températures minimales de 11 à 14 degrés, températures maximales de 19 à 24 degrés.

Sur la moitié sud : ciel peu nuageux le matin avec des brumes par place. Des nuages préorageux se développeront sur la Corse et les Pyrénées. En cours de journée, le ciel deviendra peu à peu plus nuageux et orageux à partir du Sud sur les régions pyrénéennes et méditerranéennes. Sur la majeure partie de la moitié sud, persistance d'un beau temps chaud et bien ensoleillé.

Le matin 12 à 16 degrés en général et 18 à 20 degrés près de la Méditerranée, l'après-midi 27 à 33 degrés.

Prévisions pour la fin de semaine :

Jeudi 13 août : de la Normandie aux départements du nord à l'est de la France, le temps sera très nuageux à couvert avec des pluies intermittentes. Sur la Bretagne, les Pays de Loire, la région parisienne, la Champagne, le Centre, la Bourgogne, le soleil brillera avec cependant des passages nuageux en cours de journée.

Sur les régions de la moitié sud, le ciel sera ensoleillé, mais des orages se produiront en cours d'après-midi ou en soirée des Pyrénées au Sud-Aquitaine et au Massif Central.

Les températures seront de 22 à 26 degrés sur la moitié nord et de 27 à 33 degrés sur la moitié sud.

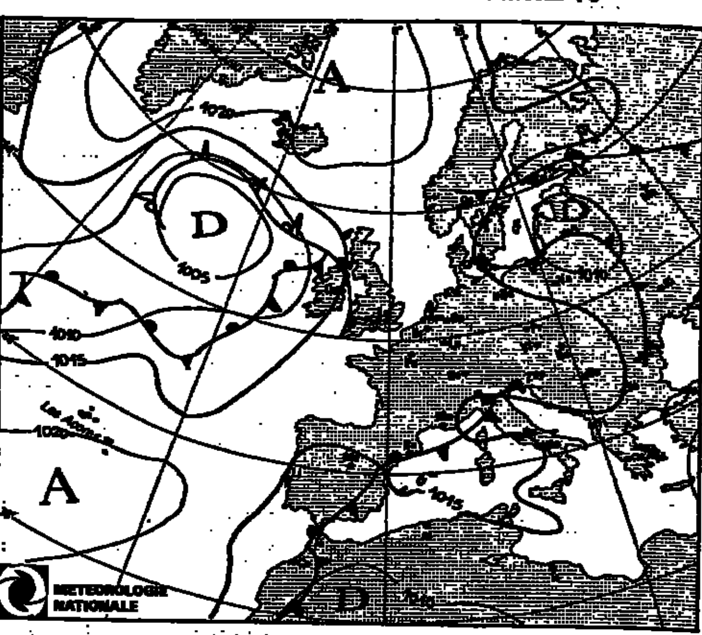
Vendredi 14 août : sur la moitié nord, les nuages seront nombreux, donnant sur les départements du nord et nord-est des pluies intermittentes. Sur la moitié sud, le temps sera généralement ensoleillé avec cependant une évolution orageuse, des Pyrénées au Massif Central et aux régions du Centre, avec orages isolés et ondées orageuses. Quelques orages pourront se produire sur les régions méditerranéennes en soirée.

Les températures seront de 22 à 27 degrés sur la moitié nord et de 27 à 34 degrés sur la moitié sud.

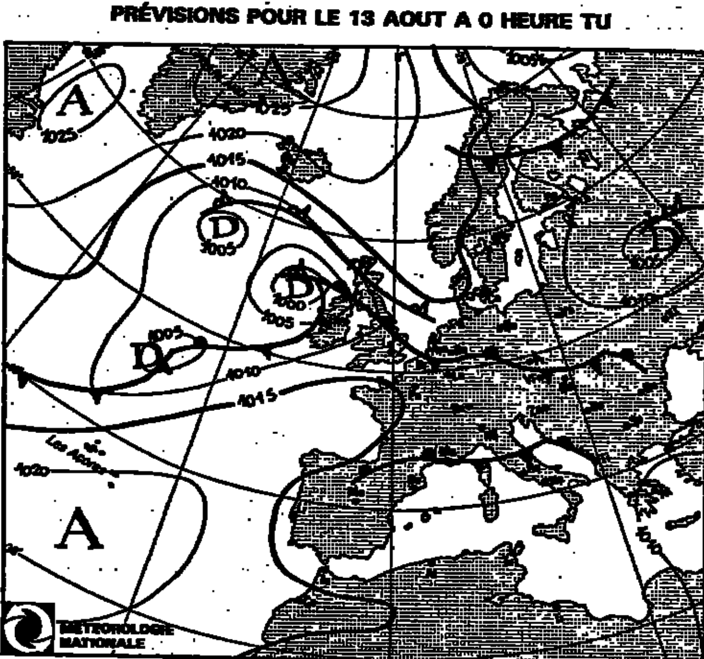
Samedi 15 et dimanche 16 août : sur la moitié nord, les nuages seront encore nombreux, avec localement de la pluie. Le temps sera cependant par moments ensoleillé sur la moitié sud, il fera beau. Néanmoins des orages isolés se produiront principalement sur le relief.

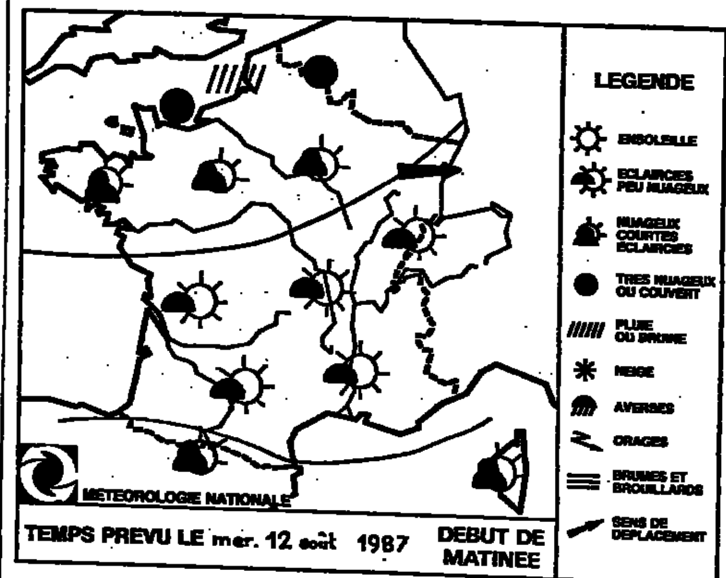
Les températures seront en légère baisse sur le Nord de 1 à 2 degrés, et sans grand changement dans le Sud.

SITUATION LE 11 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-8 à 6 heures TU et le 11-8-1987 à 6 heures TU — le 11-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	28	20	P
BIARRITZ	22	16	P
BORDEAUX	23	12	D
BOURGES	24	11	–
BREST	19	9	N
CAEN	19	9	B
CHERBOURG	17	8	D
CLERMONT-FERR.	24	12	N
DIJON	22	11	C
GRENOBLE St-M-H	27	15	C
LILLE	21	11	C
LIMOGES	22	14	D
LYON	24	13	N
MARSEILLE-MAR.	28	17	A
NANCY	21	10	N
NANTES	22	13	D
NICE	27	21	P
PARIS-MONTS.	22	14	N
PAU	22	14	D
PERPIGNAN	25	18	O
RENNES	21	9	B
ST-ÉTIENNE	24	11	N
STRASBOURG	21	11	C
TOURS	22	10	N
TOULOUSE	26	15	D
POINTE-A-P.	32	25	B

ÉTRANGER			
ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	19	7	B
ATHÈNES	35	24	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	26	20	P
BELGRADE	26	14	D
BERLIN	17	12	C
BRUXELLES	20	9	D
LE CAIRE	36	27	D
COPENHAGUE	18	11	A
DAKAR	30	25	N
DELHI	41	33	D
DJERBA	37	24	D
GENÈVE	24	13	C
HONGKONG	30	27	C
ISTANBUL	29	18	D
JÉRUSALEM	32	19	D
LISBONNE	27	18	D
LONDRES	24	10	N
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	18	9	C
MADRID	35	19	D
MARRAKECH	25	19	N
MEXICO	25	15	P
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	24	16	D
MOSCOU	17	7	D
NAIROBI	19	14	D
NEW-YORK	27	19	A
OSLO	17	11	C
PALMA-DE-MAL.	33	22	N
PÉKIN	31	21	D
RIO-DE-JANEIRO	22	16	D
ROME	29	22	D
SINGAPOUR	30	24	O
STOCKHOLM	15	7	P
SYDNEY	16	13	C
TOKYO	33	26	C
TUNIS	37	23	D
VARSOVIE	18	12	C
VENISE	27	17	N
VIENNE	23	12	D

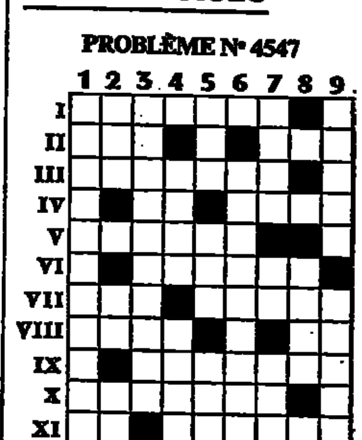
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4547



HORIZONTALEMENT

I. En matière de culture, fleuri, il est plus apprécié que le vert. – II. Bien sans grand rapport. Celui qui l'essuie au front risque de mouiller à cet endroit. – III. Rixe et péril. – IV. Espace céleste. Conseiller qui ne manquait pas de bon sens. – V. Se perd en même temps qu'un équilibre. – VI. Qui relève d'un rare bon sens ou aligné dans le plus grand désordre. – VII. S'embarqua dans une histoire plutôt bête. Jeu de billes. – VIII. Coupe court. Conjonction. – IX. Un quartier dans la ville. – X. Plus qu'égarée. – XI. Note. Mieux vaut qu'il n'ait pas une dent contre quelqu'un.

VERTICALEMENT

1. Salles des pas perdus. – 2. Son caractère criard s'exprime sur tous les tons. Grande nappe. Un rapport sûr, mais approximatif. – 3. Coupable, son auteur peut être condamné. – 4. Fort, pour la fourmi de la fable. En le doublant on accélère. – 5. Bien qu'insaisissable on le prend facilement. Un d'ailleurs. Organisme qui n'est pas plus viable que celui qui l'a remplacé. – 6. Personnage qui tient souvent la chandelle. – 7. Station du Morbihan. En plein trafic. Organe circulaire. – 8. Vieux Saint-Père ou Père toujours à la mode, selon le sens. – 9. Avec elle, les écrits ne restent pas. Le repos du guerrier.

Solution du problème nº 4546

Horizontalement

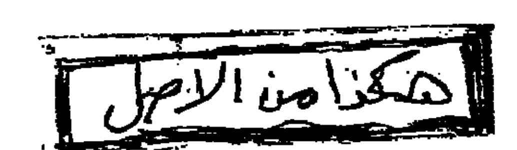
I. Salive. Or. – II. Ocarina. – III. Ut. Intrus. – IV. Réas. Ogre. – V. Iule. Né. – VI. Cri. Anne. – VII. Griotte. – VIII. Ennemi. An. – IX. Rée. Arôme. – X. Ev. An. Hem ! – XI. Savate. Râ.

Verticalement

1. Souricières. – 2. Acteur. Néva. – 3. La. Aligne. – 4. Irisé. Ré. Aa. – 5. Vin. Aimant. – 6. Entonnoir. – 7. Argent. Oh ! – 8. Ur. Etamer. – 9. Raser. Enéma.

GUY BROUTY.

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.



tions « services »

SITUATION LE 11 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT A 0 HEURE TU

SUR MINITEL

« Services »

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

M. Jean-Baptiste Dausset grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Jean-Baptiste Dausset, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Raoul Combaldieu, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ; Edouard Duchêne-Marullaz, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes ; Jean Duprat-Géneau, dit Philippe Dechartre, ancien secrétaire d'État, producteur et réalisateur de spectacles ; Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ; Pierre Giraudet, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, président de sociétés ; Jean Minjoz, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris.

Le *Journal officiel* du lundi 10 et du mardi 11 août publie la liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du mérite.

M. Jacques Fauvet, soixante-treize ans, directeur du *Monde* de 1969 à 1982 et actuellement président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, a été élevé à la dignité de *grand officier* dans l'ordre national du mérite par un décret du président de la République en date du 10 août 1987. M. Fauvet est par ailleurs commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre 39-45.

CONCOURS

École supérieure de commerce de Lyon

Muriel Agopian (21e) ; Jean-Marc André (156e) ; Didier Auberger (2e) ; Isabelle Bailly (51e) ; Claudine Baptiste (49e) ; Cécile Bartenieff (28e) ; Nicolas Baudoin (56e) ; Corinne Bélier (20e) ; Anne Bertaud (29e) ; Victoire Boissier (89e) ; Guy Boone Arbod Borssat de Laperou (107e) ; Valérie Boschetto (68e) ; Stéphanie Boulard (30e) ; Geoffroy Bourdeau de Fontenay (101e) ; Léa Bousbib (148e) ; François-Xavier Boutray (de) (63e) ; Andrea Bozzi (45e) ; Véronique Butin (142e) ; Muriel Caramella (132e) ; Mats Carduner (14e) ; Nathalie Carrere (138e) ; Cyril Chapelle (78e) ; Jean-François Chardon (151e) ; Christine Chassaigne (3e) ; Claire Courtois (58e) ; Laure Chrochat (98e) ; Hervé Deffrennes (99e) ; François Delangle (126e) ; Anne-Hélène Delarue (129e) ; Arnaud Denis (33e) ; Cécile Denjean (91e) ; Laurent Diot (13e) ; Jean-François Dubot (24e) ; Christophe Duc (118e) ; Jérôme Durand (153e) ; Christelle Dussart (140e) ; Muriel Dussart (163e) ; Chin Eav Eap (19e) ; Isabelle Elyn (22e) ; Thierry Faulques (61e) ; Bernard Fauve (65e) ; Véronique Felenbok (119e) ; Ines Fernandez (152e) ; Christophe Feuche (17e) ; Marc Fijalkowski (163e) ; Patrick Fonteny (155e) ; Armelle Foucher (34e) ; Jérôme Fournel (7e) ; Valérie Frech (115e) ; Laurence Frenkiel (165e) ; Gwenaelle Gadras (139e) ; François Gandon (141e) ; Florence Gaudin (73e) ; Christian Gaussen (65e) ; Marion Gauthier (75e) ; Nathalie-Paulette Gauthier (6e) ; Valérie Gernigon (12e) ; Vincent Gery (81e) ; Thomas Girardot (90e) ; Isabelle Gontier (76e) ; Christine Grisez (42e) ; Renaud Grob (157e) ; Jean-Michel Guyon (154e) ; Jean-François Hartwig (92e) ; Laurent Hepp (159e) ; Adeline Herbert (161e) ; Octavie Herpin (103e) ; Jean-Christophe Honlet (117e) ; Béatrice Honorat (5e) ; Gabriel Hors (123e) ; Antoine Hulot (106e) ; Eve Ifrah (40e) ; Fadi Jabbour (39e) ; Anne Joffre (104e) ; Frédéric Journes (64e) ; Patrick Juul (109e) ; Nicolas Kazinski (16e) ; Alain Keck (120e) ; Eric Keff (116e) ; Philippe Kopcsan (149e) ; Joël Kremer (128e) ; Frédérique Laagel (93e) ; Eric Laffont (80e) ; Philippe Lagarde (162e) ; Yves Lallemand (121e) ; Delphine Lallement (158e) ; Bénédicte Lampe (57e) ; Hubert Lange (1er) ; Gilles Langourieux (10e) ; Marc Laumet (51e) ; Jean-Christophe Launay (de) (82e) ; Laurence Le Crocq (94e) ; Jean-François Le Ruyet (87e) ; Olivier Lemoine (137e) ; Jeanne-Marie Leroy (85e) ; Thomas Lestavel (27e) ; Delphine Lhotte (122e) ; Frédéric Louvard (108e) ; David Maisant (48e) ; Gilles Malenson (31e) ; Sophie Malleret (44e) ; Armelle Marniau (134e) ; Grégoire Martinon (59e) ; Hélène Masriera (38e) ; Jaime Mateus-Tique (112e) ; Jérôme Maton (32e) ; Valérie-Chikako Michel (125e) ; Anne-Marie Miroiescu (102e) ; Thomas Mitard (54e) ; Philippe Monin (145e) ; Lionel Monteiller (61e) ; Nicolas Moreau (36e) ; Pascale Moreau (127e) ; Sandra Mounier (70e) ; Emmanuelle Mourey (95e) ; Camille Muller (77e) ; Ahmadou Ndiaye (124e) ; Sophie Noël (18e) ; Anne Ollivier (72e) ; Vincent Ollivier (79e) ; Manuel Patrouillard (41e) ; Loïc Pelichet (37e) ; Agnes Piollet (23e) ; Christophe Pirault (84e) ; Eric Placidet (110e) ; Anne-Claire Plante (142e) ; Gilles Poilvet (4e) ; Edi Poloniato (133e) ; Christine Poursat (8e) ; Emeric Preaubert (150e) ; Marie-Sophie Preaud (25e) ; Anne Puvis (147e) ; Sanjy Ramboatiana (67e) ; Juliette Raoul-Duval (35e) ; Olivier Raynaud (71e) ; Isabelle Refalo (144e) ; Anne-Laure Regimbart (131e) ; Laurence Roucouly (146e) ; Fabrice Roustan (73e) ; Anne Roux (88e) ; Christian Rozes (96e) ; Catherine Rutschmann (9e) ; Hubert Saint-Jean (de) (43e) ; Pierre Saitcevsky (111e) ; Catherine Sauvan (69e) ; Laurent Sellier (136e) ; Alexandra Soto (113e) ; Régis Souillet (60e) ; Anne Stosser (46e) ; Serge Tatar (50e) ; Laurent Terrier (85e) ; Christine Teufel (100e) ; Hélène Torres (15e) ; Frédérique Ulla-Alonso (160e) ; Benoît Valentin (53e) ; Philippe Vallée (130e) ; Selma Vargaftig (105e) ; Sophie Vidal-Naquet (83e) ; Isabelle Vigneron (114e) ; Franck Vincent (55e) ; Laurence Voisin (135e) ; Emmanuel Weyd (97e) ; Anne-Charlotte Windal (47e) ; Olivier Wolff (11e) ; Corinne Zembra (26e).

Ecole navale

Alexis de Vigouroux d'Arvieu (1er), Thierry Carlier, Patrick Steiger, François Dassa, Pierre Vandier, Marc Bonotaux, Jean-Paul Rouchy, Pascal Le Claire, François Barthélemy.

Frédéric Jacquinet-Darres (10e), Vincent Cazenave, Brice Delaporte, Claude Perraudin, Thierry Chigot, Marc Raphaël, François Moreau, Bruno Morizur, Guillaume Laurin, Fabrice d'Ornano.

Jean-Michel Caia (20e), Patrick Angier, Guillaume Chové, Loïc Bourdiec, Eric Luxembourger, Frédéric Le Tennier, Benoît Jouffrey, Johann de Villars, Nicolas Ravel, Jean-François Montanié.

Olivier Despretz (30e), Philippe Delhomme, Eric Berger, Guillaume de Garidel-Thoron, Pierre-François Sumien, Jean-Luc Biache, Marc Henry, Laurent Paccalet-Magat, Patrick Grandfils, Pierre Tabel.

Nicolas Bernier (40e), Jean-Luc Fourdrinier, Bruno Gardy, Patrick Izquierdo, Marc Dunoyer, Marc de Taillé, Marc Walter, Franck Lereculey, Paul-Henri Fouquet, Henri de Foucauld.

Rigel Hebmann (50e), Olivier Schmit, Jean-François Carles, Régis Colcombet, Jean-Yves Buat, Fabrice Cobeleach, Fabien Rose, Thierry Collin, Frédéric Gaillarde, Guillaume Goutay.

François Dugelay (60e), Didier Clamens, Benoît Bardyn, Olivier Banessy, Marc Torrent, Didier Gouzien, Laurent Jestin, Vincent Desforges, Boris Solin, Christian Collin, Olivier Fabre (70e).

Ecole normale supérieure

(Concours commun : rue d'Ulm-boulevard Jourdan)

● **Groupe S :**

Fabrice Roger (1er) ; Michel Naepels (2e) ; Stéphane Verclytte (3e) ; Christophe Barbier (4e) ; Ivahn Smadja (5e) ; François Calori (6e) ; Isabelle Nicolas (7e) ; Marc Abensour (8e) ; Vincent Berjot (9e) ; Jacques Delpla (10e) ; Rose Lallier (10e bis) ; Lucile Olier (12e) ; Michel Celse (13e) ; Richard von Plaven (13e *bis*) ; Malika Zeghal (14e) ; Jean-François Lassalmonie (15e) ; Cécile Lefevre (15e *bis*) ; Mathilde Maurel (17e) ; Sophie Lavrat (18e) ; Emmanuel Peatourie (19e).

Agrégation

Education physique et sportive

Mohamed Ben Larbi (7e), Serge Bluteau (12e ex.), Jean-Claude Bos (22e ex.), Bernard Boulle (10e ex.), Marc Bourhis (15e), Marie Bussery (28e), Francis Charpier (29e), Sylvie Clairefond (18e), Jean-Marc Coignac (8e), Didier Delignières (1er), Alain Deville Larderat (30e), Bertrand Donze (9e), Michel Espen (19e ex.), Alain Gagnard (10e ex.), Robert Garzunel (19e ex.), Marie-Estelle Godar (14e), Paul Goirand (6e), Jean-Jacques Gravier (22e ex.), Yves Krempp (2e), Lucile Lafont (16e ex.), Anne Le Forestier de Quillien (12e ex.), Nancy Midol (26e), Patrice Nagel (22e ex.), Françoise Napias (3e), Jean-Yves Nerin (25e), Charles Pigeassou (31e ex.), Dominique Policarpo (21e), Gérard Rochez (4e), Marc Rodriguez (27e), Alain Smail (31e ex.), Thierry Terret (16e ex.), Daniel Vaillean (5e).

RESULTATS COMPLETS N° 32

LOTO SPORTIF

[illegible]		——
[illegible]	1	310 485,00 F
[illegible]	65	34 947,00 F
[illegible]	722	3 283,00 F
[illegible]	3 695	687,00 F
[illegible]	1 073	394,00 F

Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Dimanche 9 Août 1987

● **PRÉCISION.** – La Cité des sciences et de l'industrie ouvre gratuitement ses portes en août aux enfants n'ayant pas pu partir en vacances (*le Monde* du 7 août), mais ces enfants doivent être préalablement inscrits dans des organisations telles que service jeunesse des mairies, centre de loisir et socio-éducatif, centre d'éducation surveillée, club et association de prévention. Ces jeunes découvriront l'Inventorium (6 à 12 ans), alors que les 12-18 ans visiteront l'exposition permanente « Explora » et « Eurêka l'Europe ».

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Jean-Louis CALLOT,
et Mme, née Véronique Staehling,
et Céline,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Laurent et Benjamin,

le 31 juillet 1987.

10, quai Kléber,
67000 Strasbourg.

Décès

– Mme Guy Albot,
son épouse,
M. et Mme Edgar Morin,
son gendre et sa fille,
M. et Mme Simon Pinay,
son gendre et sa fille,
M. et Mme Yves Baruchel,
M. et Mme Philippe Lavaud,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Boutard,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses cousins, cousines,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy ALBOT,
officier de la Légion d'honneur,
médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu,
professeur au collège de médecine
des Hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 9 août 1987.

Le service religieux sera célébré le mercredi 12 août, à 11 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (métro Bac), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Asnières.

[Né le 12 septembre 1903, à Asnières, Guy Albot a fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Successivement interne des hôpitaux (1924), médecin des Hôpitaux de Paris (1939), il est nommé professeur au collège de médecine des Hôpitaux de Paris en 1965. Spécialiste de gastro-entérologie et d'hépatologie, le professeur Albot s'est essentiellement consacré à l'exploration fonctionnelle du foie et des voies biliaires, à l'étude des cirrhoses alcooliques, des hépatites virales, des gastrites chroniques et du cancer de l'estomac à ses débuts.]

– Mme Henry Barret,
M. et Mme Claude Barret
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Barret
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Barret
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Portehaut
et leurs enfants,
M. Philippe Barret,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry BARRET,

survenu le 7 août 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église de Solliès-Ville (Var), le 10 août 1987, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Ollioules (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Alibran,
83210 Solliès-Ville.

– L'ambassade du Liban en France a la douleur d'annoncer le décès de Son Excellence

**le président
Camille CHAMOUN,**
ministre des finances,
de l'habitat et de la coopération,
ancien président
de la République libanaise,

survenu au Liban, le vendredi 7 août 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Un registre de condoléances sera ouvert à l'ambassade du Liban, 42, rue Copernic, Paris-16e, les 12 et 13 août 1987, de 10 heures à 13 heures, ainsi qu'au consulat général du Liban, 424, rue Paradis, 13008 Marseille, le 13 août 1987, de 10 heures à 13 heures.

(*Le Monde* daté 9-10 et du 11 août.)

– Poitiers. Villiers.

Mme Michel Collas,
son épouse,
M. et Mme Stéphane Griffiths,
Le docteur et Mme Jacques Collas,
M. Philippe Collas,
ses enfants,
Mme Elzear Collas,
sa mère,
Alexandre, Elsie, Pauline et Lucile,
ses petits-enfants,
Les familles Gerbier et Lambert,
font part, dans la tristesse, du rappel à Dieu du

docteur Michel COLLAS,

à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Villiers le mercredi 12 août, à 15 heures.

Condoléances sur registre à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

A la sortie de l'église, une collecte sera faite en faveur de la Ligue contre le cancer.

« Jésus leur dit aussitôt : « Rassurez-vous, c'est moi, n'ayez pas peur. »
Matthieu, XV, 27.

– M. et Mme Jacques Delaval,
Le général et Mme Alain Delaval,
M. et Mme Georges Metzger,
Le pasteur et Mme Philippe Bertrand,
Mlle Irène Delaval,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Georges Steel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DELAVAL,
née Yvonne Steel,

survenu le 4 août, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Un culte d'actions de grâce a été célébré dans l'intimité.

« Dieu est amour. »
1 Jean, IV, 16.

10, allée des Tamaris,
La Rémigeasse,
17550 Dolus-d'Oléron.

– Paris. Budapest. Londres.

Mireille et Yannis,
Docteur Gansel J.C. et sa famille,
Istvan Eisler,
Mitzi Tauber,
Imre Beke,
ses enfants et petits-enfants,
Son beau-frère et ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

Arpad GANSEL,

survenu le 4 août 1987.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

26, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Isaac Gouz,
M. et Mme Charles Gouz
et leurs enfants,
M. et Mme Sylvain Gouz
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose GOUZ,

survenu le 10 août 1987, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 13 août 1987, à 11 heures.

81, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Mme Marguerite Larrival,
M. et Mme Didier Cerceau,
M. et Mme Christian Erard,
Mlle Florence Cerceau,
M. Jean Dubon
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère, beau-frère, oncle et neveu,

M. Jean-Pierre LARRIVAL,
ingénieur en chef du GREF,
directeur régional de l'Office national des forêts à Bordeaux,

survenu dans sa quarante-septième année, le 9 août 1987, à Bordeaux.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 août, à 14 h 15, en la chapelle de l'hôpital Pellegrin, à Bordeaux, suivies d'une messe en l'église Sainte-Jehanne-de-France, à Ganet au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne), prévue à 17 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, situé au cimetière de Mombusc, au Passage-d'Agen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, allée Garnier,
33320 Eysines.
8, avenue de Valenton,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

– Mme Adrien Costa,
née Louise Brulard,
Mr. John Aney
et Mme, née Costa,
M. et Mme Pierre Costa
M. Pascal Vercier
et Mme, née Costa,
M. Christophe Sattonnet
et Mme, née Costa,
Mme veuve Leca,
M. et Mme Jean, Buquet,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien COSTA,
contrôleur civil,
chef de région honoraire,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
(sept citations),

survenu à Nice, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu ce mardi 11 août 1987, à 14 h 45, en l'église Saint-Pierre-d'Arène, 52, rue de la Buffa, à Nice, où l'on se réunira.

36 B, avenue Primerose,
06000 Nice.

– L'Association nationale des orchestres de région (ANOR) a l'immense tristesse de faire part du décès de

Claudine MORETTE,
administrateur
de l'Ensemble instrumental
de Grenoble,

et rend hommage à ses qualités humaines et professionnelles, ainsi qu'à son exemplaire courage.

Pavillon populaire,
Esplanade,
34000 Montpellier.

– M. Georges Oved,
M. et Mme Charles Rungs
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henry Rungs
et leurs enfants,
Mme Francis Charles,
M. et Mme Albert Oved
et leurs enfants,
M. Salvator Arditi
et ses enfants,
M. et Mme Jacques Daumas-Duport
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bœufs
et leur fils,
M. et Mme Jean-Jacques Priston
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie OVED,

leur épouse, sœur, belle-sœur et tante,

survenu le 8 août 1987, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 août, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Bellevue, avenue du Général-Gallieni, à Meudon.

8, rue du Bel-Air,
92190 Meudon-Bellevue.

– Maxime et Geneviève Rodinson,
son frère et sa belle-sœur,
Madeleine Maslowski-Kellermann,
sa cousine,
Robert et Jacqueline Teyssier,
ses petits-cousins,
Daniel, Claudine et Michel Rodinson,
ses neveux et leur famille,
Ses amis et collègues de l'ORTF,
ont la douleur de faire part du décès de

**Olga
RUBINSTEIN-LENCEMENT,**
chef de service à l'ORTF,

survenu le 2 août 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 6 août, dans l'intimité.

5, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.
27, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Mme Regina Rutkowski,
M. et Mme Emile Rutkowski
et leur fils,
La famille et les amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adam RUTKOWSKI,
historien de la martyrologie juive
pendant la seconde guerre mondiale,

survenu le 10 août 1987, à l'âge de soixante-quinze ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Lilas,
75019 Paris.

– Mme Henri Sabatier,
M. et Mme Vincent Sabatier
et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Sabatier
et leurs enfants,
M. Marc Sabatier,
M. et Mme Vincent Dauchez
et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Henri SABATIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Ver-sur-Mer, le 9 août 1987, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le mercredi 12 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Ver.

19, route de la Libération,
14114 Ver-sur-Mer.
64, avenue de Wagram,
75017 Paris.

Anniversaires

– **René BOUDIN.**

Un an de plus, treize au total que tu as quitté ce monde.
Pour qui ?
Pour quoi ?

– Mme Nicole Breant
demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BREANT

d'évoquer son souvenir pour le troisième anniversaire de son passage à l'O.E.

– A l'occasion du trentième anniversaire de sa mort,
Les amis de

Emile LAFFON,
compagnon de la Libération,
ancien administrateur général
de la zone française d'occupation
en Allemagne,

se réuniront sur sa tombe au cimetière de Cuxac-Cabardès (Aude), le jeudi 20 août 1987, à 12 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 10 et mardi 11 août :

DES DÉCRETS

● N° 87-649 du 10 août 1987 modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel.

● N° 87-650 du 10 août 1987 modifiant le décret n° 62-138 du 2 février 1962 relatif à l'organisation judiciaire dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

● N° 87-651 du 10 août 1987 modifiant le décret n° 67-1209 du 22 décembre 1967 fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite cour.

● N° 87-653 du 10 août 1987 fixant les conditions de déroulement et de rémunération des stages de formation et d'insertion professionnelle en alternance.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

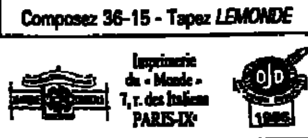
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

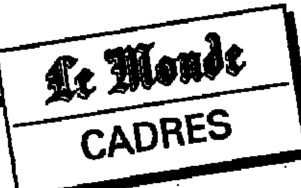
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

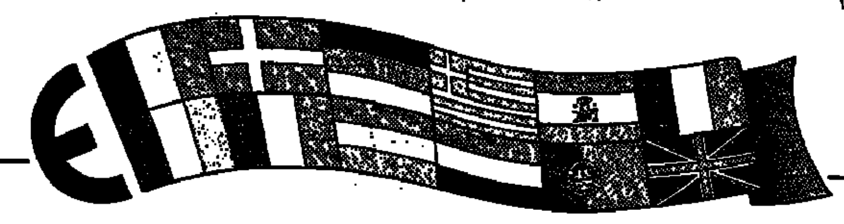
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





CENTRE DE COOPERATION INDUSTRIELLE CEE - JAPON

Deuxième Programme de formation

Le Centre de coopération industrielle CE/Japon, établi à Tokyo, au Japon, fut créé en juin 1987 sous les auspices de la Commission des Communautés européennes et du ministère japonais du Commerce extérieur et de l'Industrie.

Le Centre organise un programme de formation au Japon, visant à familiariser des cadres supérieurs et des ingénieurs européens avec les méthodes de l'industrie japonaise. Les programmes destinés respectivement aux ingénieurs et aux cadres dureront de 4 à 6 mois et offriront une introduction approfondie à la vie des entreprises et des affaires grâce à des cours, des séminaires, des études de cas dans de nombreuses entreprises et des stages d'un mois dans des sociétés japonaises.

Ce programme est financé par la Commission et le ministère japonais du Commerce extérieur et de l'Industrie. Les frais de séjour des stagiaires au Japon seront cependant à la charge des entreprises.

Les candidats doivent avoir la nationalité d'un Etat membre des Communautés européennes, être âgés de 35 ans au moins et posséder une expérience de dix années au moins dans l'industrie.

Les candidatures pour le deuxième cours de formation qui commencera au début de 1988 doivent être déposées avant le 31 octobre 1987. Des informations supplémentaires sur le programme de formation et la procédure de dépôt des candidatures sont disponibles auprès de la:

Commission des Communautés européennes,
Direction Générale du Marché intérieur et des Affaires industrielles,
Division III.A.1, Rond-Point Schuman 6, B-1049 Bruxelles, BELGIQUE.

FUTURS CADRES COMMERCIAUX
Vous êtes dynamiques et ambitieux.
Vous pourrez avec nous, grâce à nos services, notre structure et une formation systématique, exercer en professionnel le métier de demain.
Pr R.-VS 45-00-28-87 p. 212.

Ctre de LANGUES
Rech. PROFESSEUR français langues étrangères. Adr. c.v. et photo à F.H. Martin, 10 ter, r. Amelot, 17000 La Rochelle.

ENTREPRISE DE PRESSE

RECHERCHE

JOURNALISTE

bonne formation universitaire, intéressé par les problèmes de communication (presse, audiovisuel, relations publiques, publicité), pour s'occuper plus particulièrement du secteur de la publicité. Adresser c.v. avec photo

sous le nº 8 786
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

SIRTEC E.T.T.

recherche

INGÉNIEURS MICROÉLECTRONICIENS (HARD & SOFT)

Missions longue durée.

Se présenter avec références 26, passage du Génie, 75012 PARIS. Tél. : 43-72-20-25.

INFORMATIS

Pour démarrages de systèmes

SPÉCIALISTES UNIX

7 ans expérience du sytème.
Salaire 240 000 F/an.
26, r. Daubenton 5ᵉ 43-37-99-22.

Avis de concours

la ville de MARSEILLE organisera dans le courant du mois de NOVEMBRE 1987, un concours sur titres et épreuves

POUR LE RECRUTEMENT DE :

3 PROFESSEURS à

L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY A MARSEILLE

Ce concours est ouvert aux candidats possédant la nationalité française, âgés de 25 ans au moins à la date du concours et de 50 ans au plus le 1ᵉʳ janvier 1987 et répondant aux profils ci-après :

— Un peintre de haut niveau ayant une approche pluridisciplinaire de l'art, appuyée sur une bonne formation théorique ainsi que sur une forte motivation pédagogique ;

— Un artiste plasticien expérimenté à dominante peinture, ayant une bonne formation théorique et esthétique et une forte motivation pédagogique ;

— Un artiste plasticien expérimenté à dominante sculpture pouvant intervenir sur des pratiques diverses de travail sur les volumes, ayant une bonne formation théorique et esthétique et une forte motivation pédagogique.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au JEUDI 15 OCTOBRE 1987.

Pour tous renseignements complémentaires relatifs aux modalités de ce concours, les candidats doivent s'adresser à : Monsieur le maire de Marseille
DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL, service examens et concours
27, boulevard des Dames, 13002 - MARSEILLE — Tél. : 91-90-48-95 ou 91-90-56-41.

Avis de recrutement

La ville de Marseille recrute pour la prochaine rentrée universitaire

UN DIRECTEUR

POUR L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY

De manière à permettre une grande ouverture des candidatures, il est prévu que le directeur puisse être nommé sur contrat.

Ce recrutement est ouvert à des plasticiens et à des professionnels de l'art, de la communication et de l'ensemble des champs artistiques les plus contemporains, ayant une large expérience de la création, de la pédagogie et de la conduite d'un projet ou d'une entreprise culturels.

Les candidatures doivent être adressées à la ville de Marseille avant le 25 SEPTEMBRE 1987 pour être soumises à un jury de sélection paritaire ville de Marseille,-ministère de la culture et de la communication.

Les inscriptions accompagnées d'un dossier comportant une lettre de candidature, *un curriculum vitae* détaillé et tout document utile relatif à l'activité professionnelle et artistique du candidat, ainsi que toute demande de renseignements complémentaires doivent être adressées à :

VILLE DE MARSEILLE, DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL
90, boulevard des Dames, 13002 MARSEILLE.
Tél. : 91-90-32-02.

SECTEURS DE POINTE

CHEFS DE PROJET H/F (ECP, ENST, X...)

SOYEZ A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE BOURSIERE

Filiale d'un grand organisme financier parisien, nous sommes spécialisés dans la gestion des opérations de marché. Nous constituons une équipe de haut niveau, chargée de développer un projet d'envergure.

Vous effectuez les études fonctionnelles dans un cadre méthodologique rigoureux et pilotez les équipes de réalisation. Si votre niveau d'expérience le justifie, vous assumez des responsabilités plus larges en participant à la coordination de l'ensemble des applications.

Vous avez 32 ans minimum, une réelle expérience d'encadrement de projets importants, la connaissance d'un contexte grands systèmes, temps réel avec bases de données (IBM si possible). Vous avez acquis cette expérience dans un secteur financier, de préférence (Bourse, Banque, SSII...). La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/8730, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION



Le centre technique des industries mécaniques

recherche pour son Département usinage et méthodes de fabrication
2 JEUNES INGENIEURS Recherche Appliquée ENSAM - ENI

INGENIEUR GESTION DE PRODUCTION

Pour mettre en place un laboratoire d'évaluation et de démonstration de gestion de production, de technologie de groupe et d'organisation de la production, puis assurer une mission de transfert envers les entreprises mécaniciennes (actions de formation, rédaction de documents de synthèse...).

INGENIEUR DE BUREAU DES METHODES

Pour conduire des projets dans le domaine des bureaux des méthodes :
- utilisation et conception de logiciels spécifiques,
- montages d'usinages
- gammes d'usinages
- établissement de cahiers des charges
- utilisation des moyens de production.

Qualités requises : esprit d'équipe, maîtrise de l'anglais, aptitude à la communication écrite et orale.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à
CETIM - Département Personnel et Relations Sociales
BP 67 - 60304 SENLIS CEDEX.

CONTESSE

PARIS-NORD
CABINET D'EXPERTISES

INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

Très bonne culture générale, débutant accepté

Ecrire sous le nº 8764M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CR2A

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

(option informatique)

Pour poste de haut niveau, type assistance à maître d'ouvrage dans le cadre de la conception de grands systèmes de portée internationale
Environ 35 ans.
La pratique d'une méthode (MERISE) serait souhaitée.

Adresser votre CV, date de disponibilité, prétention à Mᵐᵉ CLAUDEL sous la réf : 51 CR2A, 19, av. Dubonnet, 92411 Courbevoie cédex.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Un département de recherche développement en sûreté fiabilité dispose d'un poste

POUR UN

INGÉNIEUR

Haut niveau, ayant de préférence quelques années d'expérience dans le domaine des études de fiabilité des systèmes.

POSTE A POURVOIR DE FAÇON URGENTE

Tél. pour prendre rendez-vous : 47-65-58-22 , Monsieur BOISSEAU.

PRIMEL S.N.C.

Importante société de négoce en produits de la mer.

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

en organisation et informatique pour assurer la direction de son service informatique.

De formation supérieure (ESSEC, Sup. de Co...), vous avez un minimum de cinq ans d'expérience. Outre vos qualités d'analyse et de compétence technique, c'est votre dynamisme, vos qualités relationnelles et votre sens de l'organisation qui feront votre réussite dans ce poste.

Vous aurez pour mission de gérer l'existant (UNISYS 1100.60, 70 terminaux) et de concevoir des projets d'organisation, informatisés ou pas, en tenant compte des conséquences économiques et humaines.

Le poste est basé à 20 km de MORLAIX, au bord de la mer.

Merci d'adresser c.v., photo et rémunération actuelle à :
PRIMEL S.N.C., 29228 PLOUGASNOU.

---

secrétaires

ETAB. FINANCIER PARIS-5ᵉ

recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO

Niv. Bac G1

Adr. let. man. + c.v. + photo
LE MONDE PUBLICITÉ,
sous le nº 8 765
5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme format. universitaire sup. 3ᵉ cycle (français, philo, psycho), solide exp. enseignement, rédaction rel. publiques. Et. toutes prop., 45-86-99-53.

J.F. recherche emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociation des crédits documentaires.
Ecrire sous le nº 6 955
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

H. 36 a., divorcé, niv. BTS de gest. reconnu COTOREP temp., exp. bancaire et vte prod. de luxe, bon angl., trait. de texte, dact., ch. pl. stable de serv. ccial tte rég. Fr. ou étr. Etud. ttes propos. Ecr. J.-F. Perrot, 96, rue Vendôme. 69006 Lyon. Rép. assurée. URGENT.

J.F. 23 ans, maîtrise droit des affaires internat., ch. emploi ou stage cabinet juridique, bque.
Ecrire sous nº 8 750
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Ing. Ecole Cent. de Paris, format. complémentaire I.C.G., arabe, anglais courant, français, 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. ccial export, 4 continents, rech. poste res. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger.
Ecrire sous le nº 8762 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Assistant chef de publicité DUT Publicité-Marketing. Expérience en agence. Recherche poste évolutif. Disponibilité immédiate. Tél. : 47-47-12-48, poste 237.

Jne sidérurgiste 34 a., épouse secrétaire conf., rech. gérance mais. fam. ou autre. De préf. Sud-S.-O., A. Buttgen, 32, av. de la Résistance, 57210 Maizières-lès-Metz, 87-80-34-49.

J.F. au pair s'occuperait d'un enfant pour août. NAGATY M. B.P. 14409, 75422 Cedex.

CADRE FINANCIER
HAUT NIVEAU, 40 ans
rompu à la gestion, expérience réussie de redressement d'entreprise, rech. contrat durée déterminée 4/6 mois.
Ecrire sous nº 8 761 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

propositions diverses

Vends Cotons de TULEAR pure race sans pedigree, sevrés le 26-8, parents visibles, 3 500 F l'un. Tél. : 16-44-49-10-54.

deux-roues

VEND HONDA 400 CBXF 1983, pneus neufs, pot à revoir. 8 000 F. 42-77-31-12.

villégiature

A louer septembre port du Crouesty, presqu'île de Rhuys (56), à 50 m de la plage. Maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Tél. : 39-89-81-05 le soir.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5ᵉ arrdt

BEL ANC. GD 7 P.

Près LUXEMBOURG 4ᵉ asc., balc., p. de t., prof. lib. poss., parkg en locat. 47-54-04-55.

RUE DES CARTES
Studio cft 298 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

9ᵉ arrdt

9ᵉ bel appt usage résidentiel 110 m² + cave et chbre de déb., cft parfait, rénové, moquette laine neuve. Ensol., arbres et vue, chges faibles. Lib. 1 650 000 42-85-54-40.

18ᵉ arrdt

LAMARCK STUDIO

Cuisine, w.-c., douche, immeuble pierre de taille, étage élevé, vue exceptionnelle, 280 000 F.
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

recherche achat
APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS
PARIS RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

VOUS VENDEZ

1 logt avec ou sans confort PENSEZ IMMO MARCADET 88, rue Marcadet, PARIS-18ᵉ.
Tél. : 42-52-01-82.
42-23-73-73.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

recherche STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adresser SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F/MS Paris 1ᵉʳ ou 8ᵉ ou 12ᵉ ou 15ᵉ Constitution SARL 1 500 F HT INTERDOM 43-40-68-50.

fonds de commerce

Ventes

AIX-EN-PROVENCE (13)
HOTEL-RESTAURANT + de 35 chambres **NN, état neuf, vendu moins de 2 années de C.A. Exclusivité Cabinet Poyen, 91-48-86-06.

maisons de campagne

PÉRIGORD NOIR
15 km des Eyzies
MAISON en PIERRE, 100 m² sur 2 niv., cuis. aménagée, salle d'eau carrelée, 1 ch. au r.-de-ch. + poss. 2 ch. à l'étage, toit et murs entièr. ref., bonne isolation. Terrain 9 000 m² (bois, pins, prairie).
Prix : 400 000 F. à débattre.
Tél. : matin 8 h à 10 h.
Tél. : 43-60-83-91 ou écrire M. Rousseau. 17, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas.

A vendre Gard, Lussan (15 km d'Uzès), fermette fortifiée 18ᵉ siècle. Pierres de taille, restaurée, 5/6 pces + 2 loggias, s. de bain, cuis., terrasse, cour intérieure, cellier, garage, jardin, tél., tennis, piscine, rivière à 4 km.
Tél. : 45-81-05-93 (soir), (16) 66-72-92-61 (août).

terrains

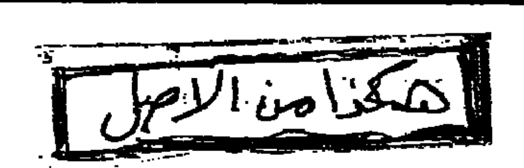
Commune de VITRAC en Périgord, 24200 SARLAT, vend TERRAIN de plus de 2 ha avec 3 certificats d'urbanisme, eau, électricité. Prix raisonnable. S'adresser Mairie de Vitrac : 53-28-33-11.

propriétés

MONBAZILLAC

8 km de Bergerac
au milieu des vignes.

Part. vend sur 3 100 m² planté arbres divers, maison à finir de rénover. Grandes dépendances, chai, puits. Rez-de-chaussée : 120 m², 4 grandes pièces, cuisine, salle de bains, 2 w.-c. A l'étage : 120 m², 2 chambres, salle de bains, w.-c., combles avec lavabos à aménager, chauffage central gaz (2 chaudières). Tél. Prix 380 000 F à débattre. Agences s'abst. Tél. (45) 81-95-52 ou (45) 82-05-07.



Economie

AFFAIRES

ASEA et BBC fusionnent

Naissance d'un géant helvético-suédois de la construction électrique

STOCKHOLM
de notre correspondant

La fusion de la société suédoise ASEA et de la compagnie suisse Brown Boveri et Cie (BBC) annoncée le lundi 10 août, est volontiers présentée à Stockholm comme *« une date dans l'histoire industrielle de la Suède »*. Pour le président du conseil d'administration de la firme multinationale scandinave, M. Curt Nicolin, ce regroupement constitue *« la plus grosse affaire jamais réalisée en Suède, en Scandinavie, et peut-être en Europe au cours de ce siècle »*.

Avec quelque 160 000 employés et un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 milliards de couronnes (soit autant de francs français), ASEA-BBC devient l'une des plus grandes entreprises mondiales dans le secteur de l'électrotechnique, et même le numéro un dans certains marchés, devançant Siemens, Hitachi, General Electric et la CGE. Il est singulier de constater que ce sont des sociétés de pays non membres du Marché commun qui vont à l'avenir occuper dans cette branche une position de premier plan en Europe.

Le secret de la négociation entre Suisses et Suédois a été bien gardé. Les premiers contacts remontent au 21 juin, et des discussions concrètes ont été engagées le 1er juillet. Il n'aura donc fallu que six semaines de pourparlers pour sceller un accord qui, avant d'entrer en vigueur, devra être soumis à l'approbation des actionnaires, des syndicats suédois et des deux gouvernements. En principe, la nouvelle société doit voir le jour le 1er janvier 1988.

Les choses sont allées particulièrement vite, mais les Suédois ne cachent pas que l'idée d'un rapprochement avec Brown Boveri et Cie trottait dans leur esprit depuis un certain nombre d'années déjà. Les deux firmes ont pendant des décennies travaillé dans des secteurs similaires (production, transmission et distribution d'énergie électrique, installation de lignes à haute tension, nucléaire, équipements électriques, électronique, automatisation des processus industriels, construction de locomotives et de matériel ferroviaire). Elles ont consacré toutes deux des sommes importantes à la recherche et au développement, et enfin elles ont des vues assez convergentes sur la gestion des affaires et la *« philosophie de l'entreprise »*.

Une entreprise fanion

« Notre ambition s'est longtemps limitée à être le plus petit parmi les grands de l'électrotechnique », a déclaré le président du conseil d'administration d'ASEA au cours d'une conférence de presse. Une expansion du groupe suédois supposait une alliance avec un partenaire étranger. *« Mais un mariage avec Siemens, General electric ou un autre géant était hors de question car nous aurions automatiquement été avalés par des entreprises de cette taille*, a-t-il ajouté. *Pour qu'une union industrielle réussisse, il faut que les conjoints soient à peu près de la même force, et BBC nous est longtemps apparue comme un partenaire à notre mesure. Le rapprochement n'a pas eu lieu plus tôt parce que la société suisse était encore trop grande pour nos. Mais un rééquilibrage s'est produit au cours des cinq à dix dernières années : les activités de BBC ont plutôt stagné tandis que les résultats d'ASEA ont fortement progressé. C'était donc le bon moment pour créer une société commune sur une base d'égalité totale 50/50. »*

ASEA, qui a toujours été l'entreprise fanion du puissant conglomérat financier suédois Wallenberg, bien que plus petite que son partenaire, a en effet connu ces dernières années une croissance très rapide. En dix ans son chiffre d'affaires a presque quadruplé, grâce notamment à la prise de contrôle de la société Fläkt (ventilation) et du groupe finlandais concurrent Stömberg. En sept ans, le groupe suédois a quadruplé le montant de ses exportations.

Brown Boveri et Cie, bientôt centenaire, a, au contraire, vu ses activités stagner. Au cours de la même période, son chiffre d'affaires n'a augmenté que de 45 %, et en 1985, pour la première fois depuis quarante-huit ans, le groupe n'a pas distribué de dividendes. Mal placée sur les équipements de production lourds, BBC a notamment pâti de la stagnation du secteur nucléaire dans le monde. La firme suisse reste considérablement plus puissante qu'ASEA dans le secteur de la production d'énergie (turbines à gaz et à vapeur). En revanche, les deux compagnies sont de force sensiblement égale dans le domaine de la transmission, bien qu'elles aient choisi différentes solutions et spécialités.

Du côté suédois, on insiste sur le fait que l'automatisation est appelée à jouer un rôle croissant au cours des années 90 dans le secteur de la production, de la transmission et de la distribution de l'électricité, ainsi qu'en matière de transports ferroviaires et d'équipements. Dans ce domaine, ASEA est l'un des plus grands fabricants mondiaux de robots industriels. Les instruments de commande électronique et d'automation représentent 20 % des ventes de BBC, qui a ses clients principalement dans la sidérurgie, l'industrie du ciment, l'industrie pétrolière et off-shore.

Dans bien des secteurs, les activités des deux groupes sont donc complémentaires. Par ailleurs, les Suédois ne sont pas mécontents d'une alliance qui va leur permettre d'améliorer leur position en Europe, en particulier en Allemagne, un marché difficilement pénétrable jusqu'à présent pour ASEA et où la société suisse, solidement implantée, réalise un gros tiers de son chiffre d'affaires, avec 35 000 employés. *« Il est important de faire partie d'un groupe qui comptera quelque 50 000 employés à l'intérieur du Marché commun »*, a indiqué le PDG d'ASEA, M. Percy Barnevik. En dehors de l'Europe, l'expansion de la nouvelle société se fera principalement en Amérique du Nord, en Inde, en Asie de l'Est et au Japon. Les deux entreprises commencent également à s'implanter sur le marché chinois.

Des rationalisations importantes sont à prévoir dans les mois et les années à venir et elles semblent inquiéter certains syndicats suédois, mais cette fusion devrait à terme diminuer les coûts de revient, renforcer le potentiel de recherche et développement et la place d'ASEA-BBC sur le marché international. *« Ce n'est pas la Suède qui est intéressante dans ce contexte, puisque nous y sommes pratiquement sans rivaux, mais notre rang dans le monde »*, a déclaré M. Barnevik.

Le conseil d'administration du nouveau groupe aura deux présidents : M. Curt Nicolin pour ASEA et le Dr Fritz Leutwiler pour BBC. La direction effective de l'ensemble sera confiée à M. Barnevik, le patron d'ASEA, qui a été nommé directeur général. Aucune décision n'a été prise quant à l'emplacement du siège de l'entreprise. Selon un responsable de la Confédération générale du travail suédoise (LO), *« il serait regrettable que le centre de décision du groupe se trouve en dehors de la Suède »*. Pour l'heure, le gouvernement social-démocrate de Stockholm se refuse à tout commentaire, mais M. Nicolin a déclaré : *« Je serais extrêmement surpris qu'il nous mette des bâtons dans les roues... ASEA nouvelle version deviendra la plus grande entreprise d'Europe du Nord et ravira ainsi la première place au groupe Volvo. »*

ALAIN DEBOVE.

ASEA

Le groupe suédois ASEA, fondé en 1883, compte 70 000 employés, dont 50 000 en Europe du nord. Représenté dans plus de 100 pays, il possède 346 unités de production et filiales. En 1986 il a réalisé un chiffre d'affaires de 46 milliards de couronnes (autant de francs français), en hausse de 15 %, et un bénéfice net de 2,5 milliards, en hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. A la fin de 1986 la valeur de son carnet de commandes atteignait 47 milliards de couronnes.

ASEA réalise un tiers de son chiffre d'affaires dans la production, la transmission et la distribution d'électricité. Les équipements de climatisation, avec le groupe Fläkt représentent environ un cinquième de ses ventes, et les équipements industriels, notamment les robots, dont il est l'un des leaders mondiaux, 10 %.

Brown Boveri et Cie

La société suisse Brown Boveri et Ce (BBC), fondée en 1891, est le troisième groupe industriel helvétique. Avec un effectif de 94 000 personnes dans 150 pays, BBC a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 13,8 milliards de francs suisses, soit 55,2 milliards de francs français, équivalent à celui de l'année précédente (– 0,4 %). Son bénéfice net, lui aussi en régression, n'a atteint que 96 millions de francs suisses contre 109 millions l'année précédente. Son carnet de commandes a fortement chuté depuis trois ans, passant de 17,7 milliards de francs suisses fin 1984 à 12,3 milliards fin 1986 (– 30,5 %).

BBC réalise 71 % de ses ventes en Europe, dont l'essentiel (41,6 %) en Allemagne fédérale. La production et la distribution d'électricité représentent 60 % de son chiffre d'affaires.

Les détails de l'opération

ASEA et BBC créeront, d'ici le 1er janvier 1988, une nouvelle société : ASEA-Brown Boveri, dont le capital sera détenu à 50-50 par chacun des deux partenaires. Cette nouvelle société ne sera pas cotée en Bourse. En revanche, les actions des deux maisons mères qui garderont leurs sièges dans leurs pays respectifs et continueront de fonctionner comme des sociétés distinctes, resteront cotées à leurs Bourses habituelles.

Les deux sociétés apporteront tous leurs actifs dans l'électrotechnique à la nouvelle identité. Selon M. Gilles Buquet, PDG d'ASEA-France, ASEA conservera des activités séparées : ses participations dans Electrolux (49 % des droits de vote), dans Fläkt (51 % du capital), dans la société d'hydraulique Hagglunds, et dans la compagnie de soudure ESAB. BBC, outre ses activités dans l'électrotechnique, apportera 3,5 milliards de francs français d'argent liquide à la nouvelle société commune.

L'Europe à 50/50

DES fusions d'un genre nouveau font leur apparition en Europe. En avril dernier, dans l'électronique médicale, le néerlandais Philips s'allie avec Pickers, filiale du britannique General Electric Co. Aucune des maisons mères n'y domine : chacune garde 50 % des actions de la nouvelle entité née de la fusion. Quelques jours plus tard, le français Thomson et l'italien SGS marient leurs composants électroniques civils en adoptant le même principe 50/50. Le suédois ASEA et le suisse BBC viennent à leur tour de s'épouser sous ce régime.

L'explication est simple. En Europe, les concentrations industrielles accélérées ces dernières années sur des bases nationales se sont à quelques exceptions près achevées dans chaque branche sur une structure type : une grosse entreprise dominante avec quelques *PMI satellites. Le meilleur exemple* est le téléphone : CGE en France, Siemens en RFA, Ericsson en Suède, Italtel-Telettra en Italie, etc. Chaque pays à son « champion national ». Rares sont les secteurs dépendant des commandes d'Etat qui échappent à cette règle. Seuls les biens de consommation, et encore, sont fragmentés différemment (Renault-Peugeot dans l'automobile en France).

La poursuite de la concentration, qui n'est rien d'autre que ce que les industriels nomment *« la recherche d'une taille critique »*, passe par l'internationalisation. Mais immanquablement le problème de préséance se pose lorsqu'il s'agit de rapprocher deux champions nationaux : aucun pays ne veut céder le pas et ne pas conserver une majorité (au moins 51 %) de « son » champion. Ce refus a longtemps conduit à paralyser les mariages en Europe. Il semble donc en voie de dépassement grâce à la formule du 50/50. Lorsque les entreprises ne sont pas d'une valeur tout à fait comparable, la maison mère de la plus faible verse une soulte à la plus grande de façon à rétablir l'équilibre.

La formule présente un énorme avantage : des fusions européennes sont enfin possible et acceptées. Après le médical, les composants, la construction électrique, d'autres secteurs devraient y songer, en particulier dans la sidérurgie, dont la crise constante provient en grande partie du fait que l'acier – considéré trop longtemps comme « stratégique », c'est-à-dire non épousable – est resté bloqué sur des bases nationales.

Reste le défaut né de l'avantage : les fusions à 50/50 sont souvent difficiles à gérer dans le long terme. La chimie française, qui avait adopté cette formule dans les années 70, a été hors d'état d'investir, car les propriétaires égaux étaient incapables de se mettre d'accord.

Aussi les 50/50 n'auront-ils sans doute qu'un temps : le capitalisme exige qu'un seul commande, et certains pays devront admettre de perdre dans un second temps la majorité. Mais, quoi qu'il en soit, le genre nouveau fait enfin avancer l'Europe industrielle.

ÉRIC LE BOUCHER.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La volonté d'ouverture du marché japonais est mise à l'épreuve

Le consortium IDC (International Digital Communications Inc.), réunissant des intérêts britanniques et américains aux côtés d'investisseurs nippons, présentera une offre autonome sur le marché japonais des télécommunications internationales, *jusqu'ici monopole de la compagnie* KDD (Kokusai Denshin Denwa Co.). IDC a en effet décidé de déposer une demande de licence commerciale pour la pose d'un câble sous-marin en fibres optiques entre le Japon et l'Alaska. Cette décision a été prise le lundi 10 août, lors d'une réunion de ses actionnaires, dont les sociétés britannique Cable and Wireless (20 %) et américaine Pacific Telesis International (10 %).

Depuis une semaine, on attendait la réaction d'IDC à l'échec des discussions avec son rival japonais ITJ (International Telecom Japan Inc.). Le 4 août, en effet, les deux consortiums avaient rompu les négociations qu'ils menaient à la demande du ministère japonais des postes et télécommunications afin de tenter de fusionner et de présenter une offre commune pour la pose du câble sous-marin.

Les responsables de Cable and Wireless, bien qu'opposés à cette fusion, destinée, selon eux, à diluer les intérêts étrangers dans le consortium, s'étaient déclarés *« déçus »* par l'échec des négociations. Soutenus par le gouvernement britannique – qui n'avait pas hésité, il y a quelques mois, à brandir la menace de rétorsions économiques contre les Japonais, – ils avaient laissé entendre qu'ils présenteraient quand même une offre aux autorités japonaises. C'est aujourd'hui chose faite. Reste à savoir quelle sera l'attitude des Japonais dans ce dossier, qui apparaît comme un test de la volonté d'ouvrir le marché nippon à des firmes étrangères.

● **Projet d'alliance ATT-Fujitsu au Japon.** – ATT, le numéro un mondial des télécommunications, vient de conclure avec le géant japonais de l'informatique Fujitsu un accord visant à la création d'une société commune à 50/50 pour exploiter un réseau international de services à valeur ajoutée. Ce projet reste soumis à l'accord du gouvernement japonais, attendu pour la rentrée. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la dérégulation des télécommunications japonaises, décidée en 1985, au même titre que les péripéties rencontrées par IDC face à KDD.

● **ERRATUM.** – Deux coquilles ont altéré le sens de l'article de notre correspondant à Besançon paru dans dans *le Monde* du 8 août et consacré à l'opinion des « verts » sur le canal à grand gabarit Rhin-Rhône. D'une part, il fallait lire : *« les partisans du canal envisageaient la création de 6 000 hectares de zone industrielle »*, et non *« les partisans du ministre »*. D'autre part, c'est le *« trafic »* et non le *« tarif »* qui diminue depuis dix ans.

CONJONCTURE

Activité soutenue dans le secteur BTP

L'activité du bâtiment et des travaux publics (BTP) soutient, comme il était prévu, la conjoncture française. Les patrons de PME se montrent quant à eux dans l'ensemble réservés pour 1987 et relativement optimistes pour 1988.

En juillet, l'INSEE avait prévu que la production manufacturière (industrie sans l'énergie), après avoir légèrement augmenté au premier semestre 1987, baisserait un peu au second. En moyenne annuelle, la production manufacturière déclinerait de 0,4 % après un léger gain en 1986 (+ 0,9 %)

Travaux publics : embellie

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, la conjoncture fait ressortir *« une nette amélioration de l'activité au cours du second trimestre de 1987 »*, note la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) dans son dernier bulletin.

Plus de 40 % des entrepreneurs qui ont répondu à l'enquête trimestrielle de juillet ont noté une progression de leur activité et moins de 15 % une détérioration. *« Une embellie*, poursuit la FNTP, *qui survient toutefois après un premier trimestre marqué par des intempéries particulièrement sévères. »* Les intentions des entreprises en matière d'emploi *« apparaissent exceptionnellement bonnes : 18 % d'entre elles envisagent d'augmenter leurs effectifs, et 69 % pensent en conserver l'intégralité »*.

PME : optimisme des patrons pour 1988 mais prudence en matière d'emploi

Les patrons de PME restent prudents dans leurs prévisions et préfèrent pour l'instant continuer à assainir la structure financière de leurs entreprises et autofinancer leurs investissements, note le Crédit d'équipement des PME dans sa dernière enquête semestrielle de conjoncture.

Au début de l'année, la croissance de l'activité des petites et moyennes industries s'est infléchie. Mais les disparités ont été sensibles entre les secteurs bien adaptés à la demande (automobile, électroménager, agro-alimentaire) et les autres (textile, meuble...). Dans le BTP, la reprise annoncée *« ne produit que lentement ses effets »*. Le secteur du commerce et des services a connu un premier semestre en progression. Toutefois, pour l'année 1988, les chefs d'entreprise – tous secteurs confondus – se montrent plus optimistes et prévoient une augmentation de leur activité.

L'enquête révèle également que les PME continuent de consolider leur situation financière : dans l'industrie, les petits patrons estiment que l'évolution de leur rentabilité et de leur trésorerie est aussi favorable qu'il y a un an et se montrent encore plus optimistes pour 1988. Dans les autres secteurs, ils font montre de plus de prudence pour l'année prochaine. L'assainissement financier ne se traduit toutefois pas par une reprise de l'embauche, au moins dans l'immédiat.

Concernant les investissements, la prudence continue, là aussi, de prévaloir : dans l'industrie, les dirigeants concentrent leurs efforts d'équipement sur l'amélioration de la productivité, alors que les PME se préoccupent plutôt du renouvellement de l'outil d'exploitation.

Une pièce de 100 F en argent

Une pièce de 100 F en argent à l'effigie de La Fayette, déjà présentée aux numismates et collectionneurs, sera mise en circulation à la fin du mois de septembre prochain. Elle bénéficiera d'une campagne de publicité télévisée.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Un groupe hospitalier américain se déclare en difficulté

American Healthcare Management, une importante compagnie américaine qui exploite vingt-neuf hôpitaux privés dans quinze Etats, connaît des difficultés financières. Elle a fait savoir, le lundi 10 août à Dallas (Texas), qu'elle demandait à bénéficier des protections du chapitre 11 de la loi fédérale sur les faillites. La société est amenée à réorganiser ses finances, car elle n'a pas réussi à restructurer un crédit de 520 millions de dollars avec ses banquiers. Or elle a besoin d'un échelonnement plus souple. Le groupe hospitalier a également mis en cause la politique de santé du gouvernement, qui aggrave la situation de ce secteur. Il a fait savoir que ses activités médicales ne seraient pas affectées par sa décision.

Citicorp rejoint le réseau des cartes Visa

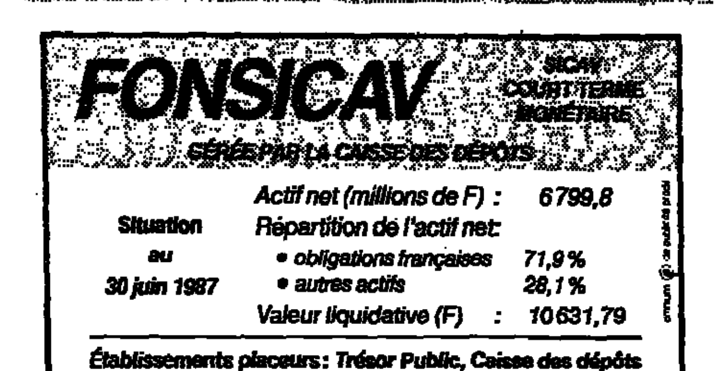
La Citicorp, premier groupe bancaire mondial, a décidé d'abandonner le système de carte de crédit « maison », la carte Choice, pour rejoindre le réseau international Visa. Cette décision, annoncée à New-York le lundi 10 août, deviendra effective dès le 1er septembre : les 3,2 millions de cartes de crédit Choice détenues par des clients de la banque à Washington et à Baltimore seront converties en cartes Visa. Les porteurs de carte paieront un droit annuel de 20 dollars environ et ne bénéficieront plus des rabais accordés sur certains achats.

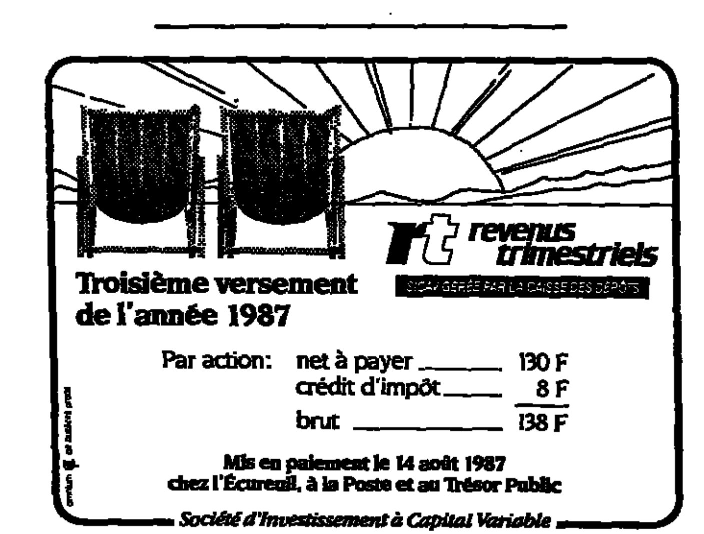
Cet échec de la carte Choice intervient dans un contexte d'extrême concurrence tant aux Etats-Unis que dans le reste du monde dans le secteur des cartes de crédit. La Citicorp avait espéré, en créant sa propre carte, économiser les frais demandés par les réseaux comme Visa et Mastercard, mais aussi faire de sa carte un instrument pour vendre à ses clients d'autres produits financiers.

Goodyear revend Celeron à Exxon pour 4 milliards de francs

Goodyear, le numéro un mondial du pneumatique, a enfin trouvé un repreneur pour sa filiale Celeron, dont les actifs sont essentiellement composés de champs pétrolifères et gaziers aux Etats-Unis (in-shore et off-shore) avec des réserves estimées à 100 millions de barils. Le géant Exxon offre de la lui racheter pour 650 millions de dollars (4,1 milliards de francs français). Goodyear utilisera cette somme pour réduire le montant de son endettement, porté en novembre 1986 à 2,6 milliards de dollars (14,4 milliards de francs) pour racheter ses propres actions et faire ainsi échec à l'OPA lancée sur la compagnie par le financier franco-britannique Sir James Goldsmith.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





AMPLITUDE SICAV

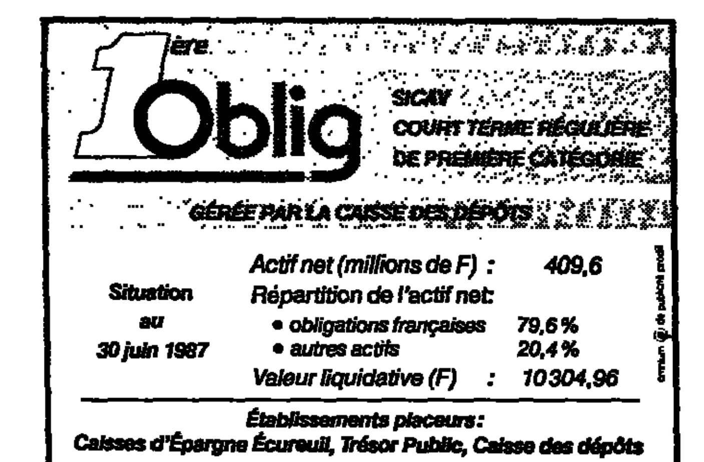
la SICAV Communication de la Poste

Le marché des actions françaises a accentué sa correction, revenant au niveau du début de l'année. Par contre, les autres places internationales, notamment New York et Londres, ont eu un comportement plus satisfaisant. C'est pourquoi nous avons surtout accru le poste « actions étrangères » qui a par ailleurs fait l'objet d'arbitrages.
Confiants dans le redressement progressif du marché de Paris, notre intention est de poursuivre notre diversification dans les différentes zones géographiques.

Situation au 30.06.1987 — ACTIF NET (millions de F) — VALEUR LIQUIDATIVE (F) — PROGRESSION

Dans tous les bureaux de Poste

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE



GROUPE C G E

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 1987

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 1987 EN PROGRESSION DE 60 %

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au premier semestre 1987 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à 56,6 milliards de francs et marque une progression de 60 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette évolution traduit notamment l'incidence des modifications de structures intervenues au cours des douze mois écoulés et dont les plus significatives sont :

– l'apport à Alcatel N.V. des filiales de télécommunications d'ITT Corp. dont les facturations émises au cours du premier semestre de 1987 se sont établies à 18,2 milliards de francs ;

– la prise de contrôle par Alsthom des activités d'appareillage électrique de Sprecher Energie et des activités ferroviaires de Jeumont Schneider ;

– la prise de contrôle de Lynch Communication Systems par Alcatel CIT et de la Société Nouvelle des Câbleries de Charleroi par Câbles de Lyon ;

– la cession des intérêts du Groupe dans le Joint Français.

Hors effets de structures, le chiffre d'affaires du premier semestre 1987 enregistre un progrès de l'ordre de 4 %.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires du Groupe est la suivante :

Secteurs	1986 (en millions de francs)	1987 (en millions de francs)
Énergie et transport	8 265	10 641
Nucléaire (1)	2 400	1 971
Accumulateurs et piles	1 417	1 518
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	16 498	35 659
dont :		
. Télécommunications publiques	5 345	11 559
. Communication d'entreprise	4 075	8 805
. Électronique professionnelle et grand public	3 300	7 374
. Câbles	3 778	7 921
Entreprise électrique et contrôle industriel	4 803	5 003
Services et divers	1 987	1 810
TOTAL	35 370	56 602

(1) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle.

CGE

Economie

SOCIAL

M. Yvon Chotard deviendrait le représentant permanent de la France au Bureau international du travail

La décision est imminente. M. Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF et candidat malheureux à la succession de M. Yvon Gattaz, pourrait être nommé par le gouvernement représentant permanent de la France au Bureau international du travail (BIT) à Genève.

Ce poste de chef de la délégation française composée de façon tripartite de syndicalistes, d'employeurs et de représentants du gouvernement était occupé depuis 1976 par Gabriel Ventejol, récemment décédé. Membre du bureau confédéral de Force ouvrière de 1950 à 1974, Gabriel Ventejol avait été le rival de M. André Bergeron pour le poste de secrétaire général. Il avait été élu président du Conseil économique et social en 1974 et devait être remplacé quelques mois avant sa mort par M. Jean Mattéoli, ancien ministre du travail. Précédemment, les fonctions de représentant permanent auprès du BIT avaient été confiées à Léon Jouhaux, fondateur de l'OIT en 1919, puis à Alexandre Parodi, ancien ministre du travail.

La nomination de M. Chotard, dont on disait qu'il pourrait être nommé au Conseil d'Etat par M. Jacques Chirac, constituerait une surprise. La personnalité de l'ancien négociateur patronal trancherait avec les choix antérieurs et pourrait déséquilibrer la représentation française. Actuellement, en effet, M. Jean-Jacques Oeschlin, directeur chargé des questions sociales internationales au CNPF, président du comité exécutif de l'Organisation internationale des employeurs, est à la tête pour un an du conseil d'administration de l'OIT.

Depuis ses origines, le BIT a été très marqué par l'influence française, et la composition de sa délégation a toujours revêtu une grande importance. Directeur général du BIT, M. Francis Blanchard, un Français, a été élu pour la première fois en 1974 et son dernier mandat de cinq ans s'achèvera en 1988.

A. Le.

● **Grève illicite sur le chantier de l'Opéra de la Bastille ?** – Quelques jours après le jugement du tribunal dans l'affaire des pilotes d'Air Inter, la CGT dénonce un nouveau cas de grève qui, selon elle, a été *« déclarée illicite »*. S'appuyant sur les jugements des tribunaux de Paris et de Nanterre ordonnant l'expulsion de grévistes qui occupaient leur chantier de l'Opéra de la Bastille puis le siège de l'entreprise, la direction de la société Damifer-Davum a, le 30 juillet, licencié quarante et un salariés pour *« faute lourde »*. Elle leur reproche leur *« participation à une grève illicite dans ses motifs »*. En fait, l'employeur comme le syndicat utilisent une argumentation qui ne correspond pas aux jugements rendus. Il reste que des ouvriers sont licenciés à la suite d'une grève.

SFi Société Française d'Investissement

GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS

Situation au 30 juin 1987

Valeurs françaises	43,0 %
Valeurs étrangères	46,6 %
Autres actifs	10,4 %
Valeur liquidative	618,80 F
Dividende net attribué en 1987	18,30 F
Rappel de la valeur liquidative au 31/12/1986	*578,54 F*

Établissements placeurs
Caisse des dépôts
Charge Ferri/Germe S.A.

Société d'Investissement à Capital Variable

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

La moitié environ des brevets déposés sont étrangers

Près de la moitié des brevets déposés en 1986 aux Etats-Unis sont d'origine étrangère et 20 % sont japonais, indique le Bureau américain des brevets. Les Américains ont déposé 38 124 brevets l'an dernier, contre 33 000 pour les étrangers. Parmi ces derniers, les Japonais se sont taillé la part du lion avec 13 857 brevets, alors qu'il y a vingt ans, le rapport entre les dépôts de brevets japonais et américains était de un à cinquante.

Le Bureau explique que ces chiffres sont « alarmants », car il montre un recul des Etats-Unis dans le domaine des nouvelles technologies. Sont incriminés : le système éducatif américain qui serait particulièrement faible dans les sciences et les mathématiques.

REPÈRES

Fiscalité

Baisse prochaine de l'impôt sur le revenu en Belgique

Le gouvernement belge de centre droit a arrêté, le lundi 10 août, une série de mesures budgétaires consistant à réduire les impôts, à limiter le déficit (405 milliards de francs belges, soit 65 milliards de francs français) et à privatiser certaines entreprises d'Etat.

L'impôt sur le revenu sera modifié progressivement entre 1989 et 1992. Les réductions, qui favorisent particulièrement les familles nombreuses, représenteront 89 milliards de francs belges (14 milliards de francs français), lorsqu'elles seront complètement entrées en vigueur. La moitié des sommes non perçues seront récupérées par la baisse ou l'élimination d'une série d'allocations versées aux particuliers et aux entreprises.

Le ministre des finances, M. Eyskens, a indiqué que la Belgique pourrait par la suite augmenter les taxes sur des produits comme le tabac et l'alcool afin qu'elles soient sensiblement les mêmes que celles perçues dans les autres pays de la CEE.

Commerce extérieur

Baisse des excédents japonais

Le Japon a enregistré en juillet, pour le troisième mois consécutif, une baisse de ses excédents commerciaux. Malgré une croissance record des exportations, l'excédent est revenu à 6,99 milliards de dollars, contre 8,193 milliards de dollars en juillet 1986 (chiffres en termes « douaniers »).

Les importations en provenance des Etats-Unis ont baissé de 4,7 % engendrant un excédent de 4,79 milliards de dollars avec ce pays. Malgré un accroissement notable des importations en provenance de la CEE (31,9 %), l'excédent japonais se monte à 1,53 milliard de dollars avec l'Europe.

Marchés financiers

PARIS, 10 août ⬇

Calme et en repli

Très peu d'affaires en ce début de semaine rue Vivienne. Le phénomène est classique à l'approche du 15 août. Mais il semble avoir revêtu cette année une plus grande ampleur avec les récents et assez massifs départs en vacances. Si l'activité a été faible, les cours, eux, ont continué de baisser et même assez rapidement. En fin de matinée, l'indicateur instantané accusait un modeste recul de 0,25 %. Par la suite, le mouvement s'accélérait et, à la clôture, l'indicateur instantané se repliait de 1 % environ.

Les professionnels attribuaient évidemment la lourdeur persistante du marché à la faiblesse des échanges. Mais cette explication ne paraît pas suffisante. Dans les travées, des rumeurs, à prendre avec d'infinies précautions, circulaient, assurant que les Américains voulaient absolument en découdre avec les Iraniens. Vrai ou faux, les valeurs françaises se sont repliées en assez grand nombre. Parmi les plus éprouvées, citons, Penarroya, Schneider, SCREG, Sanofi, L'Oréal, Legrand, J. Lefebvre, Bis, Facom et Total.

En baisse le matin, Europe 1 s'est redressé. Inutile de le préciser : les opérateurs n'avaient pas le moral.

Contrairement à l'attente générale, l'or n'a pas réagi à la grève des mineurs noirs en Afrique du Sud. Il a baissé à Londres pour revenir de 464,10 dollars l'once à 459,50 dollars. A Paris, en revanche, à cause surtout de la montée du dollar à plus de 6,31 F, le lingot a progressé de 150 F, à 92 250 F. Toutes les mines d'or ont bien sûr baissé, Buffels-Fountain en tête (– 8 %).

Le marché obligataire et le MATIF ont été plus résistants. Mais sans plus. Le cœur n'y est toujours pas.

NEW-YORK, 10 août ⬆

Flambée de hausse

Début de semaine en fanfare à Wall Street. Bousculant toutes les prévisions, le marché américain a littéralement bondi en avant. Le mouvement de reprise s'est tellement accéléré que le Dow a franchi en trombe la barre des 2 600 points, pour finalement s'établir en clôture et pour la première fois de l'histoire très au-dessus, soit très exactement à 2 635,83, avec un gain superbe de 43,84 points. Le bilan de la journée a été de qualité comparable. Sur 2 014 valeurs traitées, 1 153 ont monté, 460 seulement ont baissé et 401 n'ont pas varié.

Singulièrement, aucune information encourageante n'est parvenue sur le marché de nature à favoriser les achats. Au contraire même, puisque les valeurs à revenu fixe se sont affaiblies. Tout s'est passé comme si la Bourse s'était dopée elle-même. Le redressement de Tokyo a quand même produit une excellente impression avec la promesse qu'il contient de ne pas dissuader les capitaux nippons de se placer aux Etats-Unis en particulier. De gros ordres d'achats étrangers ont, du reste, été enregistrés.

« Ceux qui attendent une réaction technique se mettent le doigt dans l'œil », disait un broker. L'activité a porté sur 187,20 millions de titres, contre 212,66 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 août	Cours du 10 août
Alcoa	59	61 3/8
Allegis (ex-UAL)	94 1/4	94 1/2
A.T.T.	33 7/8	34 3/4
Boeing	51 1/4	51 1/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	42
Du Pont de Nemours	126 1/8	125 1/2
Eastman Kodak	98	98 1/2
Exxon	96 3/8	98 1/4
Ford	103 3/4	106 1/8
General Electric	60 3/8	61 7/8
General Motors	86 7/8	88 3/4
Goodyear	73 1/4	75 3/4
I.B.M.	164 1/8	168 1/2
I.T.T.	64 5/8	65
Mobil Oil	52 3/8	52 1/4
Pfizer	74 1/2	75 1/2
Schlumberger	49 1/8	49
Texaco	45	45 3/8
Union Carbide	28 3/4	29
U.S.X.	37 1/2	38 1/4
Westinghouse	69 1/4	70 1/2
Xerox Corp.	78 1/2	76 7/8

CHANGES

Dollar : 6,31 F =

Plus faible mardi à l'ouverture, le dollar s'est redressé sur toutes les places financières pour se hisser légèrement au-dessus de ses niveaux précédents. Il a valu 6,3125 F (contre 6,3110 F) et 1,8910 DM (contre 1,8908 DM). Pour la première fois, le MATIF est tombé en dessous de 100.

FRANCFORT	10 août	11 août
Dollar (en DM) ..	1,8908	1,8910

TOKYO	10 août	11 août
Dollar (en yens) ..	151,45	151,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 août)	7-7 1/8 %
New-York (10 août)	6 9/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	7 août	10 août
Valeurs françaises ..	102,2	
Valeurs étrangères .	135,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	418,4	407,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	7 août	10 août
Industrielles	2 592	2 635,83

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	7 août	10 août
Industrielles	1 726,90	1 742,60
Mines d'or	462,40	453,50
Fonds d'Etat	85,94	86,12

TOKYO

	10 août	11 août
Nikkei Dow Jones	25 119,70	25 282,97
Indice général ...	2 079,27	2 091,22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 août
Nombre de contrats : 41 906

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,45	100,35	100,25	100,20
Précédent	100,65	100,55	100,45	100,40

LA VIE DE LA COTE

GAN : HAUSSE DES RÉSULTATS. – Le résultat consolidé de la société centrale du Groupe des assurances nationales a fortement progressé en 1986, pour atteindre 1 379 millions (contre 701 millions l'année précédente). La prévision de doublement des bénéfices est ainsi presque réalisée, ce en raison principalement du redressement des filiales assurances à l'étranger et de la consolidation pour la première fois des résultats du CIC, dont le GAN détient 34 % environ du capital.

BOC : + 26 % DE PROFITS EN PLUS. – BOC Group (ex-British Oxygen, principal fabricant britannique de gaz industriels et médicaux et de produits de carbone) annonce une hausse de 26 % de son bénéfice imposable pour les neuf premiers mois de l'exercice 1986-1987, terminé le 30 juin 1987 (190,1 millions de livres, contre 151,1 millions).

Ce résultat, conforme aux prévisions des analystes boursiers, a été réalisé avec un chiffre d'affaires de 1 438,3 millions de livres (contre 1 372,5 millions). Le bénéfice net par action passe de 21,49 à 26,82 pence.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3060	6,3080	+ 45	+ 60	+ 80	+ 105	+ 310	+ 400
$ can.	4,7503	4,7554	– 70	– 48	– 132	– 100	– 335	– 241
Yen (100)	4,1693	4,1733	+ 140	+ 162	+ 255	+ 284	+ 838	+ 916
DM	3,3347	3,3376	+ 108	+ 117	+ 198	+ 221	+ 646	+ 713
Florin	2,9620	2,9643	+ 57	+ 67	+ 116	+ 132	+ 407	+ 457
F.B. (100)	16,0581	16,0713	+ 156	+ 235	+ 327	+ 442	+ 1109	+ 1463
F.S.	4,0140	4,0178	+ 141	+ 159	+ 262	+ 289	+ 850	+ 925
L (1 000)	4,6038	4,6069	– 193	– 157	– 367	– 308	– 838	– 718
£	9,9036	9,9130	– 207	– 165	– 386	– 328	– 952	– 762

TAUX DES EUROMONNAIES

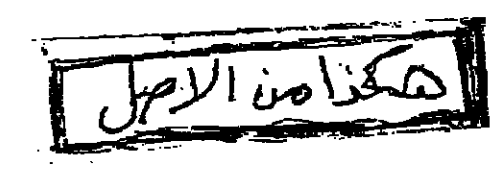
$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/2	3 3/4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 9/16	6 11/16	6 15/16
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 5/16	3 7/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 11/16
L (1 000)	9 7/8	10 5/8	11 7/8	12 3/8	12	12 1/2	11 5/8	12
£	8 5/8	8 7/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

…URSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

PARIS
Calme et en repli

NEW-YORK

CHANGES

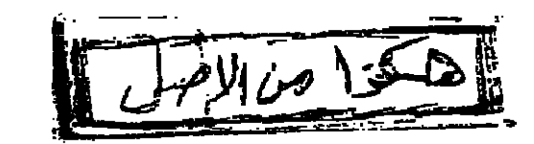
INDICES BOURSIERS

MATIF

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1929	1915	1917	− 0 62
4250	C.N.E. 3%	4300	4300	4260	− 0 93
1232	B.N.P. T.P.	1174	1172	1172	− 0 16
1124	C.C.F. T.P.	1130	1129	1130	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1261	1263	1263	+ 0 16
3000	C.G.E. T.P.	3005	3005	3005	....
1800	Renault T.P.	1915	1920	1921	+ 0 31
2200	Rhone-Poul. T.P.	2200	2200	2200	....
1210	St-Gobain T.P.	1225	1226	1226	+ 0 08
1322	Thomson T.P.	1242	1221	1221	− 1 68
465	Accor	469	468	467	− 0 43
525	Agence Havas	537	537	537	....
670	Air Liquide	687	679	680	− 1 02
2480	Alcatel	2360	2395	2390	+ 1 27
1960	Als. Superm.	2070	2070	2070	....
480	A.L.S.P.I.	489	483	482	− 1 43
405	Alsthom ★	373 50	370 10	366	− 2 01
2340	Arjom. Prioux	2419	2399	2395	− 0 99
500	Aussedat-Rey	545	530	533	− 2 20
1230	Aux. Entrepr. ★	1195	1191	1170	− 2 09
1130	Avions Dassault	1110	1095	1100	− 0 90
590	BAFIP	565	565	564	− 0 18
370	Bail-Equipem. ★	371	370 10	373	+ 0 54
820	Bail Investiss.	817	810	808	− 1 10
525	B.N.P. C.I.	530	530	530	....
650	Cie Bancaire	650	646	651	+ 0 15
460	Bazar H.-V.	502	502	498	− 0 80
520	Béghin-Say ★	506	509	502	− 0 79
900	Berger (Ma)	886	886	886	....
705	Bic ★	703	700	704	+ 0 14
1380	B.I.S.	1429	1395	1391	− 2 66
2750	Bongrain S.A.	2889	2820	2820	− 2 39
1150	Bouygues	1184	1185	1186	+ 0 17
99	B.P. France	101	100 10	100 10	− 0 89
4840	B.S.N.	4910	4898	4875	− 0 71
2290	Cap Gem. S. ★	2420	2425	2425	+ 0 21
1280	Carnaud	1260	1255	1255	− 0 40
3180	Carrefour ★	3230	3210	3220	− 0 31
179	Casino	176 50	172 50	175	− 0 85
145	Casino A.D.P.	134 50	138	134 20	− 0 22
1250	C.C.M.C.	1350	1345	1345	− 0 37
880	Cetelem	802	799	796	− 0 75
810	Cerus	768	713	718	− 6 51
2010	C.F.A.O.	2011	2045	2010	− 0 05
325	C.G.E.	341 50	342	342	+ 0 15
1350	C.G.I.P. ★	1280	1300	1290	+ 0 78
1320	Chargeurs S.A.	1290	1280	1282	− 0 62
79 50	Chiers-Châtill.	70 10	75	73 50	+ 4 85
1050	Ciments franç. ★	1016	1010	1010	− 0 59
630	Club Méditerr.	628	622	620	− 1 27
174	Codetel ★	174	170	172	− 1 15
335	Cofimeg	340 50	339	321	− 5 73
2250	Colas	2085	2085	2052	− 1 58
250	Compt. Entrepr.	241	239	240	− 0 41
675	Compt. Mod.	725	728	725	....
1180	Créd. Foncier	1290	1258	1260	− 1 56
520	Crédit F. Imm.	548	530	530	− 3 28
145	C.C.F.	139	137	137 30	− 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	775	790	785	+ 1 29
1110	Crédit Nat. ★	1071	1058	1056	− 1 40
240	Crouzet ★	228	229 50	231	+ 1 32
2700	Damart S.A.	2740	2700	2700	− 1 46
420	Darty ★	434	435	433	− 0 23
355	Darty (DP)	360 10	361 10	361 10	+ 0 28
2130	De Dietrich	2135	2155	2155	+ 0 94
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	516	519	511	− 0 97
455	Drouot Assur.	438	450	448	+ 2 28
2340	Docks France ★	2289	2292	2285	− 0 17
2200	Dumez ★	1100	1118	1078	− 2
1210	Eaux (Gén.)	1196	1196	1192	− 0 25
1210	Ecco ★	1200	1229	1220	+ 1 67
1050	Electro-Finan.	1035	1030	1030	− 0 48
380	Elf-Aquitaine	383	382	380	− 0 77
345	— (certific.)	332	330	330	− 0 60
815	Epeda-B-Faure	860	850	848	− 1 40
3690	Essilor	3775	3775	3775	....
2660	Essilor Int. (DP)	2700	2760	2760	+ 2 22
500	Esso S.A.F. ★	493	495	490	− 0 61
2290	Eurafrance	2220	2193	2189	− 1 40
1430	Eurocom ★	1420	1468	1405	− 1 06
3600	Euromarché	4000	3955	3950	− 1 25
660	Europe n° 1 ★	600	600	601	+ 0 17
1240	Exor	1241	1193	1194	− 3 79
740	Facom	720	715	700	− 2 78
1060	Fichet-bauche	1121	....	....	....
200	Financ ★	204	202	199 40	− 2 25
178	Fives-Lille	156 20	161 10	151 90	− 2 76
1260	Fromageries Bel	1250	1270	1270	+ 1 60
1220	Gal. Lafayette ★	1240	1240	1240	....
400	Gascogne	408	410	410	+ 0 49
2020	Gaz et Eaux	1960	1960	1960	....
690	Géophysique ★	675	676	675	....
2300	Gerland	2340	2335	2338	− 0 09
695	GTM-Entrepose	680	673	672	− 1 18
695	Guyenne-Gas. ★	661	661	670	+ 1 36
2800	Hachette ★	2720	2701	2720	....
745	Hénin (La)	751	750	751	....
1310	Hutchinson	1385	1390	1400	+ 1 08
165	Imétal	166 70	165	165 40	− 0 78
390	Imm. Plaine-M.	397	398	398	+ 0 25
4750	Inst. Mérieux	5260	5200	5200	− 1 14
520	Interbail ★	505	510	510	+ 0 99
1370	Intertechnique	1438	1400	1401	− 2 57
850	J. Lefebvre	880	866	874	− 0 68
1710	Lab. Bellon	1728	1684	1686	− 2 43
1620	Lafarge-Coppée	1616	1615	1618	+ 0 12
1680	Lebon ★	1623	1600	1582	− 2 53
5400	Legrand	2651	2571	2600	− 1 92
5000	Legrand (DP)	2330	2240	2245	− 3 65
760	Leroy-Somer ★	752	752	744	− 1 06
2000	Lesieur	1999	1950	1955	− 2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	770	788	786	+ 2 08
595	Locafrance ★	595	595	597	+ 0 34
880	Locindus	852	840	840	− 1 41
1160	L. Vuitton S.A ★	1147	1132	1155	+ 0 70
520	Luchaire	477	489	489	+ 2 52
1450	Lyonn. Eaux ★	1430	1411	1420	− 0 70
80	Mais. Phénix	64	59 95	60 40	− 5 63
670	Majorette (Ly)	694	685	685	− 1 30
480	Mar. Wendel ★	440	452	439	− 0 23
1780	Martell	1940	1940	1917	− 1 19
2160	Matra	2095	2105	2100	+ 0 24
2150	Merlin-Gerin ★	2429	2435	2405	− 0 99
3200	Michelin	327	317 80	318	− 2 75
1310	Midi (Cie)	1245	1241	1240	− 0 39
325	Midland Bk SA ★	320	318	317 90	− 0 66
1040	Min. Salsig. (Ma)	1170	1250	1250	+ 6 84
51	M.M. Penarroya	56	54 10	53 10	− 5 18
2800	Moët-Hennessy	2815	2845	2835	+ 0 71
66	Moulinex	75 30	76 50	76 80	+ 1 99
895	Navig. Mixtes	981	973	973	− 0 82
172	Nord-Est	162 60	160 50	160 30	− 1 41
400	Nordon (Ny)	435	455	455	+ 4 60
580	Nouvelles Gal.	571	563	563	− 1 40
1170	Occident. (Gén.)	1130	1115	1116	− 1 24
1680	Omn.F.Paris	1670	1672	1672	+ 0 12
200	Olida-Caby	200	200	200	....
440	Opfi-Paribas	419 50	422 50	414	− 1 31
3730	Oréal (L')	3935	3890	3870	− 1 65
455	Paribas	442 60	442	440 10	− 0 53
640	Paris-Réesc. ★	611	609	601	− 1 64
1390	Pechelbronn ★	1287	1266	1268	+ 0 08
1380	Penhoet	1370	1330	1330	− 2 92
975	Pernod-Ricard	970	968	968	− 0 21
1370	Peugeot S.A.	1450	1453	1442	− 0 54
13 50	Poclain	14 80	14 85	14 90	+ 0 68
2280	Poliet	2195	2260	2250	+ 2 51
740	P.M. Labinal	707	700	700	− 0 99
3450	Presses Cité	3475	3510	3509	+ 0 98
1130	Prétabail Sic.	1100	1082	1085	− 1 36
875	Primagaz	840	840	844	+ 0 48
655	Printemps ★	641	649	645	+ 0 62
1870	Promodès	1902	1920	1900	− 0 11
265	Prouvost S.A ★	328 80	320	326 50	− 0 70
1490	Radiotechn.	1460	1435	1435	− 1 71
100	Raff. Dist. Total	102 80	103 10	103 80	+ 0 97
2990	Redoute (La) ★	2960	2956	2965	+ 0 17
450	Robur financière	450	446	446	− 0 89
1420	Roussel-Uclaf	1440	1440	1439	− 0 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5700	5690	5690	− 0 18
235	Sade	210	218	218	+ 3 81
1940	Sagem	1939	1900	1900	− 2 01
450	Saint-Gobain	475	468	468	− 1 47
1290	St-Louis B.	1305	1305	1307	+ 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1950	1955	1955	+ 0 26
1720	Salvepar	1601	1525	1525	− 4 75
710	Sanofi	792	765	766	− 3 28
790	S.A.T.	781	761	767	− 1 79
1290	Saupiquet (Na)	1300	1299	1299	− 0 08
405	Schneider ★	416	408	404	− 2 88
115	S.C.O.A.	116 60	114 80	114 80	− 1 54
675	S.C.R.E.G.	722	698	698	− 3 60
880	Seb ★	884	875	880	− 0 45
450	Sefimeg	451 20	443	443	− 1 82
1370	S.F.I.M.	1383	1390	1385	+ 0 14
55	S.G.E.	61 20	61	61 40	+ 0 33
530	Sign. Ent. El. ★	506	509	505	− 0 20
970	Silic	995	990	985	− 1 01
590	Simco-U.P.H. ★	581	575	576	− 0 86
425	Simnor (Li)	403	410	410	+ 1 74
1200	Skis Rossignol	1140	1143	1158	+ 1 58
640	Slimínco	586	586	588	+ 0 34
430	Société Générale	428	427	427	− 0 23
230	Sodexco	215	217	217	+ 0 93
245	Sodero (Na)	243	243	243	....
2740	Sodexho	2820	2840	2810	− 0 35
150	Sogenal (Ny)	137 50	135 50	135 50	− 1 45
465	Sogerap	464 90	464	457	− 1 70
2620	Somm-Allib. ★	2465	2475	2456	− 0 37
815	Source Perrier	832	815	821	− 1 32
960	Sovac ★	899	890	870	− 3 23
670	Spie-Batignol.	531	521	521	− 1 88
595	Strafor	585	580	581	− 0 68
300	Synthelabo ★	280	283	286	+ 2 14
590	Talcs Luzenac	614	614	616	+ 0 33
3050	Tél. Elect.	3195	3172	3195	....
1330	Thomson-C.S.F.	1301	1308	1299	− 0 14
480	Total (CFP) ★	452	452	448 50	− 0 77
104	— (certific.)	99	99 60	99 60	+ 0 61
2030	T.R.T.	2020	2002	2002	− 0 89
630	U.F.B.	625	630	630	+ 0 80
1120	U.I.C.	1100	1075	1073	− 2 45
600	U.I.F.	640	640	640	....
800	U.I.S.	835	810	810	− 2 99
290	U.C.B. ★	256 20	261	260	+ 1 48
670	Unibail	675	681	681	+ 0 89
590	Valéo	591	590	587	− 0 68
58	Vallourec	62 90	62	62 20	− 1 11
490	Via Banque	451	453	450	− 0 22
1030	Elf-Gabon	1050	1038	1038	− 1 14
151	Amax Inc.	170	167 50	167 50	− 1 47
215	Amer. Express	229 90	234	233 c	+ 1 35
190	Amer. Teleph.	210	212	220	+ 4 76
168	Anglo Amer. C.	166	161 10	165 10	− 0 54
720	Amgold	720	712	716	− 0 56
1040	BASF (Akt)	1120	1124	1124	+ 0 36
1140	Bayer	1218	1210	1210	− 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	142 20	131 10	134 10 c	− 5 70
255	Chase Manh.	264 50	261 50	261 50	− 1 13
90	De Beers	94 50	93 75	93 60	− 0 95
2100	Deutsche Bank	2360	2375	2360	....
87	Dome Mines	100	100 20	102	+ 2
1090	Dresdner Bank	1212	1215	1175	− 3 05
173	Driefontein Ctd	167	161	160	− 4 19
770	Du Pont-Nem.	790	788	788	− 0 25
555	Eastman Kodak	610	605	602	− 1 31
74	East Rand	85 80	81 10	82	− 4 43
290	Electrolux	292 80	291 30	291 30	− 0 51
240	Ericsson	243 90	242 10	242 20	− 0 70
575	Exxon Corp.	604	602	602	− 0 33
655	Ford Motors	657	660	661	+ 0 61
110	Freegold	109 50	102 90	106	− 3 20
110	Gencor	112	115	114	+ 1 79
350	Gén. Electr.	379	380 30	375	− 1 06
665	Gén. Belgique	615	619	619	+ 0 65
515	Gen. Motors	550	551	551	+ 0 18
128	Goldfields	136	135 50	137	+ 0 74
56	GdMetropolitain	53	52 40	53	....
94	Harmony	96 90	93 90	95	− 1 96
43	Hitachi	48	49 65	49 55	+ 3 23
1050	Hoechst Akt.	1130	1118	1115	− 1 33
150	Imp. Chemical	148 90	149	149 50	+ 0 40
1000	IBM	1029	1040	1025	− 0 39
380	ITT	406	406	406	....
162	Ito-Yokado	174	175	175 90	+ 1 09
92	Matsushita	103	103 20	103 30	+ 0 29
1130	Merck	1183	1204	1202	+ 1 61
440	Minnesota M.	474	474 90	475	+ 0 21
320	Mobil Corp.	329 50	330 70	330 70	+ 0 36
300	Morgan J.P.	303	303	303	....
42700	Nestlé	42600	42800	42800	+ 0 47
215	Norsk Hydro	235	233 90	233	− 0 85
280	Olsil	265 10	258	256	− 3 43
2030	Petrofina	2125	2148	2148	+ 1 08
590	Philip Morris	629	630	626	− 0 48
160	Philips	162 60	162 80	162 80	+ 0 12
550	Quilmès	555	560	556	+ 0 18
845	Randfontein	903	873	870	− 3 65
845	Royal Dutch	850	853	854	+ 0 47
128	Rio Tinto Zinc	125	128	127 50	+ 2
117	St Helena Co	121	112 50	112 c	− 7 44
295	Schlumberger	314	307 50	310	− 1 27
144	Shell transp.	141 50	140 80	142 50	+ 0 71
2200	Siemens A.G.	2380	2373	2372	− 0 34
164	Sony	202 50	203 50	190	− 6 17
190	T.D.K.	207	209	207	....
24	Toshiba Corp.	27 30	27 65	26 80	− 1 83
415	Unilever	429 40	439	438	+ 2
335	Unit. Techn.	359	358	349 50	− 2 65
890	Vaal Reefs	880	863	865	− 1 70
330	Volvo	345	346 70	346 70	+ 0 49
410	West Deep	416 50	401	405	− 2 76
450	Xerox Corp.	476	488	488	+ 2 52
1 38	Zambia Corp.	2 26	2 08	2 10	− 7 08

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9375	..
Emp. 8,80 % 77	125 20	1 923
9,80 % 78/93	100 05	0 803
10,80 % 79/94	102 20	10 090
13,25 % 80/90	106	2 498
13,80 % 80/87	101 10	11 305
13,80 % 81/89	106 95	7 864
16,75 % 81/87	100 68	15 373
16,20 % 82/90	115 75	9 321
16 % juin 82	117 60	2 754
14,60 % fév. 83	115 30	6 840
13,40 % déc. 83	116	8 554
12,20 % oct. 84	109 40	10 281
11 % fév. 85	106 41	5 153
10,26 % mars 86	102 25	4 261
ORT 12,75 % 83	1759	..
OAT 10 % 2000	99 60	2 077
OAT 9,90 % 1997	101 95	6 537
OAT 9,80 % 1996	99 75	5 182
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 60	0 979
CNB Paribas	102	0 979
CNB Suez	102	0 979
CNI janv. 82	101 51	0 979
PTT 11,20% 85	103 30	7 153
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 05	1 951
CNT 9% 86	90 90	2 789
CRH 10,90% déc. 85	101 35	6 020

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1072	1071
Agache (Sté. Fin.)	2050	2132
A.G.F. (St Cent.)	775	765
Applic. Hydraul.	845	835
Arbel	260	265
Astorg	390	385
Avenir Publicité	2450	2480
Bain C. Monaco	372	372
Banque Hypoth. Eur.	470	465
Béghin-Say (C.I.)	357	350
B.G.I.	619	620
Bécuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	666	665
B.N.P. Intercontin.	300	296
Bénédictine	5500	5500
Bon-Marché	884	860
B.T.P.	140 50	141
Calf	947	909 o
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	391	402
Campenon Bern.	489	447 o
Carbone-Lorraine	747	730
C.E.G.Frig.	690	655
Cemen. Blanzy	2646	2541
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	83 10	....
Chambourcy (M.)	984	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	155	153
C.I.C. (Financ. de)	325	328
C.I. Maritime	625	625
Cimes-Sistra	530	520
Citram (B)	650	....
Clause	590	590
Cofradel (Ly)	1920	1850
Cogifi	435	439
Comiphos	610	610
Cie Industrielle	3575	3575
Comp. Lyon-Alem.	747	735
Concorde (La)	885	885
C.M.P.	41 50	42
Créd. Gén. Ind.	782	777
Cr. Universel (Cie)	685	725
Créditel	138 10	138 10
Darblay S.A.	578	579
Delalande S.A.	1000	1007
Delmas-Vielj. (Fin.)	1480	1421
Didot-Bottin	855	850
Eaux Bass. Vichy	1419	1420
Eaux Vittel	2851	2861
Economats Centre	620	611
Electro-Banque	385	380
Elf-Antargaz	619	610
E.L.M. Leblanc	940	941
Enafi-Bretagne	281	281
Entrepôts Paris	580	584
Epargne (B)	3234	3210
Europ. Accumul.	71	74 50
Eternit	2510	2495
Finalens	280	268
FIPP	402	438
Fnac	983	960
Foncière (Cie)	570	589
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	565	560
Forinter	1145	1146
Fougerolle	354	350
France I.A.R.D.	351	349
France (La)	7100	7100
From. Paul Renard	515	525
GAN	1322	1321
Gaumont	560	538 o
Gévelot	909	919
Gr. Fin. Constr.	470	470
Gds Moul. Paris	376	370
Groupe Victoire	3392	3385
G. Transp. Ind.	635	640
H.E.F.	145	137
Immindo S.A.	506	503
Imminvest	300	300
Immobail	408	406
Immobanque	695	690
Immob. Marseille	9890	9850
Immofice	525	520
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	220	221
Lafitte-Bail	483	482
Lambert Frères	258	258
Lille-Bonnières	1324	1384
Loca-Expansion	283	283
Locafinancière	383	388
Locatel	813	820
Louvre (Sté)	1702	1736

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	48 80	48 50
Magasins Uniprix	244	253
Magnant S.A.	113	115
Maritimes Part.	401	401
Métal Déployé	420	....
Mors	173	161 10 o
Naval Worms	89	89 20
Navig. (Nat. de)	196	182 o
OPB Paribas	315	324 50
Optorg	260	249 o
Oréal (L') C.I.	2530	2570
Origny-Desvroise	1160	1180
Palais Nouveauté	995	980
Paribas-CIP	400	400
Paris France	300	300
Paris-Orléans	350	350
Partenhae	800	796
Patern. Resq. Div.	1360	....
Pathé-Cinéma	675	680
Pechiney (cert. inv.)	340	333
Piles Wonder	920	915
Piper-Heidsieck	900	870
P.L.M.	165 60	155
Porcher	500	500
Promodès	1370	1360
Providence S.A.	1750	1715
Publicis	2790	2678 o
Raff. Souf. R.	158	156
Rhône-Poul. (c. inv.)	405	420
Ricqlès-Zan	325	309
Rochefortaise S.A.	463	480 30 d
Rochette-Cenpa	79 50	82
Rosario (Fin.)	843	792
Roudière	255	246 o
Rougier et Fils	92 20	97 80
Sacer	395	379 o
SAFAA	1325	1305
Safic-Alcan	902	897
SAFT	2050	2095
Saga	306	....
St-Gobain C.I.	419 40	430
Salins du Midi	599	559
Sanofi	....	....
Santa-Fé	175	175
Saram	170	170
Saulnes	67 30	67
Savoisienne (M)	250 10	....
SCAC	775	775
Senelle Maubeuge	535	505
S.E.P. (M)	200	195
Serv. Equip. Véh.	94	92 80
Sicli	269 50	253 30
Sicotel	358	358
Sinvim	250	250
Siph (Plant. Hévéas)	390	391
Sté Générale-CIP	427	426
Sofal financière	1740	1765
Soffo	460	450
Soficomi	775	765
S.O.F.I.P. (M)	149	149
Sofragi	1270	1240
Soudure Autog.	489	488
Sovabail	831	631
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	645	641
Suez (Fin. de)-CIP	1600	1599

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	806	780
Taittinger	1950	1880
Testut-Aequitas	526	531
Tour Eiffel	549	530
Ufiner S.M.D.	755	764
U.A.P.	2600	2600
U.T.A.	1700	1652
Veuve Clicquot	3800	3800
Vicat	1420	....
Viniprix	1855	1860
Virax	181 50	182
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	146 60	141 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1140	....
Akzo	509	485
Alcan Alum	220 60	215
Algemene Bank	1445	....
American Brands	314	310
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	187	190
Bco Pop Espanol	448	450
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2110	....
B. Régl. Internat.	60050	57000
Br. Lambert	658	658
Canadian-Pacific	130	130
CIR	33 50	32
Commerzbank	950	960
Dart. and Kraft	390	390
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	582	599
Gén. Belgique	615	619
Gevaert	1141	1141
Glaxo	171	170
Goodyear	460	....
Grace and Co	438	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	539	563
I. C. Industries	224 90	225
Johannesburg	1350	1420
Kubota	23	....
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	62	....
Mineral-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2951	2968
Noranda	165	162 10
Olivetti	34 70	36 25
Pakhoed Holding	245	287
Pfizer Inc.	465	465
Procter Gamble	605	620
Ricoh Cy Ltd	45	46
Rolinco	319 20	321 30
Robeco	338 50	340
Rodamco	428	429 50
Saipem	19 40	20 50
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	120	115
Tenneco	341 50	338
Thorn EMI	68	67 10
Toray indust. inc	30 30	30 30
Vieille Montagne	935	938
Wagons-Lits	909	910
West Rand	26 50	28 60 c

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1060	....
Alain Manoukian	530	551
Asystel	615	610
B.A.C.	430	435
B. Demachy & Assoc.	785	789
B.I.C.M.	950	950
B.I.P.	700	700
Bolloré Technologies	1105	1140
Boisset	705	710
Câbles de Lyon	1245	1235
Calberson	900	900
Cardif	2299	2290
C.D.M.E.	902	901
C. Equip. Elect.	340	338
C.E.G.I.D.	1538	1545
C.E.G.E.P.	220	225
C.E.P.-Communication	1282	1241 o
C.G.I. Informatique	850	800
Ciments d'Origny	620	624
C.N.I.M.	411	400
Dafsa	319	320
Dauphin O.T.A.	3190	3190
Devanlay	2180	2190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	939	910
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	290	289
Elect. S. Dassault	730	724
Elysées Investiss.	37 50	37
Expand	810	790
Filipacchi	685	681
Guintoli	960	940
Guy Degrenne	990	995
I.C.C.	261	261
IDIA	235	235
I.G.F.	199	198
IN Informatique	310	311
Int. Métal Serv. (IMS)	220	220
La Commande Electron.	580	578
Le gd livre du mois	410	386 40
Loca-Investissement	296	298
Locamic	375	375
Manutan	395	390
Marlin Immobilier	353	358
Métallurg. Minière	158	159 90
Micrologie Internat.	440	440
Metro Services	210	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	740	739
Molex	290 10	300
Navale-Delmas	701	700
Olivetti-Logabax	417	417
Om. Gest. Fin.	499	....
Petit Bateau	210	210
Petrofigaz	510	510
Pier Import	340	340
Rexel	1565	1560
St-Gobain Emballage	1385	1344
St-Honoré Matignon	204	210
S.C.G.P.M.	280	237 50 o
Sema-Metra	699	657
S.E.P.	1490	1500
S.E.P.R.	1685	1695
Sligos	1440	1440
S.M.T. Goupil	336	335
Sodiforg	1230	1210
Sofibus	341	339
Supra	1021	1021
TF 1	180	180
Valeurs de France	360	380

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 90	....
Calciphos	339	340
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	194 d
Copirex	425	420
Dubois Inv. (Casto.)	1000	1000
Gachot	245	244
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metro Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1190	1195
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	154 80	154 40
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	518	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	132	135 50

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 10/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	833 24	812 92
Actions France	483 43	465 95
Action Invest.	389 83	372 15
Actions sélectives	621 48	599 02
Aedificandi	639 85	616 72
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1289 92	1258 46
A.G.F. 5000	616 73	601 69
A.G.F. ECU	1084 93	1074 19
A.G.F. Interfonds	453 54	442 48
A.G.F. Invest	106	103 41
A.G.F. OBLIG.	1074 72	1069 37
A.G.F. Sécurité	10164 72	10164 72
Agimo	681 18	664 57
Altefi	213 29	205 58
A.L.T.O.	185 42	178 72
Amen-Gan	5939 89	5670 54
America-Valor	800 70	764 39
Amplitude	574 01	557 29
Arbitrages court terme	5443 64	5432 76 ◆
Argonautes	434 56	414 85
Associc	1152 95	1152 95
Aurecic	1432 59	1390 86
Axa Europe	114 99	109 78
Axa Investissements	125 70	120
Bourse-Investiss.	471 46	450 08
Bred Associations	2646 16	2638 25
Bred International	101 69	98 70
Capital Plus	1651 74	1651 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	404 27	388 72
Cortal court terme	1253 95	1253 95
Corsaa	960 08	916 54
Credinter	520 48	505 32
Croiss. Finance	279 47	267 44
Croiss. Mercure	2598 31	2522 63
Croiss. Immobil.	676 09	645 43
Croiss. Prestige	398 09	380 04
Drouot-France	708 21	676 10
Drouot-Investiss.	1195 12	1140 93
Drouot-Sécurité	259 22	247 47
Drouot-Sélection	135 05	128 93
Ecuric	1175 16	1157 79
Elicoop Sicav	11152 62	11152 62
Elf-Valeurs	9394 81	9165 67
Energie	302 38	288 67
Eparcic	2775 20	2789 66
Eparcourt Sicav	4049 01	4038 91
Epargne Associations	24213 04	24176 77
Epargne-Capital	7831 68	7754 14
Epargne-Croiss.	1688 83	1624 17
Epargne-Industr.	801 76	765 40
Epargne-Inter	726 92	707 46
Epargne J	52760 39	52760 39
Epargne-Long-Terme	1757 85	1710 80
Epargne-Oblig.	187 65	182 63
Epargne-Unie	1347 42	1286 32
Epargne-Valeur	444 20	432 31
Eparoblig	1259 89	1257 38
Epsilon	1015 19	1005 14
Eurocic	9770 81	9626 41
Euro-Croissance	590 06	572 87
Eurodyn	1121 18	1084 31
Euro-Gan	5235 46	4998 05
Extrême Orient Sicav	588 48	571 34
Finord Placement	60034 69	59855 12
Finord Trimestriel	1095 85	1079 46
Finord Valorisation	13282 68	13022 22
Foncisav (div. par 10)	10723 28	10723 28
Foncier Investiss.	1148 62	1120 60
Fonceval	273 23	260 84
France-Gan	6459 83	6166 90
France-Garantie	277 12	276 57
France-Investiss.	519 84	496 27
France-Net	120 33	119 14
France-Obligations	437 27	432 84
Francic	416 11	403 98
Francic Pierre	101 28	98 33
Francic Régions	1122 22	1089 53
Fructi-Associations	1327 99	1327 99
Fructicapi	303 32	298 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	252 76	249 02 c
Fructifrance	831 29	811 01
Fructimmo	......	......
Fructivar	81784 30	81580 35
Fructi ECU	565 86	557 50
Fructi-Première	11054 28	10890 92
Futuroblig	1051 84	1050 79
Gestilion	56887 96	56746 09
Gestion Amérique	385 91	368 41
Gestion Orient	190 05	181 43
Gestion Sécuricourt	10532 39	10428 11
Gestion Sicavimmo	768 75	733 89
Gestion Uni-Japon	1532 05	1462 58
Gestion Associations	163 94	160 33
Gestion Mobilière	772	736 99
Gest. Rendement	473 27	451 81
Gest. S&L France	746 58	712 73
Haussmann Associat.	1188 46	1188 46
Haussmann court terme	1191 05	1185 12
Haussmann Epargne	1367 52	1367 52
Haussmann Europe	2300 41	2217 25
Haussmann France	1063 34	1015 27
Haussmann Oblicroiss.	1275 02	1275 02
Haussmann Obligation	1486 59	1432 86
Horizon	1181 03	1146 63
I.M.S.I.	611 65	583 91
Indo-Suez Valeurs	793	757 04
Ind. française	13418 22	13155 12
Interoblig.	11828 15	11373 22
Intersélect France	478 85	457 14
Intervaleurs Indust.	680 13	649 29
Invest. net	14249 30	14220 86
Invest.Obligataire	17677 46	17642 17
Japacic	181 95	176 65
Jeune épargne	239 47	235 93
Laffitte-Amérique	291 62	278 30
Laffitte-crt-terme	68398 53	68398 53
Laffitte-Expansion	894 22	853 67
Laffitte-France	344 25	328 64
Laffitte-Immobilière	261 36	249 51
Laffitte-Japon	357 34	341 14
Laffitte-Oblig.	148 07	141 36
Laffitte-Placements	63426 44	63426 44
Laffitte-Rend.	218 85	207 02
Laffitte-Tokyo	1368 06	1306 02
Lion-Associations	11299 55	11299 55
Lion-Institutionnels	22648 54	22592 06
Lionplus	70568 97	69870 27
Livret portefeuille	683 98	664 06
Méditerranée	188 83	180 27
Minimax	25449 09	25449 09
Mondiale Investissem.	485 02	463 03
Monecic	5498 19	5498 19
Monedan	......	......
Moné J.	54479 58	54479 58 ◆
Monélaffitte	265541 19	265541 19
Multi-Obligations	428 47	409 04
Mutuelle Unie S&L	165 05	157 57
Natio.-Assoc.	6544 84	6531 78
Natio.-Epargne	13420 86	13287 98
Natio.-Immobilier	1024 63	997 21
Natio.-Inter.	1137 46	1107 02
Natio.-Obligations	538 41	524
Natio.-Patrimoine	1528 15	1487 25
Natio.-Placements	63793 99	63793 99
Natio.-Revenu	1042 03	1031 71
Natio.-Sécurité	55968 46	55968 46
Natio.-Valeurs	748 01	727 99
Nippon-Gan	5594 16	5340 49
Nord-Sud Développ.	1181 58	1179 22 ◆
Oblicic Régions	1017 46	1002 42
Oblicoop Sicav	1381 36	1354 27
Obligations Convert.	453 14	432 59
Oblilion	1076 13	1065 48
Optimavalor	660 80	630 84
Options et Rendement	54047 89	53248 25 ◆
Paramérique	558 01	532 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pareurope	871 32	831 81
Paribas Croissance	676 35	648 78
Paribas Epargne	15407 20	15376 45
Paribas France	106 80	103 69
Paribas Opportunités	109 96	105 76
Paribas Patrimoine	578 44	554 86
Parnasse-Valor	1077 33	1076 25
Patrimoine-Retraite	1625 45	1593 58
Phenix Placements	248 41	247 17
Pierre Investiss.	771 50	736 52
Placement A	1078 78	1078 78
Placement crt-terme	70190 10	70190 10
Placement J	54898 76	54898 76
Placement Premier	51872 10	51872 10
Placements Rendement	11578 60	11578 60
Placements Sécurité	104409 34	104409 34
Première Obligations	10435 70	10414 87
Priv'Association	21483 94	21483 94
Province Investiss.	568 76	542 97
Quartz	115 72	112 87
Rentacic	182 78	180 35
Revenus Trimestriels	5638 05	5582 23
Revenu Vert	1132 01	1130 88
Rivoli Plus	1059 05	1011 03
St-Honoré Assoc.	14032 15	13962 34
St-Honoré Bio-aliment.	901 81	860 92
St-Honoré Pacifique	597 24	570 16
St-Honoré P.M.E.	493 31	470 94
St-Honoré Real	11309 78	11264 72
St-Honoré Rendement	11363 22	11306 69
St-Honoré Services	528 57	508 24
St-Honoré Technol.	804 74	768 25
St-Honoré Valor	12138 80	12042 46
Sécuricic	10891 77	10880 89
Sécur. Mobilière	403 44	385 15
Sécuri Taux	10441 74	10441 74
S&L court terme	11802 74	11714 88
Sélection Croissance	558 62	542 35
Sicaden (Casden BP)	747 04	736 c
Sicav-Associations	1395 76	1393 67
S.F.I. fr. et étr.	667 40	647 96
Sicav 5000	363 96	354 22
Silvafrance	586 75	571 05
Silvam	450 33	438 28
Silvarente	208 84	206 77
Silvinter	457 90	445 64
S.I.-Est	1370 41	1308 27
S.I.G.	933 36	890 63
S.N.I.	1379 41	1339 23
Sogepargne	383 98	370 10
Sogerec	49779 53	48329 64
Sogevar	1174 09	1120 85
Soginter	1407 52	1343 69
Soleil Investiss.	500 57	477 87
Technocic	1199 71	1164 77
Techno-Gan	6487 60	6193 41
Trilion	5053 91	5003 87
U.A.P. Investiss.	443 89	427 85
Uni-Associations	110 85	110 85 ◆
Unifrance	495 32	472 86
Unifoncier	1289 96	1231 47
Uni-Garantie	1296 02	1270 58
Unigestion	955 06	911 76
Uni-Régions	3204 27	3058 97
Unirente	2148 18	2077 54
Univer	179 14	179 14 ◆
Univers-Actions	1040 57	1029 92
Univers-Obligations	1553 78	1602 69
Valorem	560 54	546 87
Valoblig	60421 62	59823 39
Valorg	1514 61	1513 10
Valrea	79473 89	79434 17

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 280	6 311	6 020	6 520
ECU	6 915	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	333 530	333 540	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 072	16 074	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	296 280	296 290	287	305
Danemark (100 krd)	87 610	87 310	84	91
Norvège (100 k)	91 230	91 500	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 872	9 889	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 421	4 415	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 602	4 605	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 890	401 400	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 710	95 910	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 447	47 460	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 900	4 916	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 285	4 270	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 738	4 760	4 550	4 960
Japon (100 yens)	4 154	4 166	3 980	4 170

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	92800	92300
Or fin (en lingot)	92100	92250
Pièce française (20 fr)	522	531
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	590
Pièce latine (20 fr)	526	525
Souverain	672	661
Pièce de 20 dollars	2956	2980
Pièce de 10 dollars	1465	1460
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3455
Pièce de 10 florins	565	551
Or Londres	484	459 50
Or Zurich	463 50	461 50
Or Hongkong	468 35	459 25
Argent Londres	7 98	7 73

Le Monde



Les événements du Golfe et les bons indices américains

Le dollar et Wall Street en hausse

Alors que la crise du Golfe ne semble plus guère affecter le prix du pétrole – stable depuis le début de cette semaine, – le dollar et les marchés financiers sont tirés à la hausse. La monnaie américaine, qui reste une valeur refuge en cas de tensions, a retrouvé ses niveaux de janvier dernier, alors que plusieurs grandes places financières mondiales (New-York, Francfort, Amsterdam) enregistrent des niveaux records.

Amorcée la semaine dernière, la hausse du dollar s'est poursuivie au début de cette semaine. Les banques centrales, notamment la Bundesbank et la Réserve fédérale sont même intervenues pour stopper cette hausse. On estime, sur les marchés, à près de 1 milliard de dollars le montant des ventes réalisées par les banques centrales au cours des derniers jours.

Alors que le mouvement de hausse était freiné, le lundi 10, en fin d'après-midi à New-York, le dollar restait ferme bien qu'en légère baisse mardi matin sur la plupart des places européennes. A Paris, sur le marché interbancaire, le dollar s'échangeait à 6,3125 F français (contre 6,3110 la veille), 1,8910 DM (contre 1,8908) et 1,5115 yens (contre 1,5145). Le franc français a enregistré un léger tassement vis-à-vis du mark, la devise allemande passant de 3,3354 F lundi à 3,3375 F mardi dans la matinée.

Le marché des changes, peu actif en cette période de l'année, est extrêmement sensible au moindre événement, ce qui favorise les variations enregistrées en ce moment sur la devise américaine. Le billet vert reste bel et bien une valeur refuge en période de grande incertitude internationale pour les investisseurs. Ceux-ci restent enfin favorablement impressionnés par les performances économiques américaines, et notamment la baisse du chômage, dont le taux est revenu à 6 % en juillet dernier. Le rapport de la commission économique conjointe du Congrès, publié lundi, et qui souligne que le gonflement actuel de la dette extérieure américaine met en danger le statut de leader économique mondial des Etats-Unis n'a, semble-t-il, pas affecté la confiance des investisseurs.

Certains marchés financiers, quant à eux, enregistrent à nouveau des indices records. Alors que la Bourse de Tokyo amorce un redressement, à New-York, l'indice Dow Jones a encore pris lundi 44 points, atteignant le record historique de 2 636. Amsterdam et Francfort sont également à leurs plus hauts niveaux. Cette progression des actions apparaît quelque peu paradoxale, alors que beaucoup d'experts évoquent une remontée des taux d'intérêt.

En fait, les investisseurs confiants dans la poursuite de l'amélioration des profits des entreprises restent attirés par la Bourse. Ainsi, aux Etats-Unis, si les bénéfices des entreprises ont diminué, au deuxième trimestre 1987, de 21 %, c'est essentiellement à cause des résultats des banques. Celles-ci, on le sait, ont dû constituer d'importantes provisions sur leurs créances aux pays en développement. Si l'on exclut les banques, les profits des entreprises américaines ont encore augmenté de 22 %.

Face à cette euphorie de certaines places étrangères, Paris reste très morose. Les taux d'intérêt semblent orientés à la hausse : l'adjudication des bons du Trésor lundi, l'a confirmé. Le MATIF (marché à terme des instruments financiers) est au plus bas. Il est passé en dessous de 100 pour la première fois depuis sa création, en février 1986.

A. D. et E. I.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 août

Plus soutenu

Lourde en début de semaine, la Bourse de Paris s'est un peu ressaisie mardi au cours de la séance matinale. Mais à cause des tensions sur les taux d'intérêt à long terme, le marché a manqué de souffle. En progrès de 0,5 % à l'ouverture, l'indicateur instantané n'enregistrait plus en clôture qu'une avance de 0,56 %. Hausse de Lyonnaise des eaux, SGE, Auxiliaire d'entreprises, Dumez, Perrier, Bic, Cetelem, Générale des eaux. Recul des grands magasins, de Beghin et Schneider.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	467	487 90	468
Agence Havas	537	538	538
Air Liquide (L')	680	683	683
Bancaire (Cie)	651	657	657
Bongrain	2820	2825	2828
Bouygues	1186	1194	1195
B.S.N.	4875	4910	4895
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1282	1285	1294
Club Méditerranée	620	620	620
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3775	3776	3778
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1420	1459	1460
Michelin	318	322 80	321
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2835	2835	2835
Navig. Mixtes	973	973	978
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	968	976	976
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	468	472	472
Sanofi	786	772	787
Source Perrier	821	826	833
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2002	2020	2020
Valéo	587	592	590

ÉGYPTE : après des arrestations préventives

Nouvelle mise en garde du ministre de l'intérieur aux maximalistes musulmans

LE CAIRE
de notre correspondant

Le ministre égyptien de l'intérieur, le général Zaki Badr, a implicitement mis en garde les maximalistes musulmans contre toute atteinte à la sécurité et l'ordre. Dans une déclaration, le lundi 10 août, à l'académie de police du Caire, le ministre a indiqué qu'il était prêt à « *user de tous les moyens à sa disposition, y compris l'internement, pour faire régner la sécurité et l'ordre* ».

Le général a révélé à cet égard que la police avait procédé, la semaine dernière, à l'arrestation préventive, dans différentes provinces, d'« *un certain nombre d'extrémistes qui cherchaient à porter atteinte à l'ordre à l'occasion de la prière en plein air de la fête du grand Baïram* ». La presse d'opposition avait indiqué quant à elle que les forces de l'ordre avaient appréhendé des dizaines d'islamistes dans différents quartiers populaires du Caire.

Le ministre a par ailleurs accusé l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad (guerre sainte) d'avoir tenté de diviser les forces de l'ordre en distribuant des tracts « *mensongers dont elle prétendait qu'ils émanaient de policiers révoltés* ».

En ce qui concerne l'affaire Abou Bacha, cet ancien ministre de l'intérieur blessé, le 5 mai, au cours d'un attentat imputé à des membres de l'organisation Al Djihad, le ministre a affirmé que « *le dossier est aujourd'hui complet* ». « *Nous avons retrouvé les armes ayant servi à l'attentat* », a indiqué le ministre, qui a ajouté que le dossier avait été transmis au parquet. La police avait, rappelle-t-on, annoncé l'arrestation de deux auteurs présumés de l'attentat appartenant à la mouvance islamiste.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que les forces de l'ordre avaient saisi cent vingt armes automatiques similaires à celle ayant servi contre le général Abou Bacha, dans la région du lac Menzalla, au nord-est du delta. Il a de plus confirmé les informations selon lesquelles les islamistes avaient procédé au vol d'armes automatiques arrachées à des agents de police chargés de garder les édifices publics.

Le symposium inauguré à l'académie de police par le ministre de l'intérieur porte sur « *le phénomène de l'extrémisme religieux* », « *le terrorisme et la sécurité des personnalités et hauts responsables* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

URSS

Des milliers d'enfants abandonnés

Une campagne soutenue par l'Etat vient d'être lancée en Union soviétique pour récolter des fonds en faveur des enfants abandonnés et des orphelins.

Selon l'écrivain Albert Likhanov, qui la présentait, le dimanche 9 août, dans un entretien avec le quotidien de la jeunesse *Komsomolskaia Pravda*, près de 1 million d'enfants, pour la plupart abandonnés par leurs parents, vivent en URSS sous la dépendance de l'Etat ou plus ou moins pris en charge par des amis ou des parents. Victimes de mauvais traitements, cent mille doivent être adoptés chaque année.

Le nombre de ces enfants privés de famille a triplé depuis 1946. Aujourd'hui, a précisé l'écrivain, 259 000 d'entre eux sont pris en charge par l'Etat, 729 000 autres par des amis ou des parents. Beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions sanitaires déplorables ou sont confiés à des gens peu recommandables.

Ces révélations semblent faire partie de la politique de moralisation de la vie publique engagée par les autorités. M. Likhanov a dénoncé comme source du problème « *l'égoïsme social et la surdité morale de plus en plus aigus* ». – (AP.)

BULGARIE

Le parti entre en lutte contre le culte de la personnalité

Sofia (*AFP.*) – Dans une résolution récemment adoptée par le bureau politique, le Parti communiste bulgare a décidé de lutter contre le culte de la personnalité.

Publiée le lundi 10 août par la presse de Sofia, cette résolution précise que « *la pratique de la célébration des anniversaires de dirigeants politiques en vie sera annulée* », et que « *les portraits des dirigeants du Parti et de l'Etat bulgares et soviétiques ne seront plus exposés dans des édifices publics* ».

Le bureau politique a décidé d'interdire l'édification « *de bustes ou de monuments aux personnes éminentes en vie* ». Il prévoit que « *les ordres leur soient décernés pour des mérites et non à l'occasion d'anniversaires* ».

La résolution indique en outre : « *Le protocole de l'arrivée et du départ de délégations officielles en voyage en Bulgarie sera réduit à un minimum, et les médias ne seront plus obligés de publier le texte intégral des discours et des toasts prononcés lors de ces visites.* » Enfin « *les slogans qui surchargent les places publiques et les rues* » seront remplacés par « *des inscriptions contenant des informations concrètes* ».

Le même texte prévoit d'autre part l'instauration d'un jour férié, le 3 mars, anniversaire de la libération de la Bulgarie de la domination ottomane, en 1878.

ÉTATS-UNIS

M. William Verity a été nommé nouveau secrétaire d'Etat au commerce

M. William Verity, nommé le lundi 10 août secrétaire au commerce par le président Ronald Reagan, succède à M. Malcolm Baldridge, mort accidentellement lors d'un rodéo il y a deux semaines. Sa nomination doit encore être confirmée par le Sénat, qui se réunira après les vacances parlementaires de l'été.

Le président américain a souligné que M. Verity « *partageait son attachement au commerce libre et loyal* » et qu'il était opposé au protectionnisme, « *qui déclencherait immédiatement des représailles et interromprait les progrès récents* » du commerce mondial.

[Ancien patron de la métallurgie américaine, M. Verity s'était fait remarquer en 1981, lors de son passage à la tête d'une commission chargée de relancer l'aide privée aux programmes sociaux. Jusqu'en 1982, il était président d'Armco, une entreprise sidérurgique fondée en 1900 par son grand-père. M. Verity a également coprésidé jusqu'en 1984 le Conseil de l'économie et du commerce américano-soviétique, où il s'était fait l'avocat d'un accroissement des échanges avec l'URSS.]

Selon le commissaire européen au commerce

L'Europe industrielle devra se protéger en 1992

Face à l'« invasion » de produits japonais en Europe, M. Willy De Clercq, le commissaire européen pour le commerce, estime, dans un entretien publié le 10 août par *la Tribune de l'économie*, que « *nous ne pourrons pas laisser sans la moindre protection des pans entiers de notre industrie* ». D'ici à 1993, « *les protections nationales en vigueur dans certains pays devront disparaître*, explique le responsable de la commission, ... *et remplacées par une protection communautaire globale* ».

Evoquant notamment le secteur automobile, particulièrement concerné après les demandes pressantes des constructeurs européens, M. De Clercq reconnaît que si les industriels sont solidaires, les Etats ne sont pas encore tous convaincus « pour l'instant » de la nécessité de cette démarche. « *Une stratégie globale sera nécessaire, sinon nous ne parviendrons pas à contenir cette invasion japonaise... Il est urgent que la commission fasse des propositions* », indique le commissaire qui espère qu'elle le fera dans « *les trois prochains mois* ».

LIBAN

Six soldats israéliens blessés au Sud

Jérusalem (*AFP*). – Six soldats israéliens ont été blessés, le lundi 10 août, par des explosions d'obus de mortiers, dans le secteur central de la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban sud, apprend-on de source militaire israélienne.

Trois des soldats israéliens touchés par des éclats ont été transportés par hélicoptère vers un hôpital du nord d'Israël. Leur état n'inspire pas d'inquiétude. Les trois autres, légèrement blessés, ont été soignés sur place.

Par ailleurs, un hélicoptère de combat israélien a attaqué, mardi, un « véhicule suspect » au Liban sud, au nord de la « zone de sécurité », apprend-on de même source.

Lundi, à l'aube, une rafale de roquettes Katiousha s'était abattue sur les régions frontalières de la Galilée (nord d'Israël) pour la seconde fois en vingt-quatre heures. Les roquettes n'avaient fait ni victime ni dégâts.

La comédienne Jeanne Boitel est morte

Jeanne Boitel, pensionnaire de la Comédie-Française de 1948 à 1967, est décédée, le vendredi 7 août, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Née à Paris, le 4 janvier 1904, Jeanne Boitel suit les cours du conservatoire national d'art dramatique et débute au théâtre en 1921. Elle interprète plus d'une soixantaine de rôles dans *l'Aiglon, l'Arlésienne, les Parents terribles*, ainsi que dans des opérettes.

Au Français, on lui confie de nombreux rôles dans les pièces de Molière, de Rostand, et elle joue des œuvres contemporaines comme celles de Bourdet et de Bernanos. En 1931, elle fait ses débuts au cinéma, où elle tournera une trentaine de films.

De son interprétation dans le *Mozart* de Sacha Guitry, elle conservera un pseudonyme sous lequel elle s'illustrera dans la Résistance. Elle deviendra ainsi la secrétaire d'Alexandre Parodi à la délégation générale du gouvernement provisoire de la République.

Officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, rosette de la Résistance et croix des combattants volontaires, Jeanne Boitel était la veuve de Jacques Jaujard, ancien secrétaire général des affaires culturelles et collaborateur d'André Malraux.

L'affaire des travailleurs clandestins dans le Var

Le responsable d'une société de carrelage inculpé et écroué

Responsable d'une société de carrelages, M. Gérard André, a été inculpé et écroué à Draguignan (Var) dans le cadre de l'enquête de la brigade financière du SRPJ de Marseille sur une filière d'entrées illégales de travailleurs portugais en France. Inculpé d'aide et assistance à séjours irréguliers et d'atteinte au monopole de l'Office national de l'immigration (ONI), M. Gérard André détient un quart du capital de la Société de travaux industriels varois (STIV), une SARL implantée à La Seyne. Cette entreprise travaillait, en sous-traitance, à la pose de carrelage sur le chantier du lotissement du Mail, à Saint-Raphaël. C'est sur ce chantier, lors d'un contrôle de routine par l'inspection du travail, que plusieurs travailleurs portugais avaient été trouvés, le 30 juillet, sans titre de travail (*le Monde* du 6 août).

Cette main-d'œuvre illégale aurait été fournie à la STIV par le gérant de la Société SAG (Sélection avant-garde) dont le gérant, M. André Gimenez, a été inculpé pour les mêmes infractions et écroué, le 1er août à Draguignan.

Mort de trois alpinistes dans le massif du Mont-Blanc

Trois alpinistes ont trouvé la mort dans le massif du Mont-Blanc le lundi 10 août. Deux hommes, Jean-Yves Gaymard, vingt-six ans, demeurant à Passy (Haute-Savoie) et Yves Debruyne, vingt-quatre ans, domicilié à Ypres (Belgique) sont morts de froid et d'épuisement. Surpris par le mauvais temps de dimanche, ils sont restés coincés sur le versant italien du massif du Mont-Blanc, près du refuge « Vallon », à 4 200 mètres d'altitude.

Un troisième alpiniste, Claude Remonte, quarante-cinq ans, demeurant à Romainville, a également trouvé la mort dans le massif.

Par ailleurs, on est toujours sans nouvelle d'Axel Pitcher, un jeune spéléologue britannique de dix-sept ans, disparu depuis vendredi dernier dans le gouffre du Berger, au nord du massif du Vercors. Alex Pitcher, qui fait partie du club de spéléologie de Manchester, était descendu vendredi dans le gouffre en même temps que vingt autres spéléologues britanniques.

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1987 a été tiré à 457 978 exemplaires

A B C D E F G

La tournée des plages de M. Jean-Marie Le Pen

« Je suis partout chez moi en France »

M. Jean-Marie Le Pen a qualifié, le lundi 10 août, à Houlgate (Calvados), de « *privation des droits civiques* » le fait de n'avoir pu tenir dans ce département, faute d'autorisation administrative pour dresser son chapiteau, les réunions prévues à Cabourg, Houlgate et Varaville dans sa tournée des plages. « *Je suis partout chez moi en France* », a dit le président du Front national, en donnant « *rendez-vous aux prochaines élections municipales* » aux maires des trois communes.

Après avoir souligné que sa tournée des plages de cet été était la deuxième étape de sa campagne pour l'élection présidentielle et que la troisième allait débuter les 19 et 20 septembre prochain avec la « *fête des bleu-blanc-rouge* » au Bourget, suivie de la convention du Front national à Nice les 16, 17 et 18 octobre, M. Le Pen a précisé que les militants de son parti allaient rendre visite à « *tous les maires de France* » afin d'obtenir les cinq cents signatures légales pour participer au scrutin présidentiel.

EN BREF

● **M. Gaudin : soutien au gouvernement.** – « *A aucun moment le vote des parlementaires UDF ne fera défaut à l'action du gouvernement* », a déclaré le lundi 10 août, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale. « *Pour autant, il ne nous est pas interdit d'exprimer, ici ou là, un certain nombre de remarques ou de faire des suggestions* », a-t-il ajouté au micro de France-Inter.

● **Grève de la faim à Radio-Soleil-Goutte-d'Or.** – Le président de la station parisienne Radio-Soleil-Goutte-d'Or, M. Mohamed Bachiri, connu sous le nom de Mokhtar, a entamé le lundi 10 août une grève de la faim illimitée dans les studios de sa station. Créateur en 1981 de Radio-Soleil, aujourd'hui exclue de la liste des stations choisies par la CNCL, Mokhtar proteste ainsi contre, dit-il, « *la médiocrité et les magouilles qui règnent pour les autorisations de fréquence sur la bande FM* ». Implantée au cœur du dix-huitième arrondissement et destinée à un public d'immigrés maghrébins, Radio-Soleil – qui n'a pu se joindre au regroupement Radio-Soleil Ménilmontant-France Maghreb-Média 2001 – a envoyé de nombreux télégrammes à la CNCL pour demander la reconduction de son autorisation, la grève de la faim étant, selon son président, « *un acte désespéré, mais le seul désormais possible pour exprimer notre dignité* ».

هكذا من الاصل